



Second Session
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

*Standing Senate Committee on
Social Affairs, Science and Technology*
Proceedings of the Subcommittee on

Cities

Chair:
The Honourable ART EGGLETON, P.C.

Thursday, November 15, 2007
Wednesday, November 21, 2007
Thursday, April 3, 2008
Thursday, April 17, 2008

Issue No. 1

**Organization meeting
and**

First, second, and third meetings on:

Current social issues pertaining
to Canada's largest cities

NOTE:

For the report to the Senate on the Budget 2007-2008
of the Subcommittee on Cities refer to Issue No. 1
of the Standing Senate Committee on Social
Affairs, Science and Technology

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

*Comité sénatorial permanent des Affaires
sociales, des sciences et de la technologie*
Délibérations du Sous-comité sur les

Villes

Président :
L'honorable ART EGGLETON, C.P.

Le jeudi 15 novembre 2007
Le mercredi 21 novembre 2007
Le jeudi 3 avril 2008
Le jeudi 17 avril 2008

Fascicule n° 1

**Réunion d'organisation
et**

Première, deuxième et troisième réunions concernant :

Les questions d'actualité des
grandes villes canadiennes

NOTA :

Pour le rapport au Sénat sur le budget 2007-2008
du sous-comité sur les villes, voir le fascicule n° 1
du Comité sénatorial permanent des Affaires
sociales, des sciences et de la technologie

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE SUBCOMMITTEE ON CITIES

The Honourable Art Eggleton, P.C., *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cordy
Keon

Munson
Trenholme Counsell

(Quorum 3)

LE SOUS-COMITÉ SUR LES VILLES

Président : L'honorable Art Eggleton, C.P.

Vice-président : L'honorable Andrée Champagne

et

Les honorables sénateurs :

Cordy
Keon

Munson
Trenholme Counsell

(Quorum 3)

ORDER OF REFERENCE

Extract form the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 20, 2007:

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Adams:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- (a) poverty
- (b) housing and homelessness
- (c) social infrastructure
- (d) social cohesion
- (e) immigrant settlement
- (f) crime
- (g) transportation
- (h) the role of the largest cities in Canada's economic development

That the study be national in scope, with a focus on the largest urban community in each of the provinces;

That the study report propose solutions, with an emphasis on collaborative strategies involving, federal, provincial and municipal governments;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the Committee on this subject since the beginning of the First Session of the Thirty-Ninth Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2009, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* le mardi 20 novembre 2007 :

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Adams,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes. Que le Comité soit en particulier autorisé à examiner :

- a) la pauvreté;
- b) le logement et l'itinérance;
- c) les infrastructures sociales;
- d) la cohésion sociale;
- e) l'installation des immigrants;
- f) le crime;
- g) le transport;
- h) le rôle des grandes villes sur le développement économique canadien;

Que l'étude soit nationale et mette l'accent sur la plus importante collectivité urbaine de chacune des provinces;

Que le rapport propose des solutions, en mettant l'accent sur la coopération entre les ordres de gouvernement fédéral, provinciaux et municipaux;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le Comité sur ce sujet au cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au Comité;

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 30 juin 2009 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, November 15, 2007
(1)

[*English*]

The Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met at noon this day, in room 705, Victoria Building, for the purpose of holding its organization meeting.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Cordy, Eggleton, P.C., Keon and Trenholme-Counsell. (4).

In attendance: Brian O'Neal and Havi Echenberg, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The subcommittee proceeded to organize.

The clerk of the subcommittee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Keon moved that the Honourable Senator Eggleton, P.C., do take the chair of this subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eggleton took the chair.

The Honourable Senator Cordy moved that the Honourable Senator Champagne, P.C., be deputy chair of this subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Trenholme Counsell moved:

That the chair and the deputy chair be empowered to make decisions on behalf of the subcommittee with respect to its agenda, to invite witnesses and schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cordy moved:

That the subcommittee print its proceedings; and

That the chair be authorized to set this number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Trenholme Counsell moved:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the subcommittee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 15 novembre 2007
(1)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie tient aujourd'hui sa séance d'organisation, à midi, dans la salle 705 de l'édifice Victoria.

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Eggleton, C.P., Keon et Trenholme Counsell (4).

Également présents : Brian O'Neal et Havi Echenberg, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Le sous-comité tient sa séance d'organisation.

La greffière du sous-comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Keon propose que l'honorable sénateur Eggleton, C.P., assume la présidence du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Eggleton occupe le fauteuil.

L'honorable sénateur Cordy propose que l'honorable sénateur Champagne, C.P., soit élue vice-présidente du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Trenholme Counsell propose :

Que le président et la vice-présidente soient autorisés à prendre des décisions au nom du sous-comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cordy propose :

Que le sous-comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Trenholme Counsell propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La question, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Cordy moved:

That the chair, on behalf of the subcommittee, ask the Library of Parliament to assign research analysts to the subcommittee;

That the chair and the deputy chair be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the subcommittee; and

That the chair, on behalf of the subcommittee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Trenholme Counsell moved:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, and section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the subcommittee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and section 8, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the subcommittee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cordy moved:

That the subcommittee empower the chair and the deputy chair, to designate as required, one or more members of the subcommittee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved:

That the chair and the deputy chair be authorized to:

1) determine whether any member of the subcommittee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the subcommittee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the subcommittee; or (b) making a presentation related to the work of the subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cordy moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the subcommittee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon

L'honorable sénateur Cordy propose :

Que le président, au nom du sous-comité, demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au sous-comité;

Que le président et la vice-présidente soient autorisés à faire appel aux services des experts-conseils dont le sous-comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du sous-comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Trenholme Counsell propose :

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du sous-comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du sous-comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du sous-comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cordy propose :

Que le sous-comité autorise le président et la vice-présidente à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du sous-comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., propose :

Que le président et la vice-présidente soient autorisés à :

1) déterminer si un membre du sous-comité remplit un « engagement public » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu'un membre du sous-comité remplit un « engagement public » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du sous-comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cordy propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le sous-comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de

application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved:

That the chair and the deputy chair be empowered to allow, at their discretion, coverage by electronic media of the subcommittee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair noted that the time slot for meeting of the subcommittee is Thursdays 10:45 a.m. to 1:00 p.m.

The Honourable Senator Cordy moved:

That each subcommittee member be allowed to have staff persons present at in camera meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 12:05 p.m., pursuant to rule 92 (2)(e), the subcommittee continued in-camera to consider a draft agenda.

At 12:25 p.m., it was agreed that the subcommittee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 21, 2007

(2)

[English]

The Subcommittee on Cities met this day at 5:57 p.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C. presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, Eggleton, P.C., Keon, Munson, and Trenholme Counsell (5).

Others senators present: The Honourable Senators Brown, Callbeck, Cochrane, Cook and Pépin (5).

In attendance: Brian O'Neal and Havi Echenberg, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007 and delegated on Wednesday, November 21, 2007 by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, the subcommittee considered a special study budget application.

remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., propose :

Que le président et la vice-présidente soient autorisés à permettre la diffusion, à leur discrétion, des délibérations publiques par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible les travaux du sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le président souligne que les séances régulières du sous-comité se tiendront les jeudis, de 10 h 45 à 13 heures.

L'honorable sénateur Cordy propose :

Que, à moins qu'il en soit ordonné autrement, chaque membre du sous-comité soit autorisé à être accompagné d'un membre de son personnel aux séances à huis clos.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 12 h 5, conformément à l'alinéa 92(2)e du Règlement, le sous-comité poursuit ses travaux à huis clos afin d'examiner un projet d'ordre du jour.

À 12 h 25, il est convenu que le sous-comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 21 novembre 2007

(2)

[Traduction]

Le Sous-comité sur les villes se réunit aujourd'hui, à 17 h 57, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Eggleton, C.P., Keon, Munson et Trenholme Counsell (5).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Brown, Callbeck, Cochrane, Cook et Pépin (5).

Également présents : Brian O'Neal et Havi Echenberg, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 et aux pouvoirs qui lui ont été conférés le mercredi 21 novembre 2007 par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le sous-comité examine une demande de budget pour étude spéciale.

The Honourable Senator Munson moved:

That the following special study budget application (cities) for fiscal year 2007-08 be approved for submission to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology:

Summary of Expenditures:

Professional and Other Services	\$ 38,000
Transportation and Communications	0
All Other Services	2,000
Total:	\$ 40,000

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:59 p.m., it was agreed that the subcommittee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 3, 2008
(3)

[*English*]

The Subcommittee on Cities met in camera this day at 10:47 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Art Eggleton, P.C. presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, Eggleton, P.C., Keon, Munson and Trenholme Counsell (5).

In attendance: Brian O'Neal, Tyler Kustra and Tonine Simone, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

University of Saskatchewan:

Evelyn Peters, Professor, Department of Geography.

National Association of Friendship Centres:

Kama Steliga, Executive Director, Lillooet Friendship Centre.

Calvin Hanselmann, Director of Research.

Pursuant to rule 92 (2)(e), the subcommittee considered a draft agenda.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007 and delegated on Wednesday, November 21, 2007 by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, the subcommittee considered a special study budget application.

It was moved that the following special study budget application (cities) for fiscal year 2007-08 be approved for submission to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology:

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le budget pour l'étude spéciale sur les villes pour l'exercice 2007-2008 soit approuvé et présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie :

Résumé des dépenses :

Services professionnels et autres	38 000 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	2 000 \$
Total :	40 000 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 59, il est convenu que le sous-comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 3 avril 2008
(3)

[*Traduction*]

Le Sous-comité sur les villes se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 10 h 47, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P., (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Eggleton, C.P., Keon, Munson et Trenholme Counsell (5).

Également présents : Brian O'Neal, Tyler Kustra et Tonina Simeone, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS :

Université de la Saskatchewan :

Evelyn Peters, professeure, Département de géographie.

Association nationale des Centres d'amitié :

Kama Steliga, directrice générale, Lillooet Friendship Centre.

Calvin Hanselmann, directeur de recherche.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le sous-comité examine un projet d'ordre du jour.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 et aux pouvoirs qui lui ont été conférés le mercredi 21 novembre 2007 par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le sous-comité examine une demande de budget pour étude spéciale.

Il est proposé que le budget pour l'étude spéciale sur les villes pour l'exercice 2007-2008 soit approuvé et présenté au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie :

Summary of Expenditures:

Professional and Other Services	\$ 85,610
Transportation and Communications	\$ 227,290
All Other Services	\$ 14,100
Total:	\$ 327,000

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:08 a.m., the subcommittee suspended.

At 11:12 a.m. pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007 and delegated on Wednesday, November 21, 2007 by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, the subcommittee continued its examination on current social issues pertaining to Canada's largest cities, in particular poverty, housing and homelessness.

Ms Peters, Ms Steliga and Mr. Hanselmann each made a statement and responded to questions.

At 1:00 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 17, 2008

(4)

[English]

The Subcommittee on Cities met in camera this day at 11:27 a.m., in room 2, Victoria Building, the Chair, the Honourable Art Eggleton, P.C. presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, Eggleton, P.C., Keon, and Munson (4).

In attendance: Brian O'Neal, Havi Echenberg and Tyler Kustra, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007 and delegated on Wednesday, November 21, 2007 by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, the subcommittee continued its examination on current social issues pertaining to Canada's largest cities, in particular poverty, housing and homelessness.

WITNESSES:

Caledon Institute of Social Policy:

Michael Mendelson, Senior Scholar.

Council of Canadians with Disabilities:

Marie White, National Chairperson.

Résumé des dépenses :

Services professionnels et autres	85 610 \$
Transports et communications	227 290 \$
Autres dépenses	14 100 \$
Total :	327 000 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 8, la séance est interrompue.

À 11 h 12, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 et aux pouvoirs qui lui ont été conférés le mercredi 21 novembre 2007 par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le sous-comité poursuit son examen des questions d'actualité des grandes villes canadiennes, en particulier la pauvreté, le logement et l'itinérance.

Mmes Peters et Steliga ainsi que M. Hanselmann font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 13 heures, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 17 avril 2008

(4)

[Traduction]

Le Sous-comité sur les villes se réunit aujourd'hui à huis clos, à 11 h 27, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Art Eggleton, C.P., (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Eggleton, C.P., Keon et Munson (4).

Également présents : Brian O'Neal, Havi Echenberg et Tyler Kustra, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 et aux pouvoirs qui lui ont été conférés le mercredi 21 novembre 2007 par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le sous-comité poursuit son examen des questions d'actualité des grandes villes canadiennes, en particulier la pauvreté, le logement et l'itinérance.

TÉMOINS :

Caledon Institute of Social Policy :

Michael Mendelson, chercheur principal.

Conseil des Canadiens avec déficiences :

Marie White, présidente nationale.

University of Victoria:

Michael Prince, Professor of Social Policy.

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec:

Walter Zelaya, Representative.

Mr. Mendelson, Ms White, Mr. Prince and Mr. Zelaya each made a statement and responded to questions.

At 1:05 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Université de Victoria :

Michael Prince, professeur de politique sociale.

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec :

Walter Zelaya, représentant.

MM. Mendelson, Prince et Zelaya ainsi que Mme White font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 13 h 5, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du sous-comité,

Barbara Reynolds

Clerk of the Subcommittee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 15, 2007

The Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 12 p.m. to organize the activities of the subcommittee.

[English]

Barbara Reynolds, Clerk of the Committee: Honourable senators, there is a quorum. As clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair.

[Translation]

I am ready to receive a motion to that effect.

[English]

Are there any nominations?

Senator Keon: I nominate Senator Eggleton.

Ms. Reynolds: It is moved by the Honourable Senator Keon that the Honourable Senator Eggleton do take chair of this subcommittee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Reynolds: I declare the motion carried.

[Translation]

I invite Honourable Senator Eggleton to take the chair.

[English]

Senator Art Eggleton (Chair) in the Chair.

The Chair: Thank you very much, Senator Keon, for the nomination and for the support. We are back in business on this subcommittee.

The second item is the election of the deputy chair. The deputy chair has been Senator Champagne in the past, and I think she is willing to continue to serve but she cannot be here until the New Year. She is still recovering from her health challenges.

Senator Cordy: I nominate Senator Champagne for deputy chair.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The third item concerns decisions regarding agenda, witnesses and hearings. These are standard motions from here on in.

Senator Trenholme Counsell: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 15 novembre 2007

Le Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à midi, pour tenir sa séance d'organisation.

[Traduction]

Barbara Reynolds, greffière du comité : Honorables sénateurs, je constate que nous avons le quorum. Il m'appartient en tant que greffière de votre sous-comité de présider à l'élection à la présidence.

[Français]

Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

[Traduction]

Y a-t-il des propositions?

Le sénateur Keon : Je propose le sénateur Eggleton.

Mme Reynolds : Il est proposé par le sénateur Keon que le sénateur Eggleton soit président du sous-comité. Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Reynolds : Je déclare la motion adoptée.

[Français]

J'invite l'honorable sénateur Eggleton à prendre place au fauteuil.

[Traduction]

Le sénateur Art Eggleton (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci beaucoup, sénateur Keon, d'avoir proposé ma candidature et de votre appui. Nous reprenons les travaux de notre sous-comité.

Le deuxième point est l'élection à la vice-présidence. Le sénateur Champagne occupait ce poste dans le passé et je pense qu'elle est disposée à continuer de le faire, mais ne peut être ici avant la nouvelle année. Elle ne s'est pas entièrement remise de ses problèmes de santé.

Le sénateur Cordy : Je propose le sénateur Champagne à la vice-présidence.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La troisième motion porte sur des décisions relativement au programme, aux témoins et aux audiences. À partir de maintenant, nous étudierons des motions usuelles.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

The Chair: Carried.

The fourth item is with respect to a motion to print the subcommittee proceedings.

Senator Cordy: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The fifth item refers to the authorization to hold meetings and to print evidence when quorum is not present.

Senator Trenholme Counsell: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The sixth item concerns research staff.

Senator Cordy: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Our research staff will join us now. They are Mr. Brian O'Neal and Ms. Havi Echenberg.

The seventh item is with respect to authority to commit funds and certify accounts.

Senator Trenholme Counsell: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The next item deals with travel.

Senator Cordy: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The ninth item deals with designation of members travelling on subcommittee business.

Senator Trenholme Counsell: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Item number 10 is with respect to travelling and living expenses of witnesses.

Senator Cordy: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

Le président : Adopté.

La quatrième motion a trait à l'impression des délibérations du sous-comité.

Le sénateur Cordy : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La cinquième motion se rapporte à l'autorisation à tenir des réunions et à l'impression des témoignages en l'absence de quorum.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La sixième motion concerne le personnel de recherche.

Le sénateur Cordy : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Notre personnel de recherche se joindra à nous maintenant : M. Brian O'Neal et Mme Havi Echenberg.

La septième motion porte sur l'autorisation à engager des fonds et à approuver les comptes à payer.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La motion suivante porte sur les voyages.

Le sénateur Cordy : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La neuvième motion porte sur la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du sous-comité.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

La dixième motion a trait aux frais de déplacement des témoins.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

The Chair: Carried.

The eleventh item deals with electronic media coverage of public meetings.

Senator Trenholme Counsell: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Our time slot for regular meetings will be Thursdays, 10:45 a.m. to 1p.m., although there is an exception next week. Because the Population Health Subcommittee has a special arrangement for a video conference with people from Sweden, they have to have it in the morning because of time zone differences. They will have Thursday morning next week and we will have Wednesday.

On most occasions, we will be both time slots because we have been doing much of the schedule on the poverty, housing and homelessness segment of the Cities Committee agenda, as they are germane to both committees.

Senator Trenholme Counsell: We meet on November 21 and not November 22?

The Chair: Yes. There is one more motion. This one is about attendance of senators' staff at in camera meetings.

Senator Cordy: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Other business will be dealt with in camera.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Wednesday, November 21, 2007

The Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 5:57 p.m. to consider a draft budget.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: We will now go into the Subcommittee on Cities to pass the budget. Unfortunately, because of prorogation, we need to do these things all over again. We will do the budget, and then we will come back to the main committee to adopt the budget from the Subcommittee on Cities.

We said we would do some electronic consultations, so the budget item is for consultations for electronics and the researcher to help pull all that together. That is the main thing; then we have miscellaneous hospitality. There is not much there.

Le président : Adopté.

La onzième motion se rapporte à la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électronique.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Les réunions ordinaires du sous-comité auront lieu les jeudis, de 10 h 45 à 13 heures, sauf la semaine prochaine. Puisque les membres du Sous-comité sur la santé des populations ont un arrangement pour tenir une vidéoconférence avec des Suédois, leur réunion doit se dérouler en matinée en raison du décalage horaire. La semaine prochaine, ils se réuniront le jeudi matin et nous, le mercredi.

La plupart du temps, nous occuperons les deux créneaux parce que nous avons fait le gros du travail sur le segment portant sur la pauvreté, le logement et l'itinérance du programme du sous-comité sur les villes, puisque ces questions concernent les deux comités.

Le sénateur Trenholme Counsell : Nous nous réunissons le 21 et non pas le 22 novembre?

Le président : Oui. Il reste une dernière motion. Elle porte sur la présence du personnel aux séances à huis clos.

Le sénateur Cordy : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Nous aborderons d'autres questions à huis clos.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, le mercredi 21 novembre 2007

Le Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, se réunit aujourd'hui, à 17 h 57, pour étudier une ébauche de budget.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Nous allons maintenant nous réunir en Sous-comité sur les villes pour adopter le budget. Malheureusement, en raison de la prorogation, il faut tout reprendre à zéro. Nous allons voir au budget, après quoi nous siégerons comme comité principal en vue d'adopter le budget présenté par le Sous-comité sur les villes.

Nous avons dit que nous ferions des consultations par voie électronique, de sorte que le poste budgétaire vise la tenue de consultations par voie électronique et le chercheur qui nous aidera à en faire un tout. Et c'est là l'essentiel, après quoi nous examinerons les frais d'accueil divers. Il n'y a pas grand-chose.

Do I have a motion to adopt this item from Senator Munson?

Senator Munson: I so move.

The Chair: Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried. I now adjourn the meeting of the Subcommittee on Cities.

The committee adjourned.

Puis-je avoir une motion d'adoption du budget du sénateur Munson?

Le sénateur Munson : Je le propose.

Le président : Est-on d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée. Le Sous-comité sur les villes s'ajourne.

La séance est levée.

OTTAWA, Thursday, April 3, 2008

The Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 11:12 a.m. to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities.

Senator Art Eggleton (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: The meeting is in session. Welcome to the Subcommittee on Cities. Today we are studying poverty among urban Aboriginals.

[*English*]

Our subcommittee is building on work done previously at the Senate in the matter of poverty, particularly the 1971 report headed by Senator David Croll and the 1997 report by Senator Cohen entitled *Sounding the Alarm: Poverty in Canada*. At the same time, our study is complementary to work being done by the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, chaired by Senator Fairbairn. At the request of Senator Segal, it is dealing with the issue of rural poverty. Therefore, we are trying to pull this together.

Today, we have three panels, each of which will speak for five minutes. Ms. Peters is an urban social geographer from the University of Saskatchewan. Her work has focused on urban Aboriginal people. She was a policy analyst with the Royal Commission on Aboriginal Peoples and has since studied urban settlement patterns among Aboriginal peoples, as well as self-government in urban settings.

Mr. Hanselmann was recently appointed Director of Research, National Association of Friendship Centres. He was previously with Indian and Northern Affairs Canada, INAC, and was the author of several studies on urban Aboriginal issues in Western Canadian cities for the Canada West Foundation. He has demonstrated an interest in urban Aboriginal policy development.

OTTAWA, le jeudi 3 avril 2008

Le Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 11 h 12 pour étudier les questions d'actualité des grandes villes canadiennes.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : La séance est ouverte. Bienvenue au Sous-comité sur les villes. Nous examinons aujourd'hui la pauvreté parmi les Autochtones vivant en milieu urbain.

[*Traduction*]

Notre sous-comité table sur le travail effectué au Sénat sur la question de la pauvreté, particulièrement sur le rapport de 1971 préparé sous la direction du sénateur David Croll et le rapport de 1997 du sénateur Cohen intitulé *La pauvreté au Canada : le point critique*. En même temps, notre étude est complémentaire au travail réalisé par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, présidé par le sénateur Fairbairn. À la demande du sénateur Segal, il se penche sur la question de la pauvreté rurale. Nous essayons donc de procéder de manière concertée.

Aujourd'hui, nous recevons trois groupes, qui auront chacun la parole cinq minutes. Mme Peters est professeure en géographie sociale urbaine à l'Université de la Saskatchewan. Ses travaux portent sur les Autochtones en milieu urbain. Elle a travaillé comme analyste politique au sein de la Commission royale sur les peuples autochtones et étudie depuis les modèles d'établissement des Autochtones en milieu urbain, de même que l'autonomie gouvernementale en milieu urbain.

M. Hanselmann a récemment été nommé directeur de la recherche de l'Association nationale des centres d'amitié. Il travaillait auparavant pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le MAINC. Il est l'auteur de plusieurs études sur les Autochtones qui vivent dans les villes de l'Ouest canadien produites pour la Canada West Foundation. Il affiche un intérêt à l'égard du développement de la politique autochtone en milieu urbain.

Ms. Steliga is the Executive Director of the Lillooet Friendship Centre in British Columbia. There are 117 friendship centres across Canada; 24 are in British Columbia. The centre offers a victim assistance program, a food bank, a meal program and addiction treatment services.

Welcome to all three of you.

Evelyn Peters, Professor, Department of Geography, University of Saskatchewan: Thank you, Mr. Chair and members of the subcommittee. Part of my academic work involves tracking census data on urban Aboriginal people.

There is a variety of contradictory ideas about urban Aboriginal in cities. On the one hand, some literature suggests that Aboriginal people migrating into cities would create ghettos characterized by poverty and create challenges for both Aboriginal and non-Aboriginal people. On the other hand, some perspectives emphasize the socio-economic progress of urban Aboriginal people.

I want to look briefly at the some of the statistics and at the existence of urban Aboriginal poverty, the diversity between cities, the diversity within the urban Aboriginal population and change over time. Additionally, I want to address issues of concentration. Periodically in the media, reporters suggest that there are ghetto-like conditions, especially in Western cities, paralleling the U.S. experience.

I want to mention a couple of things before I address the statistics. It is important not to look at the statistics only at face value. They reflect a history of dispossession and colonialism. It is not just poverty; it is poverty in a particular historical context.

Also, many Aboriginal people feel that census data consistently presents them as lacking, rather than highlighting some of their strengths. I use census data because of its breadth and its comparability over time, but it is important to recognize there are critiques about the use of this data.

Please turn to the tables in the presentation, and I will highlight some of my remarks with reference to the tables. The first table is an aggregate drawn from the 2001 Census. I used the 2001 Census because the 2006 economic data have not been released yet. The first table compares things like income, poverty, good income and unemployment rates for Aboriginal and non-Aboriginal people.

You can see that there are substantial differences. For example, the average income of urban Aboriginal people is about two-thirds that of non-Aboriginal people. At the bottom, the unemployment rates for Aboriginal people are about 16 per cent, while the unemployment rates for non-Aboriginal people are about 7 per cent. There is diversity on aggregate.

Mme Steliga est directrice exécutive de la Lillooet Friendship Centre Society, qui est établie en Colombie-Britannique. Il y a 117 centres d'amitié au Canada, dont 24 en Colombie-Britannique. Ce centre offre un programme d'aide aux victimes, une banque alimentaire, un programme de repas et des services de traitement des dépendances.

Je vous souhaite la bienvenue à tous les trois.

Evelyn Peters, professeure, Département de géographie, Université de la Saskatchewan : Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du sous-comité. Dans le cadre de mes travaux universitaires, j'étudie les données de recensement sur les Autochtones qui vivent en milieu urbain.

Il y a diverses idées contradictoires sur les Autochtones qui vivent dans les villes. D'une part, la documentation permet de croire que la migration des Autochtones vers les villes créerait des ghettos affligés par la pauvreté dans les zones urbaines et serait une source de défis pour les Autochtones comme les non-Autochtones. D'autre part, certains points de vue mettent aussi l'accent sur le progrès socioéconomique des Autochtones vivant en milieu urbain.

J'aimerais vous présenter brièvement quelques statistiques et me pencher sur les dimensions de la pauvreté des Autochtones en milieu urbain; la diversité entre les villes; la diversité au sein de la population autochtone urbaine; l'évolution avec le temps ainsi que les problèmes de concentration dans les grandes villes. Périodiquement dans les médias, les journalistes prétendent qu'on trouve ici des conditions semblables à celles des ghettos des grandes villes américaines, surtout dans les villes de l'Ouest.

J'aimerais mentionner quelques éléments avant de vous parler de statistiques. Il est important de ne pas prendre les statistiques au pied de la lettre. Elles témoignent d'une histoire de dépossession et de colonialisme. Il ne s'agit pas de pauvreté pure et simple; il s'agit de pauvreté dans un contexte historique particulier.

De plus, beaucoup d'Autochtones trouvent que le recensement présente toujours leurs faiblesses, plutôt que de souligner leurs forces. J'utilise les données de recensement en raison de leur étendue et de leur comparabilité au fil du temps, mais il faut reconnaître que l'utilisation de ces données est critiquée.

Prenons les tableaux qui figurent dans mon mémoire; je vais vous faire part de quelques observations sur ces tableaux. Le premier présente une compilation tirée du recensement de 2001. J'ai utilisé le recensement de 2001 parce que les données économiques de 2006 ne sont pas encore sorties. Le premier tableau compare des facteurs comme le revenu, la pauvreté, un bon revenu et le taux de chômage chez les Autochtones et les non-Autochtones.

Vous pouvez constater qu'il y a des différences considérables. Par exemple, le revenu moyen des Autochtones en milieu urbain correspond environ aux deux tiers de celui des non-Autochtones. En bas, le taux de chômage chez les Autochtones est d'environ 16 p. 100, alors que le taux de chômage chez les non-Autochtones est d'environ 7 p. 100. En somme, les chiffres sont différents.

The next table is complex, but it looks at different large cities. I wanted to highlight with that table the fact that the situation of Aboriginal people differs in different cities. There is still more poverty among Aboriginal than non-Aboriginal people, but the gap is bigger in Prairie cities, especially Regina, Saskatoon, Winnipeg and Thunder Bay, though Thunder Bay is not usually seen as a Prairie city. However, it falls into that socio-economic category.

The gap is less on aggregate in larger cities: Toronto, Ottawa and Montreal. I will look at the unemployment rates for Regina, Saskatoon, Winnipeg and Thunder Bay. There is up to a 15 per cent difference there between Aboriginal and non-Aboriginal people. The unemployment rates are at the bottom of the table. That is compared to a difference of between 3 per cent and 5 per cent for Toronto, Ottawa-Gatineau and Montreal.

The urban Aboriginal poverty is different in different cities, and I think the implication is that probably different policy mechanisms are required.

Tables 3 and 4 emphasize that there is also a difference within the urban Aboriginal population. Table 3 compares 1991 and 2001. It shows that the unemployment rates have gone down over that decade. There are more people with a university degree; there is a larger proportion with high school education; and there is a slight decline in people receiving government transfer payments.

Some researchers argue that there is an emerging middle class in the urban Aboriginal population. It is important not to see the whole Aboriginal population as characterized by poverty. There is also success there.

On the other hand, there are real poverty issues in some segments of the population. Table 4 looks at statistics from a study that I did with some students in Prince Albert in Northern Saskatchewan, in which we interviewed 123 First Nations people. These people are hidden homeless. The average age is 26; average monthly income is less than \$400; 60 per cent are on social assistance; over 15 per cent have no income; only 15 per cent are employed; less than a quarter have high school; and almost half have a substance abuse problem.

Within the Aboriginal population there are different needs — needs for post-secondary education, for housing and for addictions programs. These are basic human needs.

The next table is complicated, and I will summarize it rather than take you through it. When we talk about change over time, it is important to look not only at changes in the Aboriginal population but also at changes in the non-Aboriginal population. These are special cross-tabulations from Statistics Canada. I know I am jumping around to different data sources, but one of the issues is the difficulty of getting comparable data over time.

Le tableau suivant est complexe, mais il illustre la situation dans différentes grandes villes. Je voulais faire ressortir que la situation des Autochtones diffère d'une ville à l'autre. Il y a toujours une pauvreté plus grande chez les Autochtones que chez les non-Autochtones, mais l'écart le plus grand s'observe dans les villes des Prairies, particulièrement Regina, Saskatoon, Winnipeg et Thunder Bay, même si Thunder Bay n'est pas habituellement considérée comme une ville des Prairies. Elle entre tout de même dans cette catégorie socioéconomique.

L'écart est généralement moindre dans les grandes villes comme Toronto, Ottawa et Montréal. Regardons de plus près le taux de chômage à Regina, Saskatoon, Winnipeg et Thunder Bay. L'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones se creuse jusqu'à 15 p. 100. Le taux de chômage est donné au bas du tableau. Cet écart se compare à la différence de 3 à 5 p. 100 qui s'observe à Toronto, à Ottawa-Gatineau et à Montréal.

La pauvreté autochtone en milieu urbain varie d'une ville à l'autre, et il s'en dégage qu'il faut probablement adopter des politiques différentes.

Les tableaux 3 et 4 illustrent qu'il y a aussi une différence au sein la population autochtone urbaine elle-même. Le tableau 3 compare les années de 1991 à celle de 2001. Il montre que les taux de chômage ont diminué pendant cette décennie. Il y a plus de personnes qui obtiennent un diplôme universitaire, il y en a plus qui terminent leurs études secondaires et le nombre de personnes qui reçoivent des paiements de transfert du gouvernement diminue légèrement.

Certains chercheurs prétendent qu'on voit émerger une classe moyenne dans la population autochtone urbaine. Il importe de comprendre que toute la population autochtone n'est pas pauvre. Elle connaît aussi ses succès.

Par contre, il y a de véritables problèmes de pauvreté dans certains segments de la population. Le tableau 4 présente les statistiques tirées d'une étude que j'ai réalisée avec des étudiants de Prince Albert, dans le Nord de la Saskatchewan, dans le cadre de laquelle nous avons interrogé 123 membres des Premières nations. Ce sont des itinérants cachés. Leur moyenne d'âge est de 26 ans; leur revenu mensuel moyen, de moins de 400 \$; 60 p. 100 d'entre eux reçoivent de l'aide sociale; plus de 15 p. 100 n'ont pas de revenu; seuls 15 p. 100 ont un emploi; moins du quart ont un diplôme d'études secondaires; enfin, presque la moitié a un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie.

Au sein de la population autochtone, les besoins diffèrent : études postsecondaires, logement et traitement des dépendances. Ce sont des besoins humains de base.

Le tableau suivant est assez complexe, et je vais vous le résumer plutôt que de le vous présenter en détail. Quand on dit que les choses évoluent avec le temps, il faut examiner non seulement les changements dans la population autochtone, mais aussi les changements dans la population non autochtone. Vous voyez ici des tableaux croisés spéciaux de Statistique Canada. Je sais que je saute d'une source de données à l'autre, mais il est toujours difficile de trouver des données qu'on peut comparer dans le temps.

The third column from the left shows that between 1981 and 2000, there is clearly improvement in the First Nations and Metis or generally Aboriginal populations in cities. There is a slight decline in poverty, a 2.6 per cent increase in individuals with good income, a slight decline in the unemployment rate, an increase in the participation rate and an increase in managerial, supervisory or professional occupations.

The non-Aboriginal population's statistics also improved over time. When you put these together, it is clear that there is an improvement in the urban Aboriginal population, but the gap itself is narrowing because there are also improvements in the non-Aboriginal urban population. That this gap is narrowing slowly is a matter of concern.

The last table is just one attempt to look at the issue of concentration. This compares the 2006 data, which are out now, to the 1996 data. I look mainly at Prairie cities because they have the largest numbers and proportion of Aboriginal populations. This is one way of looking at the issue of concentration.

We identified inner city or core areas on the basis of the age of housing. It is a standard way that geographers approach the inner city. I looked at the percentage of the core area that was Aboriginal in 1996 and in 2006, and also the percentage of the total Aboriginal population of the city that lived in the core area. That is one way of getting a sense of whether concentration is taking place.

The second set of data, for Edmonton, Saskatoon, Regina and Winnipeg, shows that the percentage of the core that is Aboriginal has not increased dramatically between 1996 and 2006. It has gone down slightly in Edmonton and increased a bit in Saskatoon, Regina and Winnipeg, but 80 per cent or more of the people living in the core are non-Aboriginal, and there has not been a huge increase.

If we look at the percentage of the total population of the census metropolitan area that is Aboriginal, a larger proportion of the Aboriginal population lives in other areas than in the inner city or core, and that has not changed dramatically either.

Let me put this carefully. It is the case that some Aboriginal people are living in very poor areas and in poor housing. That is a matter of major concern. However, it is not the case that what is happening in Canadian cities is similar to what happened in U.S. cities where huge ghetto areas emerged — 70 to 80 census tracts that are almost entirely Black or Hispanic and living in desperate poverty. That is not happening in cities in Canada.

That is not to say that it is not a concern where Aboriginal people are living in poverty and poor housing. However, we have to use models or approaches that reflect the urban Aboriginal situation and not import models from other countries.

La troisième colonne à partir de la gauche montre qu'entre 1981 et 2000, la situation des Premières nations et des Métis ou des Autochtones en général dans les villes s'est nettement améliorée. La pauvreté a diminué légèrement. Le nombre de personnes qui touchent un bon revenu a augmenté de 2,6 p. 100. Le taux de chômage a diminué légèrement et le taux de participation a augmenté. Les Autochtones sont également plus nombreux dans les postes de gestion et de supervision ou les postes professionnels.

Les statistiques sur la population non autochtone s'améliorent elles aussi avec le temps. Si on les compare, il apparaît clairement que la situation de la population autochtone urbaine s'améliore, mais que l'écart se rétrécit parce que les choses s'améliorent aussi dans la population urbaine non autochtone. Le fait que cet écart tarde à se rétrécir est inquiétant.

Le dernier tableau est une tentative pour étudier les problèmes de concentration. Il compare les données de 2006, qui viennent de sortir, aux données de 1996. J'étudie surtout les villes des Prairies parce que c'est là où les populations autochtones sont les plus grandes, en nombre absolu et proportionnellement. C'est une des façons d'étudier le problème de la concentration.

Nous avons délimité le centre-ville ou les quartiers centraux en fonction de l'âge des bâtiments. C'est une formule classique pour les géographes afin de délimiter le centre-ville. J'ai étudié le pourcentage de personnes autochtones dans les centres-villes en 1996 et en 2006, de même que le pourcentage total d'Autochtones de la ville qui vivent au centre-ville. C'est une façon de déterminer où ils se concentrent.

La deuxième série de données, pour Edmonton, Saskatoon, Regina et Winnipeg, montre que le pourcentage des Autochtones qui vivent au centre-ville n'a presque pas augmenté entre 1996 et 2006. Il a même diminué légèrement à Edmonton et a augmenté légèrement à Saskatoon, à Regina et à Winnipeg, mais au moins 80 p. 100 des habitants du centre-ville ne sont pas Autochtones, et le nombre d'Autochtones n'a pas augmenté beaucoup.

Si l'on regarde le pourcentage d'Autochtones dans la population générale qui vivent dans la zone métropolitaine selon le recensement, il y a plus d'Autochtones qui vivent dans d'autres quartiers que le centre-ville, et là encore, les choses n'ont pas changé beaucoup.

Il faut faire très attention. Il est vrai que certains Autochtones vivent dans des quartiers très pauvres et des taudis. C'est très préoccupant. Cependant, il n'est pas vrai que ce qui s'observe dans les villes canadiennes ressemble à ce qui est arrivé dans les villes américaines où d'immenses ghettos sont apparus : de 70 à 80 secteurs de recensement composés presque entièrement de noirs ou d'hispanophones qui vivent dans une très grande pauvreté. Ce n'est pas ce qui s'observe dans les villes du Canada.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas lieu de nous inquiéter des Autochtones qui vivent dans la pauvreté et dans des taudis. Cependant, il faut utiliser des modèles ou des solutions adaptées à la situation des Autochtones en milieu urbain et non importer des modèles d'autres pays.

The Chair: That will generate a few questions. Mr. Hanselmann is next.

Calvin Hanselmann, Director of Research, National Association of Friendship Centres: Thank you for inviting me here today. I am appearing in my capacity as Director of Research for the National Association of Friendship Centres, NAFC. I have spent most of the last 15 years working on urban Aboriginal issues, primarily from a policy research perspective.

I have been invited to speak today about poverty among Aboriginal people living in major cities. Given the brevity of time, I want to address two main issues: how governments could better coordinate their activities to improve outcomes among urban Aboriginal peoples, and the need for more appropriate research. Hopefully my opening remarks, together with those of my co-panellists, will contribute to an informative and productive discussion.

I understand that the subcommittee is interested in ways in which governments could better coordinate their activities to reduce poverty among urban Aboriginal peoples. Let me be frank, friendship centres are the best investment governments have been making, and could make in the future, to coordinate their activities to reduce poverty among urban Aboriginal peoples.

Aboriginal friendship centres are the country's most significant urban Aboriginal service infrastructure. For decades, friendship centres have been on the ground, lending support to thousands of urban Aboriginal peoples on the pathway to greater self-reliance, accomplishment and enduring success.

Visitors to friendship centres can find access to cultural programs, education, training, employment counselling, health programs and other services. There are very few urban Aboriginal peoples who have not benefited from friendship centres.

In terms of coordinating their activities to improve outcomes, governments have done very well from their investments in friendship centres. For example, in 2006-07, friendship centres across Canada leveraged approximately \$16 million to deliver over 1,200 programs on behalf of federal, provincial, territorial, municipal and Aboriginal governments, worth almost \$90 million in total. This is how to coordinate activities to improve outcomes.

However, the budget for the Aboriginal Friendship Centres Program has been virtually unchanged since 1996. For more than 10 years, friendship centres have been forced to make do with no increase in support. Imagine if you were a business owner or a manager being forced to deal with increasing costs without being able to increase your revenues for over a decade.

Le président : Votre présentation fera certainement jaillir quelques questions. C'est au tour de M. Hanselmann.

Calvin Hanselmann, directeur de la recherche, Association nationale des centres d'amitié : Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui. Je comparais en tant que directeur de la recherche de l'Association nationale des centres d'amitié, ou ANCA. J'ai passé la plus grande partie des 15 dernières années de ma vie à étudier les problèmes des Autochtones qui vivent en milieu urbain, principalement dans une perspective de recherche sur les politiques.

J'ai été invité à m'exprimer ici sur la pauvreté des Autochtones dans les grandes villes. Compte tenu du peu de temps dont nous disposons, j'aimerais aborder deux questions principales : les moyens que pourraient utiliser les gouvernements pour mieux coordonner leurs activités afin d'améliorer le sort des Autochtones qui vivent en milieu urbain et la nécessité d'une recherche plus importante et plus adaptée. J'espère que mes observations préliminaires et l'intervention des autres panélistes contribueront à une discussion instructive et fructueuse.

Je crois avoir compris que le sous-comité aimerait savoir comment les gouvernements pourraient améliorer la coordination des activités afin de réduire la pauvreté des Autochtones qui vivent en milieu urbain. Je vais aller droit au but : s'il s'agit de cet objectif, les centres d'amitié sont le meilleur investissement que les gouvernements ont fait et pourraient faire dans l'avenir pour coordonner leurs activités afin de réduire la pauvreté chez les Autochtones des milieux urbains.

En ville, les centres d'amitié autochtones forment l'infrastructure nationale de services la plus importante pour les Autochtones. Depuis des décennies, les centres d'amitié sont sur le terrain pour aider des milliers d'Autochtones à trouver leur chemin vers une plus grande autonomie, leur accomplissement et leur réussite à long terme.

Les centres d'amitié donnent à leurs visiteurs un accès à des programmes culturels, à une éducation, à une formation, à des conseils d'orientation sur l'emploi, à des programmes de santé et à d'autres services. Très peu d'Autochtones vivant en milieu urbain n'ont pas bénéficié des centres d'amitié.

Pour ce qui est de coordonner les activités afin d'améliorer les résultats, les gouvernements ont bien tiré parti de leurs investissements dans les centres d'amitié. Par exemple, en 2006-2007, à l'échelle nationale, les centres d'amitié ont mobilisé environ 16 millions de dollars afin d'exécuter plus de 1 200 programmes au nom des administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones, pour une valeur totale de presque 90 millions de dollars. C'est le moyen de coordonner les activités et d'améliorer les résultats.

Cependant, le budget des centres d'amitié autochtones est pratiquement identique depuis 1996, ce qui signifie que depuis plus de 10 ans, ils ont été obligés de s'arranger pour fournir leurs services sans aucune augmentation de ce soutien financier. Imaginez un chef d'entreprise ou un directeur obligé de composer avec une augmentation des coûts sans pouvoir augmenter ses revenus pendant 10 ans.

Therefore, I recommend that the subcommittee recommend that the Government of Canada immediately work with the National Association of Friendship Centres to ensure that the Aboriginal Friendship Centre Program budget is increased in the next federal budget to account for increases in population, inflation and future growth.

It is clear to anyone with an interest in urban and Aboriginal issues that the rapid increases in off-reserve and urban Aboriginal populations have not been matched by a corresponding increase in scholarly or policy attention. Furthermore, the work that is undertaken is not always done collaboratively with members of Aboriginal communities. This severely limits its practical import and uptake.

For years, the NAFC has called upon governments, researchers and others to pay more attention to urban Aboriginal policy research. However, we have not seen the level of activity that is needed or warranted. In response, the NAFC has decided to take a leadership role in the urban Aboriginal policy research field. We are currently involved in two major initiatives.

The first is entitled “Informing Program and Service Needs of Urban Aboriginal Peoples through a Geographic Approach.” This is a data-driven exercise to analyze the Aboriginal population in 117 communities in which a friendship centre is located, as well as an additional 107 “gap” communities in which a friendship centre does not exist even though there is demonstrable need. The purpose is to give the NAFC and decision makers a better idea of the service needs of the urban Aboriginal population.

The second is the Urban Aboriginal Knowledge Network. This initiative seeks to create an international policy research network focusing on Aboriginal concerns in urban settings. In Canada, this network will take the form of interconnected think tanks, bringing together academics, Aboriginal and local community leaders, government representatives and public and private stakeholders. Together, they will develop a socially relevant and academically rigorous research program focusing on urban Aboriginal policy issues and best practices. The overarching goal of the network is to achieve a better life for Aboriginal people living in cities and towns.

It is regrettable that no one in the Government of Canada is doing this research, and that an underfunded Aboriginal organization finds it necessary to do the work. The most significant challenge facing the NAFC in taking this leadership role and attempting to fill the research void is a lack of resources. Therefore, I recommend that the subcommittee recommend that the Government of Canada provide funding

Je recommande donc que le sous-comité recommande que le gouvernement du Canada travaille immédiatement avec l'Association nationale des centres d'amitié en vue de l'augmentation du budget du Programme des centres d'amitié autochtones dans le prochain budget fédéral, compte tenu de l'augmentation de la population, de l'inflation et de la croissance future.

Il est clair, pour quiconque s'intéresse aux questions urbaines et autochtones, que la croissance rapide de la population autochtone dans les réserves et à l'extérieur n'a pas entraîné une attention d'importance équivalente de la part des chercheurs universitaires et des décideurs. En outre, le travail effectué n'est pas toujours le fruit d'une collaboration avec les membres des communautés autochtones. Cela limite gravement son importance pratique et son acceptation.

Depuis des années, l'ANCA appelle le gouvernement, les chercheurs et d'autres parties à accorder plus d'attention à la recherche sur les politiques touchant les Autochtones en milieu urbain, mais nous n'avons pas vu le niveau d'activité nécessaire. C'est pourquoi l'ANCA a décidé de jouer un rôle de leadership dans ce domaine de recherche. Nous participons actuellement à deux grands projets.

Le premier, qui s'intitule « Faire connaître les besoins en programmes et en services des Autochtones vivant en milieu urbain : une approche géographique (Informing Program and Service Needs of Urban Aboriginal Peoples through a Geographic Approach), est un processus d'analyse axé sur les données relatives à la population autochtone de 117 collectivités où se trouve un centre d'amitié et sur 107 autres collectivités qui n'en ont pas même si on peut faire la preuve de ce besoin. Il s'agit de donner à l'ANCA une idée plus précise des besoins en services de la population autochtone des villes.

Le deuxième projet est le Réseau de savoirs sur les Autochtones en milieu urbain (*Urban Aboriginal Knowledge Network*). Ce projet vise à créer un réseau international de recherches sur les politiques centré sur les problèmes des Autochtones vivant en milieu urbain. Au Canada, le réseau prendra la forme de groupes de réflexion interconnectés réunissant des universitaires, des Autochtones, des dirigeants communautaires, des représentants du gouvernement et des intervenants du secteur public et du secteur privé. Ensemble, ils élaboreront un programme de recherche, valable socialement et rigoureux sur le plan de la recherche, qui se consacrera aux politiques visant les Autochtones en milieu urbain et aux questions de pratiques modèles. Le but ultime du réseau est d'améliorer le sort des Autochtones qui résident dans les villes.

Il est regrettable qu'il n'y ait personne au gouvernement du Canada pour mener cette recherche et qu'une organisation autochtone sous-financée se rende compte qu'elle est obligée de le faire. En assumant ce rôle de leadership et en s'efforçant de combler les lacunes en recherche, la grande difficulté que devra surmonter l'ANCA est le manque de ressources. Je recommande donc que le sous-comité recommande que le gouvernement du

support to the National Association of Friendship Centres to facilitate the pursuit of a robust urban Aboriginal policy research agenda.

Urban Aboriginal poverty will be alleviated only when we turn our minds to the challenges facing urban Aboriginal service delivery and only by having timely and relevant information about the communities in which Aboriginal peoples live. I therefore want to leave you with two points.

The first is the need for the federal government to increase its investment in the Aboriginal Friendship Centre Program. An enhanced program would go far in facilitating coordination among and across governments in attempting to address urban Aboriginal poverty.

The second point is the importance for the Government of Canada and others to support the research efforts of the National Association of Friendship Centres. It is only through sound, appropriate, inclusive research that decision makers such as yourselves can be adequately informed on these important issues.

No informed observer would suggest that governments in Canada are responding adequately or appropriately to their urban Aboriginal citizens. There is much more that could be said about urban Aboriginal issues, and I am sure your study will contribute to the dialogue that is needed. I trust that you, as honourable senators, will do all in your wisdom and your power to help remedy the situation.

The Chair: Thank you very much for your clear recommendations. Now we will hear from Ms. Steliga.

Kama Steliga, Executive Director, Lillooet Friendship Centre, National Association of Friendship Centres: Thank you. I also sit on the National Association of Friendship Centres' executive. I come today humbled by the opportunity to share the on-the-ground perspective and some of the initiatives for the Friendship Centre that I, as a community member, have had the opportunity to be involved in.

My background is in community development and clinical counselling. I have been involved in a number of local, regional, national and international initiatives on community development work, service gaps in population health, and development of services in the same accord.

The Lillooet Friendship Centre is celebrating its thirtieth anniversary this year. We are excited to look back over the years and recognize the growth and success that we have had over that time. We are the largest social service organization in the community. Currently, we offer 24 different programs on employment, family and health services, as well as recreational, culture and community development services.

Canada fournisse un soutien financier à l'Association nationale des centres d'amitié pour faciliter la mise en œuvre d'un programme de recherche solide sur les politiques concernant les Autochtones qui résident en milieu urbain.

La pauvreté des Autochtones qui vivent en milieu urbain ne sera réduite que lorsque nous réfléchirons aux problèmes de la prestation des services destinés à cette population et uniquement si nous disposons au bon moment d'informations valables sur les collectivités où habitent les Autochtones. J'aimerais donc conclure en insistant sur deux points.

Premièrement, la nécessité pour le gouvernement fédéral d'investir davantage dans le Programme des centres d'amitié autochtones. Un programme renforcé contribuerait énormément à faciliter la coordination entre et dans les divers paliers de gouvernement en vue de s'attaquer aux problèmes des Autochtones en milieu urbain.

Deuxièmement, la nécessité pour le gouvernement du Canada et d'autres intervenants concernés de soutenir les activités de recherche de l'Association nationale des centres d'amitié. Les décideurs, dont vous faites partie, ne peuvent être bien informés sur ces enjeux importants que s'il existe une recherche rigoureuse, adaptée et inclusive.

Aucun observateur informé ne peut avancer que les gouvernements au Canada tiennent compte suffisamment et adéquatement des besoins de leurs citoyens autochtones vivant en milieu urbain. On pourrait en dire beaucoup plus long sur ces questions, et je suis sûr que votre étude contribuera au dialogue nécessaire à cet égard. Je suis également convaincu que vous, honorables sénateurs, userez de toute votre sagesse et ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour redresser la situation.

Le président : Je vous remercie beaucoup de vos recommandations claires. Nous allons maintenant entendre Mme Steliga.

Kama Steliga, directrice générale, Lillooet Friendship Centre, Association nationale des centres d'amitié : Merci. Je fais moi aussi partie de l'exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié. Je suis ici pour saisir humblement l'occasion de partager avec vous mon expérience sur le terrain et vous faire part de quelques initiatives du Centre d'amitié auxquelles j'ai eu l'occasion de participer en tant que membre de ma communauté.

Je me spécialise en développement communautaire et counseling clinique. J'ai participé à diverses initiatives locales, régionales et internationales sur le développement communautaire, les différences dans les niveaux de services de santé offerts à la population et le développement des services dans le même contexte.

Le Lillooet Friendship Centre célèbre son 30^e anniversaire cette année. Nous sommes enchantés de regarder le chemin parcouru et de constater notre croissance et nos succès au fil du temps. Nous sommes le plus grand organisme de service social local de notre collectivité. Actuellement, nous offrons 24 programmes différents en matière d'emploi, de services à la famille et de soins de santé, de même que de loisirs, de culture et de développement communautaire.

We are the third-largest employer in our community. We receive a core revenue base from the Aboriginal Friendship Centre Program of \$103,000, which we leveraged into an annual operating budget of just over \$2 million this coming year. The federal contribution makes up approximately 25 per cent of our core revenue base, but the bulk of our core revenue is provincial, municipal and Aboriginal government, as well as foundational and corporate sponsorship.

As indicated, we have a vast service operation. A fundamental value of the friendship centre movement is grassroots community development. From the moment that an individual enters one of our offices or the friendship centre, our poverty reduction strategy begins. Later I will share a story that highlights some success and certainly identifies some gaps regarding the poverty issues faced by Aboriginal people living in urban centres.

I will speak to our infrastructure and capacity, not only as a local organization but as a provincial and national organization. It is recognized that the numbers of Aboriginal people moving to urban centres is increasing and that we have a transient population. Therefore, the infrastructure that exists within friendship centres at a sister-centre level is truly powerful. I have a community that is two hours away in Kamloops, British Columbia. Many of our residents or community members may move from Lillooet to Kamloops. We are able to provide a great deal of continuity of service because of the existing service infrastructure and the work that we do with the other 24 centres in our province and with the 117 centres in many other provinces across the nation. The capacity, knowledge, experience and excellence of service for Aboriginal people is valid across Canada.

One role of the friendship centre is to provide Lillooet's urban Aboriginal strategy. We facilitate relationships and partnerships with non-traditional stakeholders. We have been able to bring many stakeholders to the table who traditionally would not have been there, through our work with First Nations communities and our municipal and regional districts for various events and initiatives. We bring provincial and federal departments and First Nations together to co-create services that truly meet our unique needs and fill the service gaps. The friendship centre has been instrumental in this success in our community and in many other communities.

The story I want to share is a common one. It is probably a common experience for a service organization, but it highlights the opportunity that community members, especially in crisis, have when they enter the friendship centre and the services that we provide. We hold a full complement of services that work to address many of the gap areas, so we are able to provide continuity and a safe and relationship-building experience for individuals who come to our centre.

Nous sommes l'employeur le troisième plus important de notre communauté. Nous recevons une base de revenu du Programme des centres d'amitié autochtones de 103 000 \$, qui nous a permis d'amasser un budget de fonctionnement annuel d'un peu plus de 2 millions de dollars pour l'année prochaine. La contribution fédérale représente environ 25 p. 100 de notre revenu de base, mais l'essentiel de notre budget vient des administrations provinciale, municipales et autochtones, de même que de fondations et de commandites d'entreprises.

Comme on l'a indiqué, nous offrons un vaste éventail de services. Le développement communautaire de base est une valeur fondamentale du mouvement des centres d'amitié. Notre stratégie de réduction de la pauvreté s'enclenche dès qu'une personne met le pied dans l'un de nos bureaux ou au centre d'amitié. Je vais bientôt vous raconter une histoire qui illustre notre succès et met en évidence quelques lacunes caractéristiques de la pauvreté que vivent les Autochtones en milieu urbain.

Je vais vous parler de notre infrastructure et de nos ressources, non seulement comme organisme local, mais comme organisme provincial et national. Il est admis que le nombre d'Autochtones qui déménagent vers les centres urbains augmente et que notre population est en transition. Du coup, l'infrastructure qu'on trouve dans les bureaux associés aux centres d'amitié est vraiment puissante. Ma localité à deux heures de route de Kamloops, en Colombie-Britannique. Bon nombre de nos résidents ou des membres de notre collectivité déménagent de Lillooet à Kamloops. Nous sommes en mesure d'assurer une bonne continuité des services grâce à l'infrastructure de services existante et à notre collaboration avec les 24 autres centres de la province et les 117 centres des autres provinces du pays. Nos ressources, nos connaissances, notre expérience et l'excellence de nos services pour les Autochtones servent d'un bout à l'autre du Canada.

L'un des rôles du centre d'amitié est de mettre en oeuvre une stratégie d'aide aux Autochtones en milieu urbain de Lillooet. Nous facilitons les relations et les partenariats avec nouveaux collaborateurs. Nous arrivons à travailler avec beaucoup de collaborateurs qui ne seraient pas intervenus sinon, grâce à notre travail avec les Premières nations et nos districts municipaux et régionaux, dans le cadre de différents événements et projets. Nous rassemblons les ministères provinciaux et fédéral ainsi que les Premières nations afin de créer ensemble des services qui répondent véritablement à nos besoins uniques et comblent le manque de services. Le centre d'amitié joue un rôle clé dans cette réussite, dans notre collectivité comme dans beaucoup d'autres.

L'histoire que je vais vous raconter pourrait arriver n'importe où. C'est probablement une expérience commune pour les organisations de services, mais elle fait ressortir l'occasion que peuvent saisir les membres de la collectivité, surtout en situation de crise, quand ils entrent dans un centre d'amitié et se prévalent de nos services. Nous offrons un vaste éventail des services complémentaires visant à combler divers besoins, donc nous pouvons assurer une continuité et permettre aux personnes qui s'adressent à notre centre de vivre une expérience en toute sécurité qui leur permet d'établir des relations.

A woman is in a violent relationship, and the RCMP are called. The file is referred to our victims' assistance program. The woman and her children are forced to leave that experience by leaving the home, and they are connected to our victims' assistance program. From there, the woman enters the friendship centre. Likely, she is connected to our Stopping Violence Against Women Program, which looks at some of the social and internal issues that she might face in her relationship and in her personal journey.

Her children might be connected to our pre-school program and our family centre. We also have a youth centre so that there are opportunities for her kids to begin to engage in other supportive services, including cultural and recreational opportunities that are at no cost, and she can then participate with her children.

The cultural opportunity and services provided are empowering. Our perspective is such that we do not try to weave culture into what we do. Rather, we weave what we do into culture. What we do is immersed in the value and intrinsic identity that many of our people who move to an urban centre have lost touch with.

The woman in the Stopping Violence Against Women Program might also be involved in individual counselling and group counselling. We have employment services and training opportunities, so she might become engaged in those to build her employability skills. Kids are able to move through some of the other, more specific programs, for example for children who witness abuse. We are able to address those core issues.

Some of our staff and many of our volunteers have been clients. They have come through the friendship centre in crisis and have engaged in a safe and supportive environment. They have built capacity and skills and, in turn, have volunteered and given back and continued down that continuum.

We have housing programs, food programs, support for re-entry into the job force, and a number of other programs all within the same safe infrastructure within the community. That has been a huge success in our community, especially in terms of culture and safety.

We recognize that the need is growing, because in our community we are seeing more referrals to our addiction programs. We are seeing greater numbers of homeless people, so we have been targeting the hidden homelessness, in particular our youth. We had young ones a few years ago who were couch surfing, but they have run out of couches. Addressing the problem is becoming a serious issue in the community. It requires a multi-pronged approach, and our friendship centre has been able to create some meaningful, valid service within our community.

Imaginons une femme dans une relation violente. Quelqu'un appelle la GRC. Le dossier est transmis à notre programme d'aide aux victimes. La femme et ses enfants sont forcés de quitter leur foyer pour fuir cette situation et ils sont mis en contact avec notre programme d'aide aux victimes. À partir de là, la femme entre au centre d'amitié. Il est fort probable qu'elle soit prise en charge par notre programme de lutte contre la violence faite aux femmes, le programme Stopping Violence Against Women, qui s'attaque aux problèmes sociaux et internes auxquels elle peut être confrontée dans sa relation et dans sa vie personnelle.

Ses enfants peuvent être pris en charge par notre programme d'aide préscolaire et notre centre de la famille. Nous avons également un centre pour les jeunes, de sorte que ses enfants peuvent tout de suite profiter d'autres services d'aide, dont des activités culturelles et de loisir gratuites, et elle peut y participer avec ses enfants.

Les activités et les services culturels sont très stimulants. Nous n'essayons pas d'inclure la culture dans ce que nous faisons. À la place, nous essayons d'inclure ce que nous faisons dans la culture. Nous agissons en immersion dans les valeurs et l'identité intrinsèque que beaucoup de nos membres déménagés en région urbaine ont perdues de vue.

La femme qui participe au programme de lutte contre la violence faite aux femmes peut aussi suivre des thérapies individuelles et de groupe. Nous offrons des services d'emploi et de formation, donc elle peut s'en prévaloir pour acquérir des compétences en vue de trouver un emploi. Les enfants peuvent quant à eux profiter d'autres programmes plus particuliers, comme des programmes pour les enfants qui ont été témoins de violence. Nous avons des outils pour lutter contre ces problèmes fondamentaux.

Certains membres de notre personnel et beaucoup de bénévoles ont d'abord été nos clients. Ils sont arrivés au centre d'amitié en crise et se sont investis dans un environnement sûr et encourageant. Ils y ont acquis des outils et des compétences et à leur tour, se portent bénévoles pour redonner ce qu'ils ont reçu afin de repasser le flambeau.

Nous avons des programmes de logement, des programmes alimentaires, des programmes d'aide à la réintégration du milieu du travail et divers autres programmes, toujours dans la même infrastructure sûre au sein de la collectivité. C'est un immense succès dans notre collectivité, surtout sur les plans de la culture et de la sécurité.

Nous reconnaissons que le besoin va en augmentant parce que de plus en plus de personnes adhèrent à nos programmes de lutte contre les dépendances. Nous accueillons de plus en plus d'itinérants, donc nous ciblons l'itinérance cachée, particulièrement chez les jeunes. Il y a quelques années, nous avons accueilli quelques jeunes qui allaient d'un endroit à l'autre mais n'avaient plus d'endroit où aller. Il est devenu impérieux dans la collectivité de remédier à ce problème. La solution doit comporter différentes facettes, et notre centre d'amitié réussit à créer un service valable et extrêmement utile dans notre collectivité.

The Chair: Did you want to wrap up? We have your recommendations in your brief.

Ms. Steliga: You have the brief. There are a number of recommendations. You will notice that the recommendations take a multi-pronged approach to addressing poverty issues, particularly around Head Start programs and homelessness initiatives. We look especially at the excellence of friendship centres. They are making a difference on the ground, and we are looking at how we can build on that.

The Chair: Thank you. I will ask questions that are somewhat specific to your presentations, but you can all comment on any part if you want. I will state all my questions for each of you.

Ms. Peters, our researchers had provided us with a series of statistics. Fifty-four per cent of the Aboriginal population is now living in urban areas. They are predominantly young and concentrated in Western cities. Urban Aboriginal people tend to fare better on a range of socio-economic indicators than their reserve counterparts. The Canadian Council on Social Development found that Aboriginal people living in cities were more than twice as likely as their non-Aboriginal counterparts to be living in poverty. Another study found that more than half of urban Aboriginal households were living below the low-income cut-off line. The incidence of poverty among urban Aboriginal populations is greatest in Western urban centres, which you focused on.

These statistics are not necessarily inconsistent with what you have said. However, you painted a slightly different picture by supplementing them and saying that there are success stories too. We appreciate knowing that.

Are these statistics compatible with yours?

In relation to urban areas, you specifically talked about the cores of cities. In Toronto, where I come from, much of the poverty can be found in what used to be called the suburbs. They are now part of the city, but in areas that are not traditionally considered the core of the city. Have you taken that into consideration?

Mr. Hanselmann, you made it quite clear that you consider friendship centres to be the best investment governments have been making. I am glad to hear that. You make the point that funding has not been increased since 1996. That makes two governments of two different political stripes guilty on that count.

However, there are several other programs. There is the Aboriginal Human Resources Development Strategy, AHRDS; the Aboriginal Human Resource Council; and the Urban Aboriginal Strategy, UAS. Have you any comments or thoughts about those?

The Winnipeg Partnership Agreement was signed in 2005 between the three orders of government. It does not deal exclusively with Aboriginals in Winnipeg, but it was focused to a great degree on that. Is that a good model?

Le président : Voulez-vous conclure? Nous pouvons lire vos recommandations dans votre mémoire.

Mme Steliga : Vous avez le mémoire. Nous faisons quelques recommandations. Vous remarquerez qu'elles préconisent différents outils pour lutter contre la pauvreté, notamment les programmes d'aide préscolaire et de lutte contre l'itinérance. Nous misons particulièrement sur l'excellence des centres d'amitié. Ils font une véritable différence sur le terrain, et nous nous demandons comment nous pouvons en tirer parti.

Le président : Merci. Je vais vous poser des questions quelque peu axées sur vos exposés, mais vous pourrez tous vous exprimer sur ce que vous voulez, à votre guise. Je vais poser toutes mes questions à chacun d'entre vous.

Madame Peters, nos attachés de recherche nous ont remis une série de statistiques. Cinquante-quatre pour cent de la population autochtone vit maintenant en zone urbaine. Elle se compose surtout de jeunes et se concentre dans les villes de l'Ouest. Les Autochtones des villes ont tendance à s'en sortir mieux que leurs homologues des réserves, selon divers indicateurs socioéconomiques. Le Conseil canadien de développement social a constaté que les Autochtones vivant en milieu urbain étaient deux fois plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de vivre dans la pauvreté. Une autre étude a montré que plus de la moitié des ménages autochtones des villes vivaient sous le seuil de faible revenu. L'incidence de la pauvreté dans les populations autochtones urbaines est particulièrement marquée dans les centres urbains de l'Ouest, comme vous l'avez souligné.

Ces statistiques ne brossent pas nécessairement un portrait très différent de celui que vous nous avez présenté. Cependant, vous nous avez présenté un tableau légèrement différent en ajoutant qu'il y avait aussi de belles réussites. Nous sommes heureux de le savoir.

Ces statistiques sont-elles compatibles avec les vôtres?

Dans le contexte des villes, vous avez abordé en particulier la question des centres-villes. À Toronto, d'où je viens, une grande partie de la pauvreté s'observe surtout dans ce qu'on appelait les banlieues. Elles font maintenant partie de la ville, mais ce sont des quartiers qui ne sont pas habituellement considérés comme le centre-ville. En avez-vous tenu compte?

Monsieur Hanselmann, vous avez affirmé sans équivoque que vous considérez les centres d'amitié comme le meilleur investissement des gouvernements. Je suis ravi de l'entendre. Vous soulignez que le financement n'a pas augmenté depuis 1996. Vous pointez donc du doigt deux gouvernements de deux allégeances politiques différentes.

Cependant, il y a plusieurs autres programmes. Il y a la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones, la SDRHA; le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones et la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Que pensez-vous de ces programmes?

L'Entente de partenariat de Winnipeg, à laquelle participent les trois ordres de gouvernement, a été signée en 2005. Elle ne vise pas exclusivement la communauté autochtone de Winnipeg, mais elle est axée en grande partie là-dessus. Est-ce un bon modèle?

Finally, Ms. Steliga, in your recommendations, you mentioned Jordan's Principle. Could you tell us what that is about?

Ms. Peters: I emphasize both the success and the lack of success because my Aboriginal colleagues at the University of Saskatchewan get tired of the assumption that all Aboriginal people are poor and living in poor inner-city neighbourhoods. I think it is important to have a balance.

I agree with you that the statistics showing that Aboriginal people are disproportionately poor are important. The reason for emphasizing both is that strategies for dealing with Aboriginal poverty are important, but it is also important to deal with other needs, including educational needs.

The general public thinks that all Aboriginal people have their post-secondary education funded. That is not the case. Only First Nations associated with a band may have access to some funding. That needs to be addressed, along with a variety of poverty programs.

I know this was not exactly your question, but I want to build on a few points my colleagues mentioned with respect to addressing poverty. When we look at the data, we see that one thing that helps move people out of poverty is employment in government and community organizations.

Ms. Steliga said that the people who work in the friendship centre are often people who came to the centre in crisis and then were able to find employment. That is an important source of moving people into professional and well-paying occupations. The problem with many community organizations like the friendship centres is that their funding is not enough, and they can never depend on funding from year to year.

I would like to support what my colleagues have said about the work of the friendship centres. It is important that friendship centres are blind to status. They do not provide programs only for First Nations or only for Metis people. That is particularly important in cities in the West. They provide services to Aboriginal people no matter what their legal status.

With respect to suburban poverty, I did work with the 2001 Census looking at areas of concentrated poverty. Geographers define this as areas where 40 per cent of the households or individuals are below the poverty line. Again, Aboriginal people are disproportionately represented in those census tracts compared to their representation in the city. Census tracts are neighbourhoods of between 3,000 and 5,000 people.

For example, there are very poor census tracts in Saskatoon. The proportion of Aboriginal people in Saskatoon is about 10 per cent. The proportion of Aboriginal people in these census tracts is about 25 per cent. However, even in these areas of high

Enfin, madame Steliga, dans vos recommandations, vous avez parlé du principe de Jordan. Pourriez-vous nous dire de quoi il s'agit?

Mme Peters : Je souligne à la fois le succès et l'insuccès parce que mes collègues autochtones de l'Université de la Saskatchewan en ont assez d'entendre les gens dire que tous les Autochtones sont pauvres et vivent dans des quartiers défavorisés des centres-villes. Je pense qu'il est important d'avoir un équilibre.

En revanche, je conviens que les statistiques révèlent que les Autochtones sont nettement plus démunis que le reste de la population. La raison pour laquelle j'insiste autant sur la réussite, c'est qu'il faut non seulement adopter des stratégies visant à faire face à la pauvreté chez les Autochtones, mais aussi répondre aux autres besoins, y compris ceux en matière d'éducation.

Le grand public croit que tous les Autochtones sont inscrits à des études postsecondaires financées, mais ce n'est pas le cas. Seules les Premières nations associées à une bande peuvent avoir accès au financement de leurs études. C'est un problème qui doit être réglé, de même que la mise en place de programmes de lutte contre la pauvreté.

Je sais que ce n'était pas exactement votre question, mais j'aimerais renchérir sur quelques-unes des observations qu'ont faites mes collègues relativement à la lutte contre la pauvreté. Lorsque nous examinons les données, nous constatons que les emplois au sein du gouvernement et d'organismes communautaires aident les gens à se sortir de la pauvreté.

Mme Steliga a affirmé que les employés du centre d'amitié sont souvent des personnes qui ont fait appel au centre pour obtenir de l'aide et qui, finalement, ont trouvé un emploi. C'est une bonne façon d'encourager les gens à occuper un poste bien rémunéré. Toutefois, le problème avec de nombreux organismes communautaires, comme les centres d'amitié, c'est qu'ils sont sous-financés, et qu'ils ne peuvent jamais compter sur leur financement d'une année à l'autre.

Je suis d'accord avec mes collègues au sujet du travail des centres d'amitié. Il est essentiel que ces centres soient indépendants du statut. Leurs programmes ne sont pas uniquement offerts aux membres des Premières nations ou aux Métis. C'est particulièrement important dans les villes de l'Ouest. Ces centres desservent tous les Autochtones, peu importe leur statut légal.

En ce qui a trait à la pauvreté dans les banlieues, à partir de données provenant du recensement de 2001, j'ai mené une étude sur les régions où se concentre la pauvreté. Les géographes estiment que 40 p. 100 des familles ou des personnes qui habitent ces régions vivent sous le seuil de la pauvreté. Encore une fois, les Autochtones sont largement surreprésentés dans ces secteurs de recensement par rapport à leur représentation au sein de la population de la ville. Ces secteurs sont des quartiers qui comptent entre 3 000 et 5 000 habitants.

Par exemple, il y a des secteurs de recensement très défavorisés à Saskatoon. Les Autochtones représentent 10 p. 100 de la population de Saskatoon. La proportion des Autochtones dans ces secteurs de recensement est d'environ 25 p. 100. Toutefois,

poverty, Aboriginal people do not make up all of the people in these census tracts, and they do not make up all of the poor people in these tracts.

I looked at the 2006 data, and there is only one census tract in a large census metropolitan area where more than half of the population is Aboriginal. That one census tract is in Winnipeg, where 60 per cent of the population is Aboriginal.

This is not to say that there is not poverty and that Aboriginal people's living in poor neighbourhoods with poor housing is not a problem. However, it is not the same as in the United States. I hope that answers your question.

Mr. Hanselmann: You asked about some of the other federal programs existing in urban centres that may or may not address needs of Aboriginal peoples living in those centres. You mentioned the AHRDS, the UAS and the Aboriginal Human Resource Council.

To my knowledge, the Aboriginal Human Resource Council is not a program per se. It is part of the larger AHRDS policy that was unveiled about 10 years ago. Therefore, I will set aside the council itself and speak to the others briefly.

I have done research on the ground talking to urban Aboriginal people; service providers; federal, provincial and municipal government officials; First Nations government officials; and Metis officials. As I mentioned in my presentation, this research goes back approximately 15 years and leads me to some major conclusions. One conclusion is that it is important to cooperate, coordinate and communicate among government departments, policies and programs.

The Aboriginal Human Resources Development Strategy would be an example of where the opportunity to coordinate federal efforts was missed, initially. The urban AHRDS program did not take advantage of the existing infrastructure in cities, the friendship centres. Another infrastructure was created to deliver the AHRDS in urban centres.

That seems counterintuitive. As I said in my comments, friendship centres have been very successful in leveraging the core funding that they receive through the Aboriginal Friendship Centre Program by attracting federal, provincial, territorial, municipal and other programming and then using that programming to better meet the needs of the Aboriginal populations that they serve. Ms. Steliga spoke to that as well.

From what I have seen more recently, I would suggest that Human Resources and Social Development Canada must have come to a similar conclusion, because they are redesigning the AHRDS to open up the opportunity to leverage the existing infrastructure — friendship centres — by allowing them to participate in the process of competition for AHRDS delivery.

même dans les régions de grande pauvreté, ils ne constituent pas toute la population de ces secteurs de recensement, pas plus que toute la population défavorisée.

D'après les données recueillies en 2006, il n'y a qu'un seul secteur situé à l'intérieur d'une grande aire métropolitaine de recensement où plus de la moitié de la population est autochtone. Celui-ci se trouve à Winnipeg, et 60 p. 100 de la population est autochtone.

Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de pauvreté ni que les mauvaises conditions de logement des Autochtones vivant dans des quartiers défavorisés ne sont pas un problème. Cependant, la situation n'est pas aussi désespérée qu'aux États-Unis. J'espère avoir répondu à votre question.

M. Hanselmann : Vous avez demandé s'il existait d'autres programmes fédéraux dans les centres urbains destinés à répondre aux besoins des Autochtones. Vous avez parlé de la SDRHA, de la SAMU et du Conseil des ressources humaines autochtones.

À ma connaissance, le Conseil des ressources humaines autochtones n'est pas un programme en soi. Il fait partie de la SDRHA, lancée il y a une dizaine d'années. Par conséquent, je ne vais pas m'attarder sur le conseil en tant que tel, mais plutôt vous décrire brièvement les autres initiatives.

Dans le cadre de mes recherches sur le terrain, j'ai rencontré des Autochtones vivant en milieu urbain; des fournisseurs de services; des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux et de l'administration municipale; des représentants du gouvernement des Premières nations; et des représentants des Métis. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, cette étude remonte à environ 15 ans et m'a permis de tirer quelques conclusions importantes, notamment qu'il faut collaborer et communiquer avec les ministères du gouvernement, dans le cadre de politiques et de programmes.

La Stratégie de développement des ressources humaines autochtones serait un exemple du manque de collaboration avec le gouvernement fédéral, dans un premier temps. Le gouvernement ne s'est pas prévalu des infrastructures déjà existantes dans les villes, comme les centres d'amitié, et en a plutôt créé de nouvelles pour offrir le programme.

Cela semble un peu aberrant. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, les centres d'amitié ont réussi à tirer parti des fonds affectés au Programme des centres d'amitié autochtones en adhérant à des programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux dans le but de mieux répondre aux besoins de la population autochtone qu'ils desservent. Mme Steliga en a parlé également.

D'après ce que j'ai vu plus récemment, je dirais que Ressources humaines et Développement social Canada doit en être arrivé à une conclusion semblable puisqu'il revoit la SDRHA afin de pouvoir tirer avantage des infrastructures existantes — les centres d'amitié — en leur permettant de participer au processus de soumission.

The Urban Aboriginal Strategy you mentioned is limited to 12 or 14 cities. Its budget is limited. Again, to a great extent, that program replicated the existing infrastructure. The Urban Aboriginal Strategy policy design attempted to take some of the lessons that were learned from the urban Aboriginal homelessness program and from the Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre initiative. Some of that infrastructure was to create a community-based committee that would guide and advise on programming specifics in a centre or in a city.

Infrastructure already existed in every one of the cities that the Urban Aboriginal Strategy targeted. That existing infrastructure was the friendship centre. The friendship centre is governed by a volunteer board and staffed by Aboriginal people who live in that city. Again, an opportunity was missed in terms of coordinating with the existing programming that is already in those cities.

The Chair: Ms. Steliga, did you want to respond?

Ms. Steliga: I recognize that a few of your questions were to each of us. I want to start with a couple of comments in response to the other questions and then address the one that you directed toward me.

I would like to address the comment about friendship centres being status blind. Certainly we serve all Aboriginal people regardless of status or identity. We also serve non-Aboriginal people. The Lillooet Friendship Centre is the largest social service organization, either non-Aboriginal or Aboriginal, and we serve all of our community members, Aboriginal and non-Aboriginal. It is an opportunity to develop a legacy that builds relationships and works to increase understanding and reduce racism in our community and across the nation.

The other piece I wanted to add is that there will forever be discussions on data and the presentation of data. It is important to be mindful of what lens we are using to identify data. Many times we talk about census tracts, which are communities of 3,000 to 5,000 people. I am not disputing that, but in my experience communities will often define themselves. It is like taking pieces from five different puzzles and trying to make a picture. When we look at communities within communities or inner city communities, ghettos, projects or whatever we want to call it, we do have those experiences in our Aboriginal communities. If the census tracts take in a larger sub-community outside of that, it sometimes skews the information as well. Therefore, I think we need to be conscience of the lens we are using to look at data. That is why I support doing specific research on urban Aboriginal issues.

We certainly applaud Jordan's Principle and were pleased to see it passed in December. It was very important that the principle be received and promoted. The difficulty, however, is that specific wording for its application is lacking. Right now, it is a principle. There are a number of Aboriginal children and youth across this

La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, dont vous avez parlé, se limite à 12 ou 14 villes. Son budget est restreint. Encore une fois, dans une large mesure, on n'a pas utilisé les infrastructures existantes. Lorsqu'on a conçu cette stratégie, on a mis à profit les leçons apprises dans le cadre du Programme Autochtones sans-abri en milieu urbain et de l'Initiative des centres urbains pour jeunes Autochtones. On a mis en place de nouvelles infrastructures, entre autres, dans le but de créer un comité local pour guider la mise sur pied de programmes adaptés à une collectivité ou une ville donnée.

Les infrastructures étaient déjà présentes dans chacune des villes visées par la stratégie, et celles-ci étaient les centres d'amitié. Ceux-ci sont gérés par un conseil bénévole, et ce sont des citoyens autochtones qui y travaillent. Comme vous pouvez le constater, on a manqué une occasion de profiter des programmes déjà établis dans ces villes.

Le président : Madame Steliga, souhaitez-vous intervenir?

Mme Steliga : Je reconnais que certaines de vos questions s'adressaient à chacun de nous. J'aimerais d'abord revenir sur les autres questions qui ont été posées, puis je répondrai ensuite à la question qui m'a directement été adressée.

J'aimerais parler des centres d'amitié indépendants du statut des Autochtones. Il n'y a pas de doute que nous venons en aide à tous les Autochtones, sans tenir compte de leur statut ou de leur identité. Nous aidons également les citoyens non autochtones. Le Lillooet Friendship Center est la plus grande organisation de service sociaux, toutes catégories confondues, qui desserve tous les membres de la collectivité, peu importe qu'ils soient autochtones ou non. C'est donc une occasion de bâtir un héritage où nous travaillons ensemble pour accroître la compréhension interculturelle et réduire le racisme au sein de notre communauté et dans l'ensemble du pays.

L'autre chose que j'aimerais ajouter, c'est qu'il y aura toujours des données et des statistiques. Il faut être conscient de la façon dont nous interprétons ces données. Nous parlons sans cesse des secteurs de recensement, qui sont des collectivités comptant entre 3 000 et 5 000 habitants. Je ne conteste pas cela, mais d'après mon expérience, les collectivités se définissent souvent d'elles-mêmes. C'est comme essayer de reproduire une image en prenant des morceaux de cinq casse-tête différents. Si nous prenons des petites communautés à l'intérieur de collectivités, ou des secteurs défavorisés, des ghettos, des projets ou peu importe comment vous les appelez, nous voyons les mêmes choses au sein de nos communautés autochtones. Les secteurs du recensement représentent une grande sous-communauté, et cela peut parfois fausser les données. Par conséquent, je pense qu'il faut être conscient de la perspective dans laquelle nous abordons ces données. C'est pourquoi j'appuie les recherches sur les questions entourant les Autochtones en milieu urbain.

Nous saluons certainement le principe de Jordan et nous nous sommes réjouis de son adoption en décembre dernier. Il était très important que ce principe soit bien accueilli et encouragé. Toutefois, le problème, c'est que son libellé ne précise pas son application. À l'heure actuelle, c'est un principe. Il y a plusieurs

country whose health hangs in the balance because governments are disputing over jurisdiction and residency issues around who is paying for what.

Jordan's Principle addresses that issue, stating that children's health will come before that discussion, that no child's health will have to wait for the dispute to be resolved. However, there is no meaningful language or policy to put that principle into application. Therefore, we recommend that there be an opportunity to formulate how governments will address those issues provincially, federally and certainly within First Nations; who will step forward first; and how that will play out so that the health of a child or a youth does not hang in the balance of political funding issues.

The Chair: Thank you. I could go on for some time with all of you, but I will let my colleagues take it from here.

Senator Keon: I will begin with the friendship centres. I spent quite a bit of time at the one on Hastings Street in Vancouver. There is no question they are doing a tremendous job.

I have a particular interest in population health. To influence population health, one has to deal not only with health services but also with public health, prevention and the entire social structure that involves housing, food, water, education and so on.

We visited Cuba to look at the way they have organized their population health. They have had superb outcomes around their polyclinics, which deal with all of these issues.

Ms. Steliga and Mr. Hanselmann, can you see a way that the friendship centres can be integrated into community health and social service centres that deal with this whole spectrum? Furthermore, can the friendship centre model be integrated and expanded? I do not mean assimilated. I think you have to preserve what you have, but it could be integrated with the rest, I think. If that could be achieved, could this be applied to the Metis and the Inuit populations?

Ms. Steliga: You qualified a bit saying not assimilation but integration. Do you mean "integrated" in the sense of a one-stop, all-service provider within a community?

Senator Keon: Yes.

Ms. Steliga: I believe that what you described exists in many friendship centre communities. A population health perspective is a core value. We may traditionally call that something else, but definitely it is a population health perspective. The integration has existed, not only for the community sense of integration but also, in my experience, for the system's integration.

A number of our projects involve all of those sectors because we recognize that all of those systems need to be present when we are developing and when we are looking. Our activities are to go

enfants autochtones au pays dont la santé est menacée parce que les gouvernements sont trop occupés à se disputer quant à la responsabilité de payer la facture des services.

Le principe de Jordan garantit que le gouvernement fera passer les besoins des enfants d'abord, et qu'aucun conflit de compétence ne sera réglé au détriment des enfants. Toutefois, on n'a pas encore formulé de libellé ou de politique visant à mettre ce principe en application. Par conséquent, nous recommandons aux gouvernements d'établir comment ils entendent régler ces questions, à l'échelle provinciale, fédérale et forcément des Premières nations; qui prendra les devants; et ce qu'ils comptent faire pour s'assurer d'accorder la priorité à la santé des enfants et des adolescents afin que celle-ci ne soit pas compromise par des questions de financement politique.

Le président : Merci. Je pourrais vous en parler longuement, mais je vais laisser mes collègues prendre le relais.

Le sénateur Keon : Je vais commencer par parler des centres d'amitié. J'ai passé quelque temps à celui situé sur la rue Hastings, à Vancouver. Il n'y a pas de doute qu'on y fait un travail remarquable.

Je m'intéresse particulièrement à la santé de la population. Pour avoir un impact sur la santé de la population, il faut non seulement s'occuper des services de santé, mais aussi de la santé publique, de la prévention et de la l'ensemble de la structure sociale qui comprend notamment le logement, la nourriture, l'eau et l'éducation.

Nous nous sommes rendus à Cuba pour voir comment on s'y prenait là-bas pour veiller à la santé de la population. Les polycliniques cubaines, qui sont axées sur un vaste éventail de questions de santé, donnent d'excellents résultats.

Madame Steliga et monsieur Hanselmann, pouvez-vous envisager un moyen d'intégrer ces centres d'amitié aux centres de santé et de services sociaux communautaires qui couvrent toutes ces questions? De plus, le modèle du centre d'amitié peut-il être intégré et élargi? Je ne veux pas dire assimilé. Je pense que vous devez préserver ce que vous avez, n'empêche qu'il pourrait être intégré au reste, à mon avis. Si cela est possible, pourrait-on l'appliquer aux populations métisses et inuites?

Mme Steliga : Vous avez parlé d'intégration et non pas d'assimilation. Voulez-vous dire « intégré » dans le sens d'un centre unique qui offre tous les services au sein de la communauté?

Le sénateur Keon : Absolument.

Mme Steliga : Je pense que ce que vous décrivez existe déjà dans de nombreuses communautés où il y a un centre d'amitié. Une approche axée sur la santé de la population est essentielle. Nous pouvons l'appeler autrement, mais c'est essentiellement une approche axée sur la santé. L'intégration est donc possible, non seulement au sein de la communauté, mais aussi, d'après mon expérience, au sein du système.

Plusieurs de nos projets touchent tous les secteurs parce que nous sommes conscients du fait que tous ces systèmes doivent être présents au moment de l'élaboration. Nos activités consistent à

farther upstream to identify what the issues are there, rather than looking at the crisis at the bridge or the crisis downstream. I do believe that is happening in most communities, but certainly there is an opportunity to build on that piece.

For me, economic sustainability in a community comes from health. If we address those population health determinants, that is what we will move toward; that is where we will be. I certainly believe that exists and is available to continue to build on. In some communities where it may be difficult — there are many issues — I think we have a model that can be tweaked to look at the unique needs of each community and to work on that.

International communities and states are looking to the friendship centre model. It has come up in a number of international discussions because the model is very reflective of that.

Senator Keon: I would like to complete this with Ms. Peters, because the key from a population health perspective is to establish an appropriate data bank that can give ongoing analysis and assessment of progress. I put this question to the head of the Canadian Institute for Health Information, CIHI, and I talked to Statistics Canada about it and individuals just yesterday who have done huge global data banks.

Their perception is that yes, this can be done. If we go, for example, to the model that Ms. Steliga has just described, and we integrate it, expand it and get the community model that brings the dozen or so components of population health together, it is quite feasible to build a data bank into that.

What do you think?

Ms. Peters: By data bank, do you mean something that is comparable over time?

Senator Keon: No, I mean to establish electronically all the parameters we want to measure at the local level, on the ground, that can influence population health — how we are doing with housing, food, clean water, maternal health, early childhood education? The list goes on.

Ms. Peters: I think it is possible. It requires a real commitment on the part of different data collectors, and also quite a bit of work to ensure that they are measuring the same thing. I know that in B.C. there has been some integration of health and census data. It is quite expensive.

I am not sure that we need that data. We have enough data to show that there are needs here. I agree with Ms. Steliga that maybe the census tracks hide some pockets of poverty. Yes, there are some enumeration or dissemination areas or smaller areas with 300 to 500 people that have higher levels or concentrations of poverty. I know this is not what you asked, but I am not sure that the data is the issue.

cerner les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent plutôt que de faire face à la crise. Je crois que c'est ce qu'on fait dans la plupart des communautés, mais c'est certainement une occasion de miser là-dessus.

À mon avis, la viabilité économique d'une collectivité tient à sa santé. Si nous nous penchons sur ces déterminants de la santé de la population, c'est ainsi que nous allons avancer. C'est certainement quelque chose qui est possible. Dans certaines collectivités où cela pourrait être plus difficile — où il y a de nombreux problèmes —, je pense que nous pouvons adapter le modèle afin de nous pencher sur les besoins propres à chaque communauté.

Les autres pays partout dans le monde se tournent vers le modèle du centre d'amitié. Comme c'est un modèle très représentatif, il a fait l'objet de plusieurs discussions internationales.

Le sénateur Keon : J'aimerais poursuivre dans cette direction, madame Peters, car ce qu'il est essentiel de faire, dans le cadre d'une approche axée sur la santé de la population, c'est d'établir une banque de données qui nous permet d'analyser et d'évaluer les progrès de façon continue. J'ai posé la question au directeur de l'Institut canadien d'information sur la santé, l'ICIS, et pas plus tard qu'hier, j'en ai parlé à des employés de Statistiques Canada qui ont créé d'énormes banques de données globales.

Leur perception est que oui, cela peut se faire. Si nous prenons, par exemple, le modèle décrit par Mme Steliga, et que nous l'intégrons et l'élargissons de façon à obtenir le modèle communautaire qui réunit toutes les composantes de la santé de la population, il est possible d'y établir une banque de données.

Qu'en pensez-vous?

Mme Peters : Par banque de données, voulez-vous dire quelque chose qui est comparable au fil du temps?

Le sénateur Keon : Non, je parle d'établir électroniquement tous les paramètres que nous voulons mesurer à l'échelle locale, sur le terrain, et qui peuvent influencer la santé de la population — que pouvons-nous faire sur les plans du logement, de l'approvisionnement en nourriture et en eau potable, de la santé maternelle et de l'éducation préscolaire? La liste est longue.

Mme Peters : Je pense que c'est possible. Toutefois, cela nécessite un réel engagement de la part des différents responsables de la collecte de données, et beaucoup de travail pour s'assurer qu'ils mesurent la même chose. Je sais qu'en Colombie-Britannique, on a intégré des données relatives à la santé et au recensement. Cela coûte très cher.

Je ne crois pas que nous ayons besoin de ces données. Nous en avons suffisamment pour conclure qu'il y a des besoins à combler. Je suis d'accord avec Mme Steliga pour dire que les secteurs de recensement cachent peut-être des zones de pauvreté. Oui, il y a certains secteurs de dénombrement ou de petites communautés, qui comptent entre 300 et 500 habitants, aux prises avec une grande pauvreté. Je sais que je ne réponds pas à votre question, mais je ne suis pas certaine que les données soient si essentielles.

I say that we do not have the U.S. situation here partly because in the U.S. ghetto models, the situation seems hopeless. I do not think the situation in Canada is hopeless. There is a real poverty problem among urban Aboriginal people, but it is something that people can cope with.

Part of the reason for looking at success is to say that there is capacity within the Aboriginal population to deal with this, to create some models and approaches that work. Part of the problem is funding and predictability of funding. I am not sure it is a data problem.

Senator Keon: If we do not have data, we do not know how we are doing.

Ms. Peters: Yes, data to trace improvements. That is a real challenge, because even if we ask the same question in different census years, people answer it differently. However, I would agree that there needs to be more willingness among federal and provincial agencies to create data, so that the effectiveness of programs can be evaluated over time.

A bit of material exists that does suggest that services provided by Aboriginal organizations are more effective. However, it is a few case studies, and we need a broader picture to see how we are doing and what particular programs and approaches work.

The Chair: I have to slip in a supplementary to Senator Keon's question. As I understand it, the friendship centres are based on First Nations. What about cultural sensitivity to Inuit or Metis?

Ms. Steliga: Friendship centres are status blind. We are not pan-Aboriginal. We are status blind in that we serve, and are designed at a principal base to serve, First Nations, Metis, Inuit, non-status — many identities and cultures. I come from B.C., which has just over 200 distinct First Nations and many different language bases.

We respect the territory that we reside within as a cultural base, but we also recognize that although I am in St'at'imc Nation territory and many members of St'at'imc Nation access our centre, we also have many Cree, Metis, Ojibwa and Mohawk members. Everyone comes to the centre, so it is an opportunity to provide service to all regardless, to build on what we can and to support their cultural identity.

The Chair: Is that true across the country? Is that cultural sensitivity taken into consideration?

Mr. Hanselmann: Yes, I would agree entirely with what Ms. Steliga said. Part of the reason for that sensitivity and a strength of the friendship centre movement is that the friendship centres are community-governed.

Sachez que la situation au Canada est loin de ressembler à celle des États-Unis. On n'a qu'à voir les ghettos américains pour savoir qu'il n'y a pas grand-chose à faire. Je ne pense pas que la situation au Canada soit aussi désespérée. Il y a visiblement un problème de pauvreté chez les Autochtones vivant en milieu urbain, mais c'est un problème que nous pouvons régler.

Une des raisons pour lesquelles j'ai parlé de la réussite, c'est qu'au sein de la population autochtone, on a la capacité de composer avec le problème et de créer certains modèles et approches efficaces. La difficulté qui se pose, c'est le manque de financement et la prévisibilité de ce financement. Je ne crois pas que ce soit un problème de données.

Le sénateur Keon : Si nous ne disposons pas de données, nous ne savons pas si nous progressons.

Mme Peters : Oui, cela prend des données pour évaluer les progrès. C'est tout un défi, car même si nous posons la même question à différents recensements, les gens ne donnent pas la même réponse. Toutefois, je conviens qu'il doit y avoir une plus grande volonté de la part des organismes fédéraux et provinciaux pour créer une banque de données, de sorte que l'efficacité des programmes soit évaluée au fil du temps.

Certaines études laissent croire que les services offerts par les organismes autochtones sont plus efficaces. Toutefois, ce ne sont que quelques études de cas, et nous devons considérer la situation dans son ensemble pour voir comment vont les choses et quels programmes et approches donnent de bons résultats.

Le président : Je dois revenir sur une question du sénateur Keon. D'après ce que j'ai compris, les centres d'amitié sont établis au sein de communautés des Premières nations. Est-ce que l'on tient compte des cultures inuites ou métisses?

Mme Steliga : Les centres d'amitié sont indépendants du statut. Ils ne sont pas pan-autochtones. Le statut nous importe peu, en ce sens que nous desservons — et c'est principalement notre mandat — les Premières nations, les Métis, les Inuits, les non-inscrits — soit de nombreuses identités et cultures. Je viens de la Colombie-Britannique, où il y a plus de 200 Premières nations distinctes et un grand nombre de différentes bases linguistiques.

Nous respectons le territoire où nous résidons comme une base culturelle, mais nous reconnaissons aussi que même si nous sommes sur un territoire de la Nation St'at'imc, et que de nombreux membres de cette nation ont accès à notre centre, nous acceptons également les membres des communautés crie, métisses, ojibwa et mohawk. Tout le monde est accepté; c'est donc une occasion d'offrir des services à tous, peu importe leur statut, de miser sur ce que nous pouvons et de soutenir leur identité culturelle.

Le président : Est-ce ainsi partout au pays? Est-on sensible aux réalités culturelles?

M. Hanselmann : Oui. Je suis entièrement d'accord avec Mme Steliga. La raison pour laquelle il y a cette sensibilité, et c'est d'ailleurs l'une des forces du mouvement des centres d'amitié, c'est que les centres sont gérés par la collectivité.

You asked about First Nations, Metis and Inuit. There are communities in Canada where the friendship centre board is predominantly Metis, because that reflects that the community is predominantly Metis, and the services provided in that centre reflect the Metis culture and identity. Other centres are predominantly Inuit.

If the honourable members of this committee went to a friendship centre in the North of Canada, in an area that is predominantly First Nations or Metis, you would see friendship centres with similarities among them, but you would also see community distinctiveness that reflects the reality of the situation on the ground. That is a strength of the model: it is a broadly based model that is adapted locally to address local needs.

Senator Munson: I have three separate questions, which I will put to you all at once.

The first deals with racism. These are startling figures that we see, and always people seem to say, "Oh well, there are drug addictions, and people who have left their homes, broken families, and so on." I am wondering how you work on attitudinal changes in these small communities and friendship centres. When two people come to the same employer with the same background — one is Aboriginal, one is not — who gets the job? Is that sort of thing prevalent, and if so, how do you deal with it?

Second, on the issue of no budget increase in over 10 years, who in the bureaucracy or the political environment is making these non-decisions? Ten years with no money — how do we change that? How do you do your business adequately on a budget that has not been increased in 10 years?

My third question is about the recommendation for a national office of child and youth health with a permanent adviser. I would like to have some details on how you would see that work. Since you welcome non-Aboriginals in the friendship centres, would that national office encompass people who are non-Aboriginal in dealing with those issues?

Mr. Hanselmann: Thank you, senator, for the questions. I will take the first response, if I may.

In terms of budget, the Aboriginal Friendship Centre Program is housed in the Department of Canadian Heritage. I do not want to speak too strongly, but the fact is that the budget has not been increased in 10 years. Departmental officials should be asked why the case has not been made to cabinet for an increase in the budget.

If honourable senators of this committee want to look at the report of the Department of Canadian Heritage on plans and priorities for the last fiscal year, you will see that working on the business case for Aboriginal Friendship Centre Program enhancement was one of the priorities identified by the department. I would invite senators to call officials of the department to ask how they did on it.

Vous avez posé une question au sujet des Premières nations, des Métis et des Inuits. Il y a des centres d'amitié au Canada qui sont en grande partie métis, car ils reflètent la communauté principalement métisse, et les services qui y sont offerts sont le reflet de la culture et de l'identité métisses. D'autres centres sont surtout inuits.

Si vous, honorables sénateurs, venez à un centre d'amitié dans le Nord du Canada, dans une région principalement habitée par des Premières nations ou des Métis, vous constateriez que les centres ont des similitudes, mais aussi des différences qui reflètent la réalité de la situation dans cette collectivité. Ce qui constitue leur force? Un modèle global adapté aux besoins de chaque localité.

Le sénateur Munson : J'ai trois questions à vous poser.

La première porte sur le racisme. Les chiffres que nous voyons sont alarmants, et les gens semblent toujours dire qu'il y a des problèmes de toxicomanie, des personnes qui abandonnent leur famille, des familles décimées, et cetera. Je me demande comment vous vous y prenez pour changer les mentalités dans ces petites communautés et centres d'amitié. Lorsque deux personnes postulent auprès du même employeur avec la même expérience et que l'une d'entre elles est autochtone, qui obtient le poste? Est-ce une situation courante, si oui, comment y remédiez-vous?

En deuxième lieu, j'aimerais parler du budget qui n'a pas augmenté depuis 10 ans. Qui, dans la bureaucratie ou l'environnement politique, prend les décisions à ce chapitre? Dix ans sans augmentation — que peut-on faire? Comment arrivez-vous à mener vos activités adéquatement avec un budget qui n'a pas été augmenté au cours des dix dernières années?

Ma troisième question concerne la création d'un bureau national de la santé des enfants et des jeunes doté d'un conseiller permanent. J'aimerais que vous m'en disiez davantage sur cette recommandation. Étant donné que vous accueillez également des personnes non autochtones dans vos centres d'amitié, ce bureau national ferait-il appel à des non-Autochtones pour régler ces problèmes?

M. Hanselmann : Merci, sénateur, pour vos questions. Je vais prendre la parole en premier, si vous me le permettez.

En ce qui concerne le budget, le Programme des centres d'amitié autochtones relève du ministère du Patrimoine canadien. Je ne voudrais pas me montrer trop critique, mais le fait est qu'on n'a jamais augmenté le budget en 10 ans. Il faudrait demander aux employés du ministère pourquoi ils n'ont pas fait valoir au Cabinet la nécessité d'accroître le financement des Premières nations.

Si vous examiniez le rapport du ministère du Patrimoine canadien concernant ses plans et ses priorités pour le dernier exercice, vous verriez qu'une analyse de rentabilisation aux fins de l'augmentation des fonds affectés au Programme des centres d'amitié autochtones figurait parmi leurs priorités. J'inviterais donc les honorables sénateurs à communiquer avec les employés du ministère pour savoir où ils en sont avec ce dossier.

As for racism and how to work an attitudinal change, I have written in the past, and still believe, that there is a strong role for the private sector and the public sector to work together on educating the public about the realities and challenges that confront Aboriginal people and are offered by Aboriginal people living in our urban centres. Racism is driven mainly by ignorance or lack of understanding, which is based on lack of knowledge, so public education would help to diminish the racism.

Those are the two areas that I am able to give you advice on, and I leave it to my co-panellists to deal with the other areas.

Senator Munson: I would like to get an answer on the national child and youth issue. I have gone down to the Aboriginal friendship centre in Ottawa, in the shadow of Parliament Hill, where you can see what they do within neighbourhoods, of Hintonburg and Mechanicsville, which have strong characteristics. You are right that they welcome all people who live in the neighbourhood, not just Aboriginals.

It strikes me that you do not have enough money to do the job. I would appreciate it if you would speak to that and to the proposed national office of child and youth health, please.

Ms. Steliga: I will make a brief comment on racism from a community development perspective. It is about individual relationships and on-the-ground work. The more that people reach out, the more they feel engaged and safe and the more opportunities they have to learn about our differences, commonness and uniqueness. Organizations that do on-the-ground work bring people together to create safety and initiatives for people to belong, and that is where we start to address issues around racism.

Racism seems to have moved to a covert place; it is happening more behind closed doors, and then it is played out in various subtle and covert ways. If we build relationships on the ground and work towards peace, then friendship centres can be instrumental because of their inclusiveness, not only from nation to nation but certainly Aboriginal to non-Aboriginal.

Senator Munson: Where is that covert place?

Ms. Steliga: That covert place behind the doors? Our covert place is the subtle message that lives within our families and surfaces at our dinner tables. The messages are sent in a covert way, not openly sent the way they used to be heard.

Senator Munson: They are whispered.

Ms. Steliga: There is an old community development belief that if you want a sense of the community, you visit the local high school and spend some time. Often, high school students in their raw way play out exactly the kinds of experiences that are happening at a covert level within a community. It is all about relationships and that one-to-one kind of peace.

Quant au racism et à la façon de travailler à changer les mentalités, je l'ai déjà écrit par le passé, et je le crois encore, les secteurs privé et public doivent travailler ensemble à sensibiliser le public sur les réalités et difficultés auxquelles sont confrontés les Autochtones vivant dans nos centres urbains. Étant donné que le racisme est principalement causé par l'ignorance et le manque de compréhension, attribuable à un manque de connaissances, la sensibilisation du public contribuerait à le faire diminuer.

Ce sont les deux questions auxquelles je suis en mesure de répondre. Je vais laisser aux autres témoins le soin de poursuivre.

Le sénateur Munson : J'aimerais obtenir une réponse à propos du bureau national de la santé des enfants et des jeunes. Je me suis rendu au centre d'amitié d'Ottawa, situé tout près du Parlement, et j'ai pu voir ce qu'on y faisait dans les quartiers de Hintonburg et de Mechanicsville, qui présentent de fortes caractéristiques. Vous avez raison lorsque vous dites qu'on y accueille tous ceux qui habitent le voisinage, et pas seulement les Autochtones.

Je suis étonné que vous n'ayez pas suffisamment d'argent pour accomplir le travail. Je vous saurais gré d'aborder cette question et la proposition de créer un bureau national de la santé des enfants et des jeunes, s'il vous plaît.

Mme Steliga : Je vais parler brièvement du racisme du point de vue du développement communautaire. C'est une question de relations individuelles et de travail sur le terrain. Plus il y a de contacts entre les gens, plus ils se sentent concernés et en sécurité, et plus ils ont d'occasions d'en apprendre sur nos différences, nos similarités et notre caractère unique. Les organisations qui travaillent sur le terrain rassemblent les gens pour assurer la sécurité et créer des initiatives auxquelles les gens peuvent prendre part, et c'est à partir de là qu'on commence à s'attaquer aux problèmes liés au racisme.

Le racisme semble maintenant se manifester en cachette; ça se passe derrière des portes closes, de différentes façons subtiles et déguisées. Si nous tissons des relations sur le terrain et travaillons en vue de faire régner la paix, les centres d'amitié peuvent alors jouer un rôle en raison de leur caractère inclusif, non seulement de nation à nation, mais aussi certainement d'Autochtone à non-Autochtone.

Le sénateur Munson : Qu'entendez-vous par « en cachette »?

Mme Steliga : En cachette, derrière des portes closes? C'est le message subtil qui est évoqué à la table familiale. Les messages sont envoyés de manière déguisée, pas ouvertement comme c'était le cas auparavant.

Le sénateur Munson : Ils sont murmurés.

Mme Steliga : Il y a une vieille croyance en matière de développement communautaire selon laquelle si on veut se faire une idée de la communauté, on n'a qu'à passer un peu de temps à l'école secondaire locale. Souvent, les comportements à l'état brut des élèves du secondaire reflètent exactement ce qui se passe de manière déguisée dans une communauté. Tout repose sur les relations et cette sorte de paix individualisée.

On the national office of child and youth health, I am from B.C., where we have a provincial office and a provincial adviser for children and youth. We have recognized that often a number of community issues can be looked at, dealt with and spoken to from a child and youth perspective. It is an opportunity to look at the needs of the growing population, because youth is the largest growing population in Canada, in general, and certainly within the Aboriginal population. To have the opportunity for a specific office would lend more to youth, child and family issues. I appreciate the population health perspective and having some core opportunities to look at Aboriginal and non-Aboriginal health issues.

Senator Munson: Thank you.

Ms. Peters: I would like to add some comments on the racism question. I agree with Mr. Hanselmann about the need for public education. That cannot be the sole responsibility of Aboriginal organizations. It needs to be much broader. In Saskatchewan, many in the public arena still think that urban Aboriginals do not pay taxes, which is a cause for constant resentment although it is just not true. That kind of public education needs to happen.

As well, on relationships, research on non-Aboriginal people, immigrants and minority groups has shown that having these groups work together is effective in reducing racism. They begin to know each other and to understand that in some ways they are alike and have more in common than they previously thought. Relationship building is an important component of anti-racism work.

Senator Trenholme Counsell: I am totally absorbed in this presentation this morning, and I thank each of you for all that you are teaching us and offering to the committee.

I will focus on children and youth. Although others may wish to participate in this small discussion, I will direct my questions to Ms. Steliga. Speaking about the Lillooet Friendship Centre Society, you mentioned kids first. My mind stopped there because I wondered about the Aboriginal Head Start On Reserve program. Is that another name for the program? I am not only interested in that program but also very concerned about it. Any comments on that from the three of you would be appreciated.

From your experience and your direct contact with families, in particular children and youth, is anything in any way a true follow-up to the Aboriginal Head Start On Reserve program? I used to ask this question in New Brunswick when we had the early childhood initiatives. What follows them year by year? It is as difficult a question for our provinces as for any part of Canada.

Pour ce qui est du bureau national de la santé des enfants et des jeunes, je viens de la Colombie-Britannique, où nous avons un bureau provincial et un conseiller provincial pour l'enfance et la jeunesse. Nous avons reconnu qu'un certain nombre de problèmes touchant la communauté peuvent souvent être examinés, traités et discutés du point de vue des enfants et des jeunes. C'est une occasion d'évaluer les besoins de la population croissante, car les jeunes constituent le segment de la population qui enregistre la plus forte croissance au Canada, en général, et certainement au sein de la population autochtone. La possibilité d'avoir un bureau spécial contribuerait davantage à s'attaquer aux problèmes liés aux enfants, aux jeunes et aux familles. Je comprends le point de vue de la santé des populations et je suis reconnaissante de disposer d'occasions d'examiner les problèmes de santé chez les Autochtones et les non-Autochtones.

Le sénateur Munson : Merci.

Mme Peters : J'aimerais faire quelques commentaires sur la question du racisme. Je suis d'accord avec M. Hanselmann sur la nécessité de sensibiliser la population. Les organisations autochtones ne peuvent le faire à elles seules. Elles ont besoin d'être épaulées. En Saskatchewan, bien des gens sur la scène publique croient que les Autochtones vivant en milieu urbain ne paient pas de taxes, ce qui est une cause du ressentiment constant à leur égard, même si c'est tout simplement faux. Il faut absolument sensibiliser les gens.

Par ailleurs, pour ce qui est des relations, des recherches sur les non-Autochtones, les immigrants et les groupes minoritaires ont démontré que la collaboration entre ces groupes est efficace pour réduire le racisme. Ils commencent à se connaître et à comprendre qu'ils sont pareils à certains égards et qu'ils ont beaucoup plus en commun qu'ils ne le croyaient. L'établissement de relations constitue un élément important des efforts pour lutter contre le racisme.

Le sénateur Trenholme Counsell : Je suis totalement captivée par ces déclarations de ce matin, et je remercie chacun de vous pour tout ce que vous nous apprenez et offrez au comité.

Je vais me concentrer sur les enfants et les jeunes. Même si d'autres voudront peut-être prendre part à cette petite discussion, je vais adresser mes questions à Mme Steliga. En parlant de la Lillooet Friendship Centre Society, vous avez mentionné les enfants d'abord. Mes pensées se sont arrêtées là-dessus, car je me suis interrogée sur le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones des réserves. Est-ce un autre nom pour le programme? Je suis à la fois intéressée et très préoccupée par le programme. J'aimerais beaucoup entendre vos commentaires à tous les trois à cet égard.

D'après votre expérience et votre lien direct avec les familles, en particulier les enfants et les jeunes, existe-il quoi que ce soit pour assurer un véritable suivi au Programme d'aide préscolaire aux Autochtones des réserves? Je posais habituellement cette question au Nouveau-Brunswick quand nous avons eu les initiatives pour la petite enfance. Qu'est-ce qui se passe après, année après année? C'est une question aussi difficile pour nos provinces que pour n'importe quelle autre région au Canada.

I also want to ask a specific question about Dr. Leitch's recommendation. I read her report. It is comprehensive and a good report in most ways. However, Aboriginal Head Start was relegated to an appendix under "Early Childhood Development." She recommended that we reach up to 25 per cent of Aboriginal children in five years. That is a very soft target and does not make me happy. If our goal as a nation is in five years to reach perhaps up to 25 per cent of Aboriginal children, we will keep failing. What about the other 75 per cent or more children?

You say now we are reaching only 10 per cent in the urban areas. I wonder if we are reaching 10 per cent overall. You may not know that. I guess serving only 4,500 children at this point is good. I do not want to call it an abysmal failure, but it is a slow start.

I have talked to some of my colleagues in the Senate from communities concerned with and attached to the program. Its philosophy is excellent. I cannot think of anything more important, particularly if there is follow-up through elementary, middle and secondary schools.

However, I want to know how you reacted to the target. You put it in your recommendation, but I suspect you did it because it was also the target in her report. Your first three recommendations are from Dr. Leitch's report, although I am sure you support them.

I would like to discuss Aboriginal Head Start. If we will have greater health, hope, employment and better housing, it has to start with the children and their families.

Ms. Steliga: Absolutely. To clarify, the Lillooet Friendship Centre's kids first program is not an Aboriginal Head Start initiative. It is as close to being a Head Start program as possible without Head Start funding. We support and believe in the model. Only a few communities across this nation have a Head Start program.

I can speak only about Head Start in B.C. We have only a few Head Start programs off reserve and no new Head Start program is created unless one closes. It is difficult to hear of a community's excitement over starting a Head Start program when the reality is that it means somewhere else has lost one.

Our kids first program is funded through the province and is modelled after Head Start. It is vital and instrumental in terms of foundational skills for children.

I also see the impact it has within families. As a result of its participatory level, many young mothers, fathers, care givers and extended families that participate are also building their capacity and skills by being involved. Therefore, the program reaches even farther.

Je veux également poser une question précise sur une recommandation de la Dre Leitch. J'ai lu son rapport. Il est exhaustif et c'est un bon rapport, dans l'ensemble. Toutefois, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones a été relégué à une annexe sous la rubrique « Développement de la petite enfance ». Elle a recommandé que l'on rejoigne jusqu'à 25 p. 100 des enfants autochtones d'ici cinq ans. C'est un objectif très facile et qui ne me comble pas. Si notre objectif en tant que nation, c'est de rejoindre peut-être jusqu'à 25 p. 100 des enfants autochtones d'ici cinq ans, nous continuerons d'échouer. Que fait-on des quelque 75 p. 100 restants?

Vous dites qu'à l'heure actuelle, seulement 10 p. 100 des enfants dans les milieux urbains ont accès au programme. Je me demande si l'on en rejoint 10 p. 100 dans l'ensemble. Vous ne le savez peut-être pas. J'imagine que desservir seulement 4 500 enfants à ce stade-ci, c'est bon. Je ne veux pas dire que c'est un échec lamentable, mais c'est un départ très lent.

J'ai parlé à quelques-uns de mes collègues au Sénat au sujet des communautés visées par le programme. Sa philosophie est excellente. Je ne vois rien de plus important, surtout si un suivi est assuré dans les écoles élémentaires, intermédiaires et secondaires.

Toutefois, je veux savoir comment vous avez réagi à l'objectif. Vous l'intégrez à votre recommandation, mais j'imagine que vous l'avez fait parce que c'était aussi l'objectif énoncé dans son rapport. Vos trois premières recommandations sont tirées du rapport de la Dre Leitch, même si je suis persuadée que vous les appuyez.

J'aimerais discuter du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones. Si nous voulons améliorer la santé, l'espoir, l'emploi et le logement, il faut commencer par les enfants et leurs familles.

Mme Steliga : Absolument. Je tiens à préciser que le programme « Kids First » du Lillooet Friendship Centre n'est pas une initiative du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones. C'en est presque une, mais il n'est pas financé par le programme. Nous appuyons le modèle et y croyons. Il n'y a que quelques communautés de cette nation qui bénéficient du programme.

Je peux seulement parler de celui en Colombie-Britannique. Nous n'avons que quelques Programmes d'aide préscolaire aux Autochtones hors réserve et aucun programme n'est créé à moins qu'il y en ait un qui cesse d'exister. Il est difficile d'entendre qu'une communauté se réjouit de mettre sur pied un Programme d'aide préscolaire quand on sait qu'une autre a perdu le sien.

Notre programme « Kids First » est financé par la province et conçu sur le modèle du Programme d'aide préscolaire. Il est indispensable et contribue à l'acquisition de compétences de base chez les enfants.

Je vois aussi l'incidence qu'il a sur les familles. En raison de son niveau de participation, le programme permet à bien des jeunes mères, des pères, des fournisseurs de soins, des membres de la famille élargie de renforcer leurs capacités et leurs compétences. Par conséquent, le programme a une portée encore plus grande.

The 25 per cent target reflects the recommendation from Dr. Leitch's report. I wholeheartedly agree that 25 per cent is not an appropriate goal when we are talking about the kinds of issues and sustainable changes that we envision for the future. Twenty-five per cent is not adequate.

I do not know the exact number of children being reached off reserve. It is around 10 per cent nationally. I am also curious to know what programs similar to Head Start are being funded in other provinces or territories like ours in Lillooet, to see what the access level really is.

Senator Trenholme Counsell: You said that for one Head Start program to begin, another has to drop out. This is a terrible reflection on how we are dealing with this sad situation amongst our children and youth.

Would you know whether there has been any increase over time? Was it about 1995 that Aboriginal Head Start began?

Ms. Steliga: It began in the early 1990s. My understanding from B.C. is that it is capped, and there has been no increase, in our experience. I recognize that it is a federal program, but I only have connection directly with our experience in B.C.

Senator Trenholme Counsell: In centres or communities that have been fortunate enough to get an Aboriginal Head Start program, is there any organized effort or plan to follow those children to ensure that whatever benefits have accrued are not lost once they are outside the program?

Ms. Steliga: Formally, no. I believe there are many discussions happening now in recognition of the gap for 6- to 12-year-olds. A number of different federal initiatives such as Head Start address the younger Aboriginal children, and the Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre initiative addresses ages 12 and up, but there is nothing for the 6- to 12-year-olds.

There have been discussions and lobbying efforts to look at services for that age range. I think that is the critical piece in tracking the success of the Head Start programs. We have seen development around Aboriginal literacy programs and pilot initiatives that help address some of that and could track some of those pieces. I am not aware of anything formal to look at the impact. It is purely conjecture and anecdotal evidence.

Senator Trenholme Counsell: I had the joy of visiting Eagle's Nest Aboriginal Head Start in downtown Vancouver. It was beautiful — culture personified in an exemplary way. It made me want what was happening there for all children. Do you know that particular centre?

L'objectif de 25 p. 100 reflète la recommandation énoncée dans le rapport de la Dre Leitch. Je crois sincèrement que ce n'est pas approprié pour ce genre de problèmes et les changements durables que l'on envisage pour l'avenir. Ce pourcentage n'est pas adéquat.

Je ne connais pas le chiffre exact d'enfants que l'on rejoint hors réserve. C'est à peu près 10 p. 100 à l'échelle nationale. Je suis aussi curieuse de savoir quels programmes semblables au Programme d'aide préscolaire sont financés actuellement dans d'autres provinces ou territoires comme le nôtre à Lillooet, pour connaître quel est réellement le niveau d'accès.

Le sénateur Trenholme Counsell : Vous avez dit que pour qu'un Programme d'aide préscolaire soit lancé, un autre doit cesser d'exister. C'est une image terrible de la manière dont nous nous occupons de cette triste situation qui touche nos enfants et nos jeunes.

Savez-vous s'il y a eu une augmentation au fil des ans? Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones a-t-il commencé aux alentours de 1995?

Mme Steliga : Il a commencé au début des années 1990. D'après notre expérience et d'après ce que je sais de la situation en Colombie-Britannique, le nombre de programmes a plafonné, et il n'y a pas eu de hausse. Je reconnais que c'est un programme fédéral, mais je peux seulement me reporter directement à notre expérience en Colombie-Britannique.

Le sénateur Trenholme Counsell : Dans les centres ou les communautés qui ont eu la chance d'obtenir un Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, y a-t-il des efforts organisés ou un plan pour suivre ces enfants afin de veiller à ce qu'ils ne perdent pas les bienfaits, quels qu'ils soient, que le programme leur a apportés une fois qu'ils cessent d'y participer?

Mme Steliga : Officiellement, non. Je crois que de nombreuses discussions ont cours actuellement pour reconnaître le manque pour les six à douze ans. Un certain nombre d'initiatives fédérales différentes, comme le Programme d'aide préscolaire, sont destinées aux enfants autochtones plus jeunes, et l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones s'adresse aux jeunes de 12 ans et plus, mais il n'y a rien pour les six à douze ans.

Il y a eu des discussions et des efforts de lobbying pour envisager des services pour ce groupe d'âge. Je crois que c'est l'élément crucial pour mesurer le succès des Programmes d'aide préscolaire. Nous avons observé des progrès relativement à des programmes d'alphabétisation des Autochtones et des projets pilotes qui contribuent à cerner certains de ces problèmes et à en mesurer le succès. J'ignore s'il existe un processus officiel pour examiner les répercussions. Ce sont purement des conjectures et des données empiriques.

Le sénateur Trenholme Counsell : J'ai eu le bonheur de visiter le centre du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones d'Eagle's Nest dans le centre-ville de Vancouver. C'était magnifique — la culture personnifiée d'une façon exemplaire. J'aurais voulu que tous les enfants puissent y avoir accès. Connaissez-vous ce centre particulier?

Ms. Steliga: I have been there once.

Senator Trenholme Counsell: The centre is small, but lovely. I was fascinated by all forms of the culture. Everything they are doing is strengthening the culture, language and music.

Senator Cordy: Thank you to all three of you. Your presentations were excellent.

Should the friendship centres be under the jurisdiction of the Department of Canadian Heritage? Does the Aboriginal Friendship Centre Program belong in that department?

Ms. Steliga, you said in the documentation we received that there is no better poverty reduction than creating more and better jobs. I agree with that, not just from the perspective of economics, but from the perspective of the family. If families are able to support family members, then everyone feels good about themselves.

Dr. Peters, your statistics were mainly from the West. I know that in Nova Scotia the Atlantic Canada Opportunities Agency has done a lot of work in economic development for Aboriginal peoples.

The economy is booming in Alberta. In Nova Scotia we get brochures in the mail, and periodically there are job fairs looking for Nova Scotians to move to the West. Are this economic boom in Alberta and the boom that is starting in Saskatchewan having a positive effect on Aboriginal peoples? Are Aboriginals benefiting from the boom that is taking place in the West? That is my second question.

Mr. Hanselmann, you spoke about the need for cooperation, coordination and communication, the three Cs. Do we have the three Cs when we are dealing with federal government, the bureaucracy and the health and heritage departments?

Also, is there a good working relationship between the provinces, the federal government and the municipalities to ensure that the programs are properly managed? Ms. Steliga mentioned children sometimes being left in a bad health situation because of the question of who will to pay for it. Are there other such situations?

Those things should not happen. One should worry about jurisdictional matters later, but get the job done. Is enough discussion happening between federal government departments and between different levels of government to ensure that only good things are happening? If we have problems, are we able to work through them and solve them by working together and communicating?

My last question has to do with one of your recommendations, Ms. Steliga, and your comment about the friendship centre advantage. I think that on-the-ground initiatives do the best work, rather than huge bureaucratic things. Dealing with the people involved works best.

Mme Steliga : J'y suis allée une fois.

Le sénateur Trenholme Counsell : Le centre est petit, mais formidable. J'ai été fascinée par toutes les formes de la culture. Tout ce qu'ils font renforce la culture, la langue et la musique.

Le sénateur Cordy : Merci à vous trois. Vos exposés étaient excellents.

Les centres d'amitié devraient-ils relever du ministère du Patrimoine canadien? Le Programme des centres d'amitié autochtones a-t-il sa place à ce ministère?

Madame Steliga, vous avez dit dans la documentation que nous avons reçue qu'il n'y a pas mieux pour réduire la pauvreté que de créer de meilleurs emplois en plus grand nombre. J'en conviens, pas seulement du point de vue de l'économie, mais aussi du point de vue de la famille. Si les familles sont capables de subvenir aux besoins de leurs membres, tout le monde se sent alors bien dans sa peau.

Madame Peters, vos statistiques proviennent principalement de l'Ouest. Je sais qu'en Nouvelle-Écosse, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a fait beaucoup en matière de développement économique pour les peuples autochtones.

Il y a un boom économique en Alberta. En Nouvelle-Écosse, on reçoit des dépliants par la poste, et il y a périodiquement des salons de l'emploi pour encourager les Néo-Écossais à déménager dans l'Ouest. Ce boom économique en Alberta et celui qui s'amorce en Saskatchewan ont-ils un effet positif sur les peuples autochtones? Les Autochtones bénéficient-ils du boom économique de l'Ouest? C'est ma deuxième question.

Monsieur Hanselmann, vous avez parlé de la nécessité de la coopération, de la coordination et de la communication, les trois C. Avons-nous ces trois C quand nous traitons avec le gouvernement fédéral, la bureaucratie et les ministères de la Santé et du Patrimoine?

Par ailleurs, y a-t-il une bonne relation de travail entre les provinces, le gouvernement fédéral et les municipalités pour faire en sorte que les programmes soient gérés adéquatement? Mme Steliga a mentionné que des enfants restent en mauvaise santé parce qu'on ne sait pas qui devra payer. Y a-t-il d'autres situations de ce genre?

Ces choses-là ne devraient pas arriver. On devrait s'inquiéter des questions de compétence plus tard, mais il faut faire le travail. Les ministères fédéraux et les différents paliers de gouvernement discutent-ils suffisamment pour faire en sorte qu'il n'y ait que de bons résultats? Si nous avons des problèmes, pouvons-nous les régler en collaborant et en communiquant?

Ma dernière question porte sur l'une de vos recommandations, madame Steliga, et sur votre commentaire à propos de l'avantage du centre d'amitié. Je crois que les initiatives sur le terrain donnent de meilleurs résultats que les gros appareils bureaucratiques. Travailler avec les personnes concernées, c'est ce qui fonctionne le mieux.

You spoke about the development of a bilateral accord. I would like some details on that. If we were to recommend a bilateral accord, what would we say? What would be in the accord? How would such an accord be beneficial?

The Chair: I counted at least four questions. Witnesses, you may take them in any order you like.

Senator Cordy: There were four questions.

Mr. Hanselmann: Your first question is where should the Aboriginal Friendship Centre Program be housed. Our board is currently grappling with that question. As a staff, we put to the board an issue memo on that question. It was not framed exactly that way, but it basically comes to the same thing. The board has taken that memo under advisement and has not made a decision on it.

It is instructive that those who are wiser than I and much more experienced in the field than I am have not come to a decision.

Senator Cordy: If the decision is reached, could you let us know?

Mr. Hanselmann: I will make that undertaking. If the National Association of Friendship Centres board is willing to allow me to share with you its decision when it makes the decision, then I will.

In terms of dealing with the question among the honourable members here, the program originated in the Department of the Secretary of State when that department existed. Those of us familiar with the machinery of government over the decades might describe that department as the petri dish of the federal government; it was where new ideas were housed temporarily to assess whether or not they were good ideas. If they were good ideas, the Prime Minister and his Clerk of the Privy Council would decide where they ought to be housed on a more permanent basis.

Unfortunately, that concept broke down at some point, and when the Department of the Secretary of State was dissolved in a machinery change some years ago, its programs were moved into various departments. Whether or not there was a fit was not part of the question, it seems.

As I said, when our board has come to a conclusion on this, if we can, we will share that decision with you.

Do we have cooperation, coordination and communication? No; simply put, no.

I called for that over five years ago in a series of studies that I did on behalf of the Canada West Foundation. At the time, I was making an observation about the obvious lack of cooperation, communication and coordination not only among the federal, provincial, municipal and Aboriginal levels, but also within individual levels of government. At the time, I observed through interviews with federal officials that some federal officials were unaware of what other federal officials were offering to the same client in the same city. Clearly, there was a shortage of communication there.

Vous avez parlé de l'élaboration d'un accord bilatéral. J'aimerais que vous nous donniez des détails à ce sujet. Si nous recommandions un accord bilatéral, que dirions-nous? En quoi consisterait-il? Comment un tel accord serait-il avantageux?

Le président : J'ai compté quatre questions au moins. Vous pouvez y répondre dans l'ordre que vous voulez, chers témoins.

Le sénateur Cordy : Il y en a quatre.

M. Hanselmann : Votre première question porte sur l'endroit où devrait être logé le Programme des centres d'amitié autochtones. Notre conseil se penche actuellement sur cette question. Comme membres du personnel, nous soumettons au conseil une note à cet égard. Ce n'était pas formulé exactement de cette manière, mais ça revient essentiellement au même. Le conseil a pris cette note en considération et n'a pas encore pris de décision à cet égard.

Il est intéressant de constater que ceux qui sont plus informés et plus expérimentés que moi dans le domaine n'en sont pas encore arrivés à une décision.

Le sénateur Cordy : Pourriez-vous nous prévenir quand la décision sera prise?

M. Hanselmann : Je m'engage à le faire. Si l'Association nationale des centres d'amitié m'autorise à vous faire part de sa décision lorsqu'elle sera prise, alors je le ferai.

Pour ce qui est de traiter de la question ici avec les honorables sénateurs, le programme a été créé initialement au Secrétariat d'État quand il existait. Ceux qui connaissent les rouages du gouvernement au fil des décennies pourraient décrire ce ministère comme étant la boîte de Pétri du gouvernement fédéral; c'était là où les nouvelles idées étaient logées temporairement pour évaluer si elles étaient bonnes. Le cas échéant, le premier ministre et le greffier du Conseil privé décidaient qui en aurait la responsabilité de manière plus permanente.

Malheureusement, ce concept a disparu un moment donné et, quand le Secrétariat d'État a été supprimé lors d'un remaniement de l'appareil gouvernemental il y a quelques années, ses programmes ont été transférés à différents ministères. Il semble qu'on ne prenait pas en considération s'ils étaient compatibles.

Comme je l'ai dit, quand notre conseil arrivera à une conclusion à cet égard, nous vous communiquerons cette décision si nous le pouvons.

Y a-t-il une coopération, une coordination et une communication? Non, tout simplement pas.

Je l'ai réclamé il y a cinq ans dans une série d'études que j'ai effectuées pour le compte de la Canada West Foundation. À l'époque, je faisais observer le manque flagrant de coopération, de communication et de coordination non seulement entre les paliers fédéral, provincial et municipal, mais aussi chez les peuples autochtones. À l'époque, en interrogeant des fonctionnaires, j'ai constaté que certains d'entre eux ignoraient ce que d'autres fonctionnaires offraient au même client dans la même ville. Il y a clairement un manque de communication là.

I do not think we are significantly farther ahead now than we were then. Is there a good working relationship between federal and provincial governments and municipalities? I think what is missing in that question is “and Aboriginal people,” and I think it is imperative that Aboriginal people be at the table during intergovernmental discussions about service delivery in urban centres.

Where the Urban Aboriginal Strategy exists, there has been a concerted effort by the Government of Canada to make those connections. Where the Urban Aboriginal Strategy does not exist or did not exist at a particular time, people in those communities have often done the work themselves.

One of my favourite examples is Calgary, a city I used to live in. The Aboriginal communities in Calgary, the municipal government in Calgary and the provincial government of Alberta got together and, led by the Aboriginal communities, came to a common understanding of what they needed to do and how they wanted to do it.

The federal government was the late entrant to that table. To their credit, the federal officials on the ground in Calgary came in with the right perspective: this is not about the federal government taking control and being deterministic and directive, but rather about coming in as a partner.

In those examples where we have federal, provincial, municipal and Aboriginal partnerships, I think the communication exists. Unfortunately, there is a shortage of those situations.

Some of my background is in intergovernmental relations. Therefore, when you ask about the federal-provincial-municipal discussions, I would urge that you include Aboriginal people in those discussions. Are they happening? The short answer is “no.”

In the period between 2004 and the fall of 2005, the Government of Canada chose to step away from the existing forum, the federal-provincial-territorial-Aboriginal, FPTA, process, which was comprised of federal, provincial and territorial ministers and leaders of Aboriginal organizations. In the FPTA process, at the ministerial and national leadership level, meetings took place. However, more importantly in terms of addressing needs and issues, the officials who worked below those ministers and those leaders met more often and had an ongoing dialogue.

To my knowledge, we have not had an FPTA meeting on Aboriginal issues since early 2005. I stand to be corrected if that is untrue. That process was replaced. The decision was made in Ottawa that it was not good enough; we could do better. That decision was made largely without including the provinces, the territories and key Aboriginal people.

That area is in need of further efforts. I think I have attempted to address all of your questions, and I thank you for the questions. Thank you for listening to me as I drone on about federal-provincial-municipal-Aboriginal relations.

Je ne pense pas que nous soyons beaucoup plus avancés que nous l'étions à l'époque. Existe-t-il une bonne relation de travail entre le fédéral, les provinces et les municipalités? Je crois que ce qu'il manque dans cette question, c'est « et les peuples autochtones », et je pense qu'il est impératif que les Autochtones soient à la table lors des discussions intergouvernementales sur la prestation des services dans les centres urbains.

Dans les endroits où la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain est appliquée, le gouvernement du Canada déploie un effort concerté pour établir ces liens. Dans les endroits où la stratégie n'existe pas ou n'existait pas à une certaine époque, les résidents de ces communautés ont souvent fait le travail eux-mêmes.

Calgary, où j'ai déjà habité, est l'un de mes exemples préférés. Le gouvernement provincial de l'Alberta et les communautés autochtones et l'administration municipale de Calgary se sont réunis et, sous la direction des communautés autochtones, sont parvenus à une entente sur ce qu'ils devaient faire et comment ils voulaient le faire.

Le gouvernement fédéral est arrivé le dernier à la table. Il faut toutefois reconnaître que les fonctionnaires fédéraux sur le terrain, à Calgary, sont arrivés avec la bonne mentalité, et c'est tout à leur honneur : le gouvernement fédéral n'est pas là pour prendre le contrôle, fixer le déroulement des choses et donner des ordres, mais pour travailler en tant que partenaire.

Dans ces exemples où nous avons des partenariats fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones, je crois qu'il existe bel et bien une communication. Malheureusement, ces cas sont rares.

J'ai une certaine expérience en relations intergouvernementales. Par conséquent, quand il est question de discussions fédérales-provinciales-municipales, je vous encourage fortement à y inclure les Autochtones. Est-ce le cas? La réponse en un mot, c'est non.

Entre 2004 et l'automne 2005, le gouvernement du Canada a choisi de se retirer du forum existant, c'est-à-dire le processus fédéral-provincial-territorial-autochtone, FPTA, qui comprenait des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que des dirigeants d'organisations autochtones. Dans le processus FPTA, des réunions avaient lieu au niveau des ministres et des dirigeants nationaux. Toutefois, fait plus important pour ce qui était d'examiner les besoins et les questions, ceux qui travaillaient sous la direction de ces ministres et de ces dirigeants se rencontraient souvent et avaient un dialogue continu.

À ma connaissance, aucune réunion FPTA sur les questions autochtones ne s'est tenue depuis le début de 2005. Que l'on me corrige si je me trompe. Ce processus a été remplacé. La décision a été prise à Ottawa, sous le prétexte que ce n'était pas assez bon et qu'on pouvait faire mieux. Cette décision a été prise, en grande partie, sans consulter les provinces, les territoires et les principaux dirigeants autochtones.

Il faut faire plus d'efforts dans ce domaine. Je crois avoir essayé de répondre à toutes vos questions, et je vous en remercie. Merci de m'avoir écouté pendant mon long discours sur les relations fédérales-provinciales-municipales-autochtones.

The Chair: Do other panellists wish to respond to any of these questions?

Ms. Peters: Just briefly, is the economic boom having a positive effect on urban Aboriginal people? I know there are labour force statistics that include the West, but I have not looked at them recently. We will have a better idea once the 2006 Census data on urban Aboriginal people is released.

I do know that, historically, when there is an economic boom, housing costs also go up; this has been documented in Calgary and Alberta. You get a decrease in Aboriginal unemployment rates, but you do not know whether that is because more of them are employed or because more cannot afford housing so they go back to reserves in rural communities. At this point, I do not have a good sense of that.

With respect to the question of who should administer the Aboriginal Friendship Centre Program, I want to point out that we have had almost half a century of debate between federal and provincial ministers and ministries about who is responsible for urban Aboriginal people. The royal commission suggested that that be resolved. It really needs to be resolved and, as Mr. Hanselmann said, it needs to be resolved with the input of Aboriginal people. Fifty years of debate is getting to be too much.

Senator Cordy: Even for government.

Ms. Peters: Even for government, yes.

Ms. Steliga: I would like to comment on the employment boom and the bilateral accord.

I certainly am not operating based on any statistical information, but my observations come from being involved, doing the work and looking at the patterns that come from day-to-day experiences. Based on that, I think that an economic boom is starting in B.C. There are many opportunities leading up the 2010 Olympics.

B.C. is finding that there is a shortage of skilled labour in the province. We were involved in a capacity project — really a mapping project — a few years ago, taking stock in our area of the employment capacity in the Aboriginal community. We looked at what opportunities exist leading up to the 2010 Olympics, what we could work toward and what we could build on.

There is certainly recognition from an employment perspective that the Aboriginal population has largely been untapped in terms of providing a large, skilled workforce in this nation. Given the right opportunities and support, a skilled Aboriginal population could meet many anticipated needs.

In terms of poverty, we are dealing not only with unemployment, but also with underemployment. A number of people work seasonal or part-time jobs, particularly the high Aboriginal population where I live, working part-time or seasonal

Le président : Les autres témoins souhaitent-ils répondre à l'une ou l'autre de ces questions?

Mme Peters : Juste brièvement, le boom économique a-t-il un effet positif sur les Autochtones qui vivent en milieu urbain? Je sais qu'il existe des statistiques sur la main-d'œuvre dans l'Ouest, mais je ne les ai pas consultées récemment. Nous aurons une meilleure idée lorsque les données du recensement de 2006 sur les Autochtones en milieu urbain seront rendues publiques.

Je sais que, depuis toujours, un boom économique entraîne aussi une hausse des coûts de logement; c'est un fait établi à Calgary et en Alberta. On observe une baisse des taux de chômage chez les Autochtones, mais j'ignore si c'est parce qu'ils sont plus nombreux à occuper un emploi ou parce qu'ils sont plus nombreux à retourner dans les réserves, dans les collectivités rurales, faute de pouvoir payer leur loyer. À ce stade-ci, je ne connais pas vraiment la réponse.

Quant à savoir qui devrait administrer le Programme des centres d'amitié autochtones, j'aimerais souligner que les ministres et les ministères fédéraux et provinciaux débattent depuis presque un demi-siècle la question de savoir qui est chargé des affaires autochtones. La Commission royale a proposé de résoudre cette question. Il faut la résoudre une bonne fois pour toutes et, comme l'a dit M. Hanselmann, il faut la résoudre avec l'apport des peuples autochtones. Cinquante ans de débat, ça commence à être trop long.

Le sénateur Cordy : Même pour le gouvernement.

Mme Peters : Même pour le gouvernement, en effet.

Mme Steliga : J'aimerais parler de la croissance de l'emploi et de l'accord bilatéral.

Je ne me base certainement pas sur des données statistiques, mais sur les expériences pratiques au jour le jour et sur les modèles qui s'en dégagent. D'après ce que j'en retiens, je crois que nous assistons à un boom économique en Colombie-Britannique. Les Jeux olympiques de 2010 présentent de nombreuses occasions.

En Colombie-Britannique, on constate une pénurie de la main-d'œuvre qualifiée. Il y a quelques années, nous avons participé à un projet d'analyse des capacités — exactement comme un projet de cartographie — pour faire l'inventaire des capacités d'emploi dans notre région, dans la communauté autochtone. Nous avons examiné les possibilités qui existaient en prévision des Jeux olympiques de 2010, c'est-à-dire ce que nous pouvions viser et ce sur quoi nous pouvions nous appuyer.

Du point de vue de l'emploi, il est certainement admis qu'on n'a pas encore largement exploité le potentiel de la population autochtone en tant qu'abondante main-d'œuvre qualifiée pour notre pays. Avec les bons débouchés et le bon soutien, une population autochtone qualifiée pourrait combler bon nombre des besoins prévus.

Quant à la pauvreté, ce n'est pas seulement le chômage qui est en cause, mais aussi le sous-emploi. Plusieurs personnes occupent des emplois saisonniers ou à temps partiel au salaire minimum, particulièrement dans la région où je vis et où il y a une forte

jobs at minimum wage. They still need and seek services in all of our areas because they cannot meet the rising costs associated with the boom, like housing.

As for a bilateral accord, friendship centres are a service organization. We are non-political; we do not seek representation in the political sense. We do not have representative status for urban Aboriginal people. We are not the elected political body for Aboriginal people who live in urban settings.

We have vast experience; we have knowledge; we have opportunities to bring the voice of the urban experience to the table. However, we are often left out of those tables because we are not representative government.

First Nations governments and the federal government may work toward policy decisions, but because we are a service organization, we are not involved in those discussions. Yes, we feel that our experience and the work we do could inform their policy decisions.

That is the friendship centre advantage. Having a bilateral accord with the federal government provides us with a secured opportunity to bring that voice to the table so that when those policy decisions are being made, they can be informed by the urban perspective. Many who sit at that table do not have the same experiences at that vast, 50- or 60-year level. That is part of the advantage and the reason for the recommendation around securing that relationship, role and voice through an accord.

Senator Munson: Is the Congress of Aboriginal Peoples in agreement with seeking a bilateral accord?

Ms. Steliga: With respect to a bilateral accord, I think it is important for friendship centres across this nation to acknowledge our Aboriginal leadership. We are not seeking representative status and have no intention to do so in the future; we are service providers. For us the issue is about bringing voice; it is not an issue of political representation.

I do not know what the Aboriginal Peoples Congress would say about a specific accord.

The Chair: Let me come back to the question I asked at the beginning about the Winnipeg Partnership Agreement. I sense that you have not had much experience with it, but I would like to look at the model.

The idea is to have the three levels of government, plus people from the community, become involved in designing and then carrying out an agreement on a specific project. It could be in any area; it does not have to be relevant to Aboriginals. It is a model for intergovernmental relations to come together, along with the community, of course.

population autochtone. Ces gens ont quand même besoin de services et ils cherchent à en obtenir dans toutes nos régions parce qu'ils ne peuvent pas absorber la hausse des coûts associée au boom économique, notamment les coûts de logement.

Pour ce qui est d'un accord bilatéral, les centres d'amitié constituent un organisme de services. Nous sommes apolitiques; nous ne cherchons pas à être représentés sur la scène politique. Nous n'avons pas de statut représentatif pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Nous ne sommes pas l'organisme politique élu pour les citoyens autochtones.

Nous avons une vaste expérience; nous avons des connaissances; nous avons des possibilités de faire entendre la voix autochtone urbaine dans les débats. Toutefois, nous sommes souvent écartés de ces discussions parce que nous ne sommes pas un gouvernement représentatif.

Les gouvernements des Premières nations et le gouvernement fédéral peuvent travailler ensemble pour en arriver à des décisions stratégiques, mais comme nous sommes un organisme de services, nous ne participons pas à ces discussions. Pourtant, nous estimons que notre expérience et notre travail pourraient éclairer leurs décisions stratégiques.

C'est l'avantage des centres d'amitié. Grâce à un accord bilatéral avec le gouvernement fédéral, nous avons une occasion assurée de faire entendre cette voix pour que les responsables puissent tenir compte de l'expérience urbaine au moment de prendre ces décisions stratégiques. Bon nombre de ces intervenants n'ont pas les mêmes expériences de ces 50 ou 60 années. Voilà donc, en partie, l'avantage et la raison pour laquelle on recommande d'entériner cette relation, ce rôle et cette voix dans un accord.

Le sénateur Munson : Le Congrès des Peuples Autochtones accepte-t-il l'idée de conclure un accord bilatéral?

Mme Stelgia : Sur ce point, je crois qu'il est important que les centres d'amitié partout au pays reconnaissent notre leadership autochtone. Nous ne cherchons pas un statut représentatif ni n'avons l'intention de le faire dans l'avenir; nous sommes des fournisseurs de services. Pour nous, le plus important, c'est de faire entendre sa voix; ce n'est pas une question de représentation politique.

J'ignore la position du Congrès des Peuples Autochtones sur l'idée d'un accord particulier.

Le président : Permettez-moi de revenir à la question que j'ai posée au début, c'est-à-dire l'Entente de partenariat de Winnipeg. Je comprends que vous n'avez pas beaucoup d'expérience en la matière, mais j'aimerais qu'on jette un coup d'œil au modèle.

L'idée, c'est d'amener les trois niveaux de gouvernement ainsi que les gens de la communauté à participer à la conception et à l'exécution d'une entente sur un projet donné. Le projet peut couvrir n'importe quel domaine, sans nécessairement être lié aux Autochtones. C'est un modèle qui vise à rassembler les efforts intergouvernementaux, de pair avec la communauté, bien entendu.

While it covered more than Aboriginal issues, the 2005 Winnipeg agreement seemed to be centred largely on Aboriginal issues. Is that an appropriate model — the three orders of government plus the community coming together, drafting up a plan and then executing it?

Ms. Steliga: I am not aware of that agreement.

Ms. Peters: It is a pretty new agreement. We are not quite sure how it will work in principle. From what I know, it did involve Aboriginal groups in a meaningful way in decision making about the design of the agreement. Among policy-makers who look at urban Aboriginal issues, the model seems to have many possibilities.

Mr. Hanselmann: Rather than looking at the Winnipeg Partnership Agreement as a model to be emulated and transferred to other municipalities and communities, I would suggest that the members of this committee try to determine what the ideas behind the Winnipeg Partnership Agreement are that are transferable — that is to say, what principles are behind it.

As you say, Mr. Chair, when you talk about federal, provincial, municipal and Aboriginal people coming to a table, you are talking about an idea. There are a number of models that use that idea. The Urban Aboriginal Strategy is one, and during its pilot program phase, it was tied into the Winnipeg Partnership Agreement. Similarly, there was a Saskatoon federal-provincial-municipal agreement for the City of Saskatoon, which attempted to use a little bit more of a cookie-cutter approach than would be appropriate in the circumstances.

For me, the important point to draw to your attention is not the idea of saying that something is the best practice and therefore we should apply it across the board. Instead, it takes more analysis to determine what ideas were behind a program or initiative that works, to identify the “promising practices,” which are the ideas that work, and to then offer those ideas to communities to adapt as appropriate.

That brings me back to my earlier call for support for the friendship centres, because they embody many of the ideas that work. They are the one-stop service delivery that is status-blind, Aboriginal-governed and Aboriginal-inclusive. Many good ideas that work are embodied in friendship centres, and that is part of why they are the appropriate investment for the government.

Senator Munson: I would like to get back to the Department of Canadian Heritage and the question of funding and the understanding of training. That is an important part of our report. A business case has been presented that shows no increase in funding over the last 10 years, which means that you are working with 1997 dollar amounts. How can you keep staff? How do you encourage people to work with the community from the

Même si le modèle ne se limite pas aux questions autochtones, dans l'entente de Winnipeg de 2005, on semble s'être concentré principalement sur les questions autochtones. Est-ce un modèle approprié, c'est-à-dire l'idée de rassembler les trois ordres de gouvernement et la communauté en vue de concevoir un plan pour ensuite l'exécuter?

Mme Stiglia : Je ne suis pas au courant de cette entente.

Mme Peters : C'est une entente assez récente. Nous ne sommes pas tout à fait sûrs de la façon dont elle fonctionnera en principe. Pour autant que je sache, ce modèle a permis à des groupes autochtones de participer d'une manière importante au processus décisionnel relatif à la conception de l'entente. Aux yeux des décideurs qui s'occupent de questions concernant les Autochtones en milieu urbain, le modèle semble présenter de nombreuses possibilités.

M. Hanselmann : Au lieu de considérer l'Entente de partenariat de Winnipeg comme un modèle à imiter et à transférer à d'autres municipalités et collectivités, je propose que les membres du comité essaient de déterminer quelles idées à la base de cette entente sont transférables — c'est-à-dire, quels sont les principes sous-jacents.

Comme vous le dites, monsieur le président, lorsque vous parlez de rassembler les représentants fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones autour d'une table, vous êtes en train de parler d'une idée. Il existe plusieurs modèles qui se basent sur cette idée. La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain en est un exemple, et durant sa phase de programme pilote, elle avait été intégrée à l'Entente de partenariat de Winnipeg. Dans le même ordre d'idées, mentionnons aussi une entente fédérale-provinciale-municipale pour la Ville de Saskatoon où l'on a essayé d'emprunter une approche un peu plus universelle que ne l'exigeaient les circonstances.

Pour moi, le point le plus important sur lequel je veux attirer votre attention, ce n'est pas l'idée de dire que telle méthode étant la meilleure pratique, on devrait l'appliquer partout. Il faut plutôt mener d'autres analyses pour déterminer quelles sont les idées derrière un programme ou une initiative qui donne de bons résultats, pour repérer les « pratiques prometteuses », c'est-à-dire les idées qui portent fruit dans le but de les offrir aux communautés pour qu'elles les adaptent selon leurs besoins.

Cela me ramène à l'appel que j'ai lancé tout à l'heure afin d'appuyer les centres d'amitié parce qu'ils incarnent bon nombre des idées qui fonctionnent. Ce sont des centres de services à guichet unique qui ne font aucune distinction du statut, qui sont régis par les Autochtones et qui sont ouverts aux Autochtones. Les centres d'amitié incarnent beaucoup de bonnes idées, et c'est en partie la raison pour laquelle ils constituent un investissement approprié pour le gouvernement.

Le sénateur Munson : J'aimerais revenir au ministère du Patrimoine canadien et à la question du financement et de la formation. Il s'agit d'une partie importante de notre rapport. L'analyse de cas qu'on nous a présentée montre qu'il n'y a eu aucune hausse de financement au cours des dix dernières années; autrement dit, vous travaillez avec des montants en dollars de 1997. Comment faites-vous pour garder votre personnel?

friendship centre environment? Money is not always a motivator, but people have to make a living. It must be difficult to operate with a 10-year-old budget.

At the local and national levels, how do you encourage people to come to the friendship centre when someone in government has been shutting the door to you?

Ms. Steliga: It is important to add that not only are we working with 1996 funding, but also, just prior to that, the government had rolled back approximately 20 per cent of the funding. It had been reduced and it has not increased since then.

If you spend a lot of time with people who do social service work, you hear many similar comments: “We are not here for the pay;” “It is not all about the money;” and, “We are lifers.”

I have been at the centre for 18 years. I have worked in a provincial ministry department, in a school district and in a number of other organizations and sectors. I have stayed at the friendship centre for 18 years because I love my job. I am passionate about my job, and I am able to give back to my community and to the movement itself. I have accessed and been involved with friendship centres for a longer time than my working career, which has provided me with an opportunity to truly give back.

The friendship centre movement holistically supports employees in many different ways. We capitalize on the passionate work of people, which certainly is not all about the money. We recognize that we are a capacity training ground. We are constantly attracting, training and saying good-bye to many great people, because they are attracted to other organizations. Currently, we are in competition with B.C.’s Ministry for Children and Family Development to hire Aboriginal social workers, but we cannot compete. Even if we are funded, there is no parity because we cannot offer the same opportunities that the ministry can offer its employees.

I attended a meeting in B.C. on leadership. We talked about friendship centre stuff, and someone asked a question of the 100 or so chiefs in attendance: Could everyone who has ever been employed by or accessed or worked at or been to a friendship centre please stand up? Only two people in the entire room did not stand up. Many of those chiefs had been employed by or attended a summer camp sponsored by a friendship centre. I remember saying, wow! It was truly moving. To be involved in and give back to that kind of work is huge.

That is our backbone. At a volunteer level, many women are involved in the friendship centre movement. That fundamental value keeps us growing, but we need resourcing. We are at the

Comment encouragez-vous les gens à travailler pour la communauté dans le contexte des centres d’amitié? L’argent n’est pas toujours une source de motivation, mais les gens doivent gagner leur vie. C’est sûrement difficile de fonctionner avec un budget vieux de dix ans.

Au niveau local et national, comment encouragez-vous les gens à venir au centre d’amitié quand quelqu’un, au gouvernement, vous a fermé les portes?

Mme Steliga : Il est important d’ajouter que non seulement nous travaillons avec le financement de 1996, mais que juste auparavant, le gouvernement avait baissé le financement d’environ 20 p. 100. Depuis cette réduction, notre financement n’a pas augmenté.

À force de passer du temps avec des travailleurs sociaux, vous entendrez souvent des phrases comme celles-ci : « Nous ne sommes pas ici pour le salaire »; « Ce n’est pas uniquement l’argent qui compte »; « Nous aimons aider les autres ».

Je travaille au centre depuis 18 ans. J’ai déjà travaillé pour un ministère provincial, un district scolaire et plusieurs autres organismes et secteurs. Je suis restée au centre d’amitié pendant 18 ans parce que j’aime mon travail. Mon travail, c’est ma passion parce que je suis en mesure de redonner à ma communauté et au mouvement lui-même. J’ai eu recours ou j’ai participé à des centres d’amitié bien avant ma carrière professionnelle, et maintenant j’ai l’occasion de vraiment redonner.

Le mouvement des centres d’amitié, dans son ensemble, appuie ses employés de différentes façons. Nous misons sur le travail passionné des gens, et l’argent n’y est certainement pas la source de motivation. Nous reconnaissons notre rôle de formation des capacités. Nous attirons sans cesse beaucoup de gens formidables qui viennent acquérir une formation chez nous pour ensuite partir vers d’autres organismes. À l’heure actuelle, nous sommes en concurrence avec le ministère du Développement des enfants et de la famille de la Colombie-Britannique pour embaucher des travailleurs sociaux autochtones, mais nous n’arrivons pas à le concurrencer. Même si nous sommes financés, il n’y a aucune parité parce que nous ne pouvons pas offrir les mêmes possibilités que celles offertes par le ministère à ses employés.

J’ai assisté à une rencontre sur le leadership en Colombie-Britannique. Nous avons parlé au sujet des centres d’amitié, et quelqu’un a posé à la centaine de chefs qui étaient présents la question suivante : « Tous ceux qui ont déjà eu affaire à un centre d’amitié, soit à titre d’employés ou de clients, peuvent-ils se lever? » Seulement deux personnes dans toute la salle sont restées assises. Bon nombre de ces chefs avaient déjà travaillé dans un centre d’amitié ou avaient déjà participé à un camp d’été financé par un centre d’amitié. Je me souviens d’avoir dit : « Wouah! » C’était vraiment touchant. Pouvoir s’impliquer et donner en retour à ce type de travail, c’est très gratifiant.

C’est notre pierre d’assise. Sur le plan des bénévoles, de nombreuses femmes participent au mouvement des centres d’amitié. C’est cette valeur fondamentale qui nous fait grandir,

maximum of being able to continue the work that we do. It is difficult.

Senator Munson: Can you speak to the national level, briefly?

Mr. Hanselmann: It is perhaps even starker than you imagine. Funding has been kept at the 1996 level. The salaries in the Aboriginal Friendship Centre Program design are based on the 1976 service delivery model. Funding is not 10 years out of date; it is 30 years out of date.

Senator Munson: I appreciate those comments because they reflect what we have heard today. We can talk about hope, but the reality is that it takes money to do the job along with the hope and commitment. I appreciate your answers.

Ms. Peters: The Royal Commission on Aboriginal Peoples also recommended more dependable and higher levels of funding for the friendship centres.

The Chair: I would think that we should try to find out why this budget has been frozen for 10 years, which is incredible, and reduced by some 20 per cent just prior to that. Going back further, a lot less money is available today for something that, from what we are hearing, has been a great success.

Ms. Steliga: Mr. Chair, may I have one brief moment to go back to Senator Keon's question?

You talked about a population health perspective and a national database. I want to mention that the friendship centre has a national database. Currently, we operate with program outcomes, and it might be interesting to look at a population health outcome level. The infrastructure and database are in place for 117 centres across Canada. Perhaps there is an opportunity to begin there with population health outcomes.

Senator Keon: I will follow that up with you. I am aware that some Aboriginal communities have databases and that basic infrastructure can be expanded. I will speak to you more about this.

The Chair: I thank the witnesses. You have all been most instructive and helpful.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, April 17, 2008

The Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 11:27 a.m. to examine and report on the impact of the multiple factors and conditions that contribute to the health of Canada's

mais nous avons besoin de ressources. Nous avons atteint notre limite maximale pour pouvoir continuer le travail que nous faisons. C'est difficile.

Le sénateur Munson : Pouvez-vous parler brièvement du niveau national?

M. Hanselmann : C'est peut-être encore pire que vous ne l'imaginez. Le financement a été maintenu au niveau de 1996. Les salaires dans le cadre du Programme des centres d'amitié autochtones sont basés sur le modèle de prestation de services de 1976. Le financement n'est pas en retard de dix ans, mais de trente ans.

Le sénateur Munson : Je vous remercie de vos observations parce qu'elles reflètent ce que nous avons entendu aujourd'hui. Nous pouvons parler d'espoir, mais la réalité, c'est qu'il faut de l'argent pour faire le travail, outre l'espoir et le dévouement. Je vous suis reconnaissant de vos réponses.

Mme Peters : La Commission royale sur les peuples autochtones a également recommandé des niveaux de financement plus fiables et plus élevés pour les centres d'amitié.

Le président : Je pense que nous devrions chercher à comprendre pourquoi ce budget a été gelé pendant dix ans, ce qui est incroyable, et réduit d'environ 20 p. 100 juste auparavant. En rétrospective, on dispose de beaucoup moins d'argent aujourd'hui pour quelque chose qui a eu tant de succès, d'après ce que nous venons d'entendre.

Mme Steliga : Monsieur le président, puis-je revenir brièvement à la question du sénateur Keon?

Vous avez parlé d'une perspective axée sur la santé des populations et d'une base de données nationale. J'aimerais mentionner que le centre d'amitié dispose d'une base de données nationale. À l'heure actuelle, nous utilisons les résultats du programme, et il peut s'avérer intéressant d'examiner la question au niveau des résultats en matière de santé de la population. L'infrastructure et la base de données sont en place pour 117 centres dans l'ensemble du Canada. C'est peut-être possible de commencer par là l'analyse des résultats.

Le sénateur Keon : Je ferai le suivi avec vous. Je sais que certaines collectivités autochtones ont des bases de données et que l'infrastructure de base peut être étendue. Je vous en reparlerai plus en détail.

Le président : Je remercie les témoins. Vous avez tous fait des observations des plus instructives et des plus utiles.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 17 avril 2008

Le Sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 11 h 27 pour étudier les divers facteurs et situations qui contribuent à la santé de la population canadienne, appelés

population — known collectively as the social determinants of health, as well as to examine and report on current social issues pertaining to Canada's largest cities.

Senator Art Eggleton (*Chair*) presiding.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Subcommittee on Cities of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. Today we will be examining the issue of disability and poverty.

[*English*]

We are building on previous work done in the Senate on the subject of poverty, such as the 1971 report headed by Senator Croll and Senator Cohen's 1997 report entitled *Sounding the Alarm: Poverty in Canada*.

At the same time, our study is complementary to the work that is being done by the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry chaired by Senator Fairbairn. That comes about as the result of a request from Senator Segal to deal with the issue of rural poverty. We hope to pull all of these pieces together in this important subject for Canadians.

Today we have four panellists, each of whom will speak for about five minutes. The first speaker will be Michael Prince, Professor of Social Policy, University of Victoria. He has been researching and writing extensively about policy-making in disability politics and policy issues for more than 10 years. He is a co-principle investigator for a \$1-million grant over the next four years from the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada for a project entitled "Disabling Poverty and Enabling Citizenship." In January 2008, the Caledon Institute of Social Policy published one of his reports entitled *Canadians Need a Medium-Term Sickness/Disability Income Benefit*.

Following Mr. Prince, we have Michael Mendelson, Senior Scholar, Caledon Institute of Social Policy. He held many senior public service positions prior to his appointment to the Caledon Institute. He was the Deputy Secretary of Cabinet Office in Ontario. He has been part of a team of scholars examining the possibilities of a basic income to be at a level equivalent to the Old Age Security, OAS, and the Guaranteed Income Supplement, GIS, and delivered through the tax system. It is proposed that this would replace disability-related social assistance. We will hear about that shortly.

Our third panellist is Marie White, National Chairperson, Council of Canadians with Disabilities. CCD is a national organization with representatives from provincial, consumer-led disability organizations and other national disability-specific organizations. She is the senior research and evaluation consultant in St. John's, Newfoundland and Labrador, and for the past several years has assisted in the successful completion of several projects at the local, provincial and national levels.

collectivement les déterminants sociaux de la santé, ainsi qu'à examiner, pour en faire rapport, les questions d'actualité des grandes villes canadiennes.

Le sénateur Art Eggleton (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au sous-comité sur les villes du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Aujourd'hui, nous allons examiner la pauvreté chez les personnes handicapées.

[*Traduction*]

Nous nous appuyons sur les travaux effectués par le Sénat sur la question de la pauvreté, comme le rapport de 1971 rédigé sous la direction du sénateur Croll et le rapport de 1997 du sénateur Cohen intitulé *La pauvreté au Canada : le point critique*.

Par ailleurs, notre étude est complémentaire au travail que fait présentement le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts sous la présidence du sénateur Fairbairn. À la demande du sénateur Segal, ce comité se penche sur la pauvreté en milieu rural. Nous espérons rassembler tous les morceaux de ce sujet important pour les Canadiens.

Nous accueillons aujourd'hui quatre témoins, et chacun aura la parole pendant environ cinq minutes. Le premier témoin sera Michael Prince, professeur de politique sociale de l'Université de Victoria. M. Prince fait des recherches et publie beaucoup sur les politiques relatives aux personnes handicapées depuis plus de dix ans. Il est l'un des principaux bénéficiaires d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines, d'un million de dollars sur quatre ans, visant une étude intitulée « Disabling Poverty and Enabling Citizenship ». En janvier 2008, le Caledon Institute of Social Policy a publié un de ses rapports, qui a pour titre *Canadians Need a Medium-Term Sickness/Disability Income Benefit*.

Après M. Prince, nous entendrons Michael Mendelson, chercheur principal au Caledon Institute of Social Policy. M. Mendelson a occupé de nombreux postes de haut fonctionnaire avant sa nomination à l'institut. Il a été sous-secrétaire au bureau du conseil des ministres de l'Ontario. Il a fait partie d'une équipe de chercheurs qui a étudié les possibilités d'un programme de revenu minimum à un niveau équivalent à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, qui serait assuré par le système fiscal. L'équipe propose de l'utiliser pour remplacer l'aide sociale dans les cas d'invalidité. M. Mendelson nous entretiendra à ce sujet dans peu de temps.

Notre troisième témoin est Marie White, présidente nationale du Conseil des Canadiens avec déficiences. Le CCD est un organisme national qui compte des représentants d'organismes provinciaux dirigés par des consommateurs et d'autres organismes nationaux voués à la cause des personnes handicapées. Mme White est consultante principale en recherche et en évaluation à St-John's, Terre-Neuve-et-Labrador, et elle contribue depuis plusieurs années au succès de plusieurs projets au niveau local, provincial et national.

Finally, we have Walter Zélaya, Representative, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec. The Confédération is a non-profit advocacy organization that defends the rights and promotes the interests of people of all ages who live with functional limitations.

Welcome to all four of you.

Michael Prince, Professor of Social Policy, University of Victoria: I will try to be brief to allow time for questions and discussions. Thank you for the invitation and the opportunity to appear here today. I have provided to the committee clerk a short briefing note or summary of the larger report you referred to, which was prepared in January for the Caledon Institute. In it, I make the case for a medium-term benefit for Canadians with moderate to severe disabilities or moderate sickness conditions.

I will take questions if need be, but I want to place it within a broader vision. You mentioned the Croll report. The Government of Canada put out a white paper in 1970 by then Minister of National Health and Welfare John Munro and Deputy Minister Joe Willard, who was an instrumental federal public servant, from the Second World War through into the 1970s, in building the social foundations of what we now take for granted in so many of our benefits.

In 1970 they noted a gap in income protection between those who may have short-term protection under unemployment insurance, as it was then called, and the then emergent Canada Pension Plan, which had only been brought in a few years before with a disability benefit. Fast forward to the Macdonald royal commission of the mid-1980s. Similarly, commissioners then noted and remarked upon this missing piece in Canada's income security system. Even more recently, reports from House of Commons committees, think tanks and other groups, and independent researchers, including myself, continue to point out this missing piece of income protection for Canadians.

One might understand that in earlier reports we had brought in only sickness benefits in 1971 in Employment Insurance, and the Canada Pension Plan Disability Benefit only started in 1970-71 as well. However, almost 40 years later, the problems identified by Senator Croll and others at that time persist, if they have not worsened. There has been a continued need.

Why has this not been on the agenda? It is because it hits ordinary Canadians across a diverse sector of communities, family types, industries and occupations. There are no lobbies or special interest groups championing these people; they tend to lead lives of quiet desperation, struggling with episodic or chronic illnesses and diseases, struggling on modest incomes.

Enfin, nous accueillons Walter Zélaya, représentant de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui défend les droits et fait valoir les intérêts des personnes de tout âge qui ont des limitations fonctionnelles.

Bienvenue à tous les quatre.

Michael Prince, professeur de politique sociale, Université de Victoria : Je vais essayer d'être bref pour qu'on ait le temps de poser des questions et de discuter. Je vous remercie de m'avoir invité et de me donner l'occasion de comparaître ici aujourd'hui. J'ai remis à la greffière du comité un court document d'information, qui résume le rapport dont vous avez parlé et qui a été préparé en janvier pour l'institut Caledon. Dans ce rapport, je préconise des indemnités à moyen terme pour les Canadiens atteints d'un handicap allant de modéré à majeur ou d'un problème médical modéré.

Je vais prendre vos questions si nécessaire, mais j'aimerais situer la problématique dans un contexte plus global. Vous avez parlé du rapport Croll. Le gouvernement du Canada avait publié, en 1970, un livre blanc sous la direction du ministre de la Santé et du Bien-être social de l'époque, John Munro, et du sous-ministre Joe Willard. Ce fonctionnaire fédéral a joué un rôle clé, à compter de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'aux années 1970, dans l'établissement des assises sociales sur lesquelles reposent les avantages que nous tenons aujourd'hui pour acquis.

En 1970, on avait observé un écart, dans la protection du revenu, entre ceux qui avaient une protection à court terme en vertu de l'assurance-chômage, comme on l'appelait à l'époque, et ceux qui pouvaient se prévaloir du nouveau Régime de pensions du Canada qui avait été instauré quelques années auparavant et qui prévoyait une prestation d'invalidité. Avançons rapidement jusqu'à la commission royale Macdonald, au milieu des années 80. Une fois de plus, les commissaires de l'époque avaient remarqué et souligné cette pièce manquante du système de sécurité de revenu du Canada. Même plus récemment, des rapports des comités de la Chambre des communes, des groupes de réflexion et autres, ainsi que des chercheurs indépendants, dont je fais partie, continuent de souligner l'absence de cette mesure de protection du revenu pour les Canadiens.

On pourrait comprendre que dans les premiers rapports, nous n'ayons intégré que des prestations de maladie dans l'assurance-emploi en 1971, et les prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada n'ont commencé qu'en 1970-1971 également. Toutefois, près de 40 ans plus tard, les problèmes relevés par le sénateur Croll et d'autres à l'époque persistent, s'ils ne se sont pas aggravés. Le besoin continue de se faire sentir.

Pourquoi le gouvernement ne s'est pas attaqué à cette question? Parce que le problème touche des Canadiens ordinaires que l'on trouve dans toute une diversité de collectivités, de types de famille, d'industries et de métiers. Aucun lobby ni aucun groupe d'intérêt spécial ne se porte à la défense de ces personnes; elles ont tendance à mener des vies de désespoir tranquille, aux prises avec des maladies épisodiques ou chroniques, et à se débrouiller tant bien que mal avec des revenus modestes.

Also, many of them feel let down. They had assumed, perhaps incorrectly, that there would be some protections there for them, either through the social insurance premiums they have been paying into CPP and/or EI, or through long-term disability at their workplace. However, the way that most of those programs operate, either you must have a tremendously severe and prolonged disability, or there is the very short-term sickness benefit under EI.

There is a huge group of Canadians in between those two categories who have little income support or protection other than personal assets. Many of them end up on social assistance, on welfare in Canada. Typically, across most provinces now, 50 per cent to 70 per cent of the provincial caseloads are Canadians with disabilities.

We have moved off, with some success, young, able-bodied people. For others, perhaps we have sometimes pushed them off, but we have redirected them. We now have provincial social assistance programs that have become a warehouse for many Canadians with severe and chronic illnesses.

That was not what we intended. That was not the vision. Therefore, I am delighted to be here today to try to share that with you and appeal to the committee to add voice to this pressing need for many Canadians.

The Chair: We will explore that with you further as we get into questions and dialogue.

Michael Mendelson, Senior Scholar, Caledon Institute of Social Policy: I sent around a slide deck. I believe you all have a copy of it and I will assume you have all looked through it carefully. I will just quickly summarize.

The situation we are attempting to address is a dire one for many Canadians. About 500,000 Canadians with disabilities are on welfare or programs that are similar to welfare in Canada. Welfare has become essentially the disability program in Canada, and it is not a good program. Even in a few provinces that have better-than-average benefits, it still carries the stigma that surrounds welfare and the apparatus of the welfare system. It is not an appropriate program of last resort for people with disabilities if we want to present ourselves as a humane country that really cares about persons with disabilities.

We have produced, as a talking point and a point to begin a discussion, a specific and concrete proposal for a program to replace welfare for most people with severe disabilities in Canada. Our objective in developing this program is not to consolidate every disability program that exists, from auto insurance to Workers' Compensation; it is to replace welfare. We have designed a basic income program that is meant to replace welfare. It will not replace welfare for every single person on provincial welfare now due to disability, but for most.

De plus, bon nombre de ces personnes se sentent laissées pour compte. Elles avaient présumé, peut-être à tort, qu'elles pouvaient compter sur une protection quelconque, que ce soit les primes d'assurance sociale qu'elles avaient versées au titre du RPC ou de l'AE, ou encore les prestations du régime d'invalidité à long terme de leur employeur. Toutefois, pour la plupart de ces programmes, vous devez avoir une incapacité extrêmement grave et prolongée, ou bien vous recevez des prestations de maladie à très court terme en vertu de l'AE.

Or, un grand nombre de Canadiens se trouvent entre ces deux catégories et ont très peu de revenu d'appoint ou de protection, mis à part leurs biens personnels. Beaucoup d'entre eux finissent par vivre de l'aide sociale. En général, dans la plupart des provinces maintenant, de 50 à 70 p. 100 des prestataires de l'aide sociale sont des Canadiens handicapés.

Nous avons éliminé, avec un certain succès, les jeunes physiquement capables. Nous en avons peut-être repoussé d'autres, mais nous les avons redirigés. Nous avons maintenant des programmes provinciaux d'aide sociale qui sont devenus des entrepôts pour bon nombre de Canadiens souffrant de maladies graves et chroniques.

Ce n'est pas ce que nous voulions. Ce n'était pas notre vision. Je suis donc ravi d'être ici aujourd'hui pour m'entretenir avec vous sur ce sujet et pour demander au comité d'ajouter sa voix à ceux qui font valoir ce besoin pressant pour de nombreux Canadiens.

Le président : Nous allons examiner cette question plus en détail avec vous lorsque nous passerons aux questions et aux échanges.

Michael Mendelson, chercheur principal, Caledon Institute of Social Policy : Je vous ai fait parvenir un jeu de diapositives. Je crois que vous en avez tous une copie et je présume que vous l'avez tous examiné attentivement. Je vais le résumer brièvement.

La situation que nous essayons de corriger est désastreuse pour bon nombre de Canadiens. Environ 500 000 Canadiens handicapés vivent de l'aide sociale ou grâce à des programmes semblables à l'aide sociale au Canada. L'aide sociale est devenue essentiellement le programme d'invalidité au Canada, et ce n'est pas un bon programme. Même dans les quelques provinces où les prestations sont meilleures que la moyenne, on retrouve les préjugés et l'appareil qui entourent l'aide sociale. Ce programme de dernier recours n'est pas approprié pour les personnes handicapées, si le Canada veut montrer l'image d'un pays qui se soucie vraiment des gens qui ont un handicap.

Pour lancer le débat, nous avons produit une proposition précise et concrète visant la mise sur pied d'un programme qui remplacera l'aide sociale pour la plupart des gens ayant un handicap grave au Canada. Notre objectif n'est pas de regrouper tous les programmes d'invalidité qui existent, depuis l'assurance-automobile jusqu'aux indemnités des accidents du travail; notre but est de remplacer l'aide sociale. Nous avons conçu un programme de revenu de base pour remplacer l'aide sociale. Il ne remplacera pas l'aide sociale pour toutes les personnes qui ont recours aux programmes provinciaux d'aide sociale en raison d'une invalidité, mais pour la plupart d'entre elles.

The core of the program is, first, to change the disability tax credit as a foundation for the program. The disability tax credit is a non-refundable tax credit. That means it goes to very few people; in fact, it is of little or no value to most people with disabilities because they do not have sufficient income to take advantage of a non-refundable tax credit.

Our proposal is to make it into a fully refundable tax credit at the current maximum federal-plus-provincial level. We describe that there. That would go to everyone with a serious disability who can pass the test for the disability tax credit, and not just to those on welfare. The reason for that is to provide compensation to persons with disabilities for those many costs that they incur that cannot be written down on a slip as a particular cost related to disability.

Once the disability tax credit is made fully refundable, that provides a \$1,700 to \$1,800 base. The basic income proposal that we have developed — I will not go into the details of it now because we do not have time — is essentially designed like the GIS and the OAS, without the universal component. It is designed around the GIS; that is, it has a 50 per cent tax-back rate, and the guarantee level suggested is the OAS and GIS rate. The amount for couples is the OAS and GIS rate. Because some people with disabilities also have children, there must be a child allowance. We are also suggesting a northern allowance.

We are talking about a guarantee of about \$13,300 for an individual or about \$21,000 for a couple. That was in 2007; it might be a little higher than that now by a few percentage points. That is not a princely sum — no offence, Mr. Prince — but it is a heck of a lot more, in many cases double, what people currently have on welfare.

Equally important, it would come without any of the apparatus of welfare. It could be delivered through the tax system, without any stigma and without an asset test, for example. Income that was not tax-reportable would not result in reduction of the benefit. Gifts from a parent or a friend would not have to be taken into account.

We see this as a significant change in Canada's philosophy and approach to persons with disabilities. It would have a huge impact on the extent of poverty, in particular poverty among what we call "unattached individuals." That is not a good name, but we mean people who do not have children, who are a huge percentage of the population with poverty and who do not now get attention.

L'essentiel du programme consiste, premièrement, à modifier le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Il s'agit d'un crédit d'impôt non remboursable. Cela signifie que très peu de gens peuvent s'en prévaloir. En fait, il a peu de valeur, voire aucune, pour la plupart des personnes handicapées, parce qu'elles n'ont pas un revenu suffisant pour profiter d'un crédit d'impôt non remboursable.

Notre proposition consiste à le transformer en crédit d'impôt entièrement remboursable au niveau maximum actuel des prestations fédérales et des prestations provinciales. Nous décrivons cela dans le document. Ce crédit serait offert à tous ceux qui ont un handicap grave et qui peuvent satisfaire aux critères établis pour recevoir le crédit d'impôt pour personnes handicapées, et non seulement aux prestataires de l'aide sociale. Nous voulons ainsi offrir une indemnité aux personnes handicapées pour compenser les nombreux coûts liés à leur incapacité qui ne peuvent être comptabilisés sur un bordereau.

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées entièrement remboursable aura une valeur de base de 1 700 à 1 800 \$. Le revenu de base que nous proposons — je n'irai pas dans les détails maintenant parce que nous n'avons pas le temps — est conçu essentiellement comme le Supplément de revenu garanti et la Sécurité de la vieillesse, sans le caractère universel. Il est conçu comme le SRG, c'est-à-dire qu'il comporte un taux de récupération fiscale de 50 p. 100 et le niveau de garantie proposé est celui de la SV et du SRG. Le montant pour les couples correspond au taux de la SV et du SRG. Puisque certaines personnes handicapées ont aussi des enfants, il faut prévoir une allocation pour enfants. Nous proposons également une allocation pour les régions septentrionales.

Nous parlons d'un revenu garanti d'environ 13 330 \$ pour une personne seule et d'environ 21 000 \$ pour un couple. C'était en 2007; ces sommes peuvent être légèrement plus élevées maintenant. Ce n'est pas une somme princière — sans vouloir vous offenser, monsieur Prince — mais c'est nettement plus, le double dans bien des cas, que ce que reçoivent actuellement les prestataires de l'aide sociale.

Chose tout aussi importante, ce revenu serait versé sans qu'entre en jeu l'appareil de l'aide sociale. Ce revenu pourrait être distribué par le truchement du système fiscal, sans que le prestataire ne soit stigmatisé et sans que l'on tienne compte de ses biens, par exemple. Un revenu qui n'est pas à déclarer au titre de l'impôt n'entraînerait pas une réduction de la prestation. Les cadeaux d'un parent ou d'un ami ne seraient pas pris en considération.

Selon nous, il s'agit là d'un changement important dans la philosophie du Canada et dans son approche à l'égard des personnes handicapées. Cette mesure aurait une incidence énorme sur l'étendue de la pauvreté, en particulier la pauvreté chez les personnes qu'on dit « sans attache ». Ce n'est pas une bonne expression, mais nous parlons ici des gens qui n'ont pas d'enfant, qui forment un important pourcentage de la population qui vit dans la pauvreté et qui ne retiennent pas l'attention à l'heure actuelle.

In conclusion, from talking to disability groups as well as to communities like yourselves, we recognize that there will have to be a significant test of disability. We cannot promote this as a program with a relatively adequate guarantee level unless there is a significant barrier to entry so that Canadians can be assured that those on it cannot reasonably be expected to earn a living through employment.

Luckily, in Canada we have experience with that because we have a disability tax credit and we have a Canada Pension Plan disability test. Both of those are in operation and they can be adapted to be the test for this program. In fact, all the administrative apparatus is in place, with appeal processes and legal precedents. It would not be impossible or difficult to do that.

This reform would require federal-provincial agreement. When I say that to groups, everyone groans, and probably rightly so. The reality is that this is a federalist country. You will not achieve any significant reform of our income security system without federal-provincial coordination. We have to face up to that reality. It is not avoidable. It is a hurdle that can be overcome, in particular because there is a promise of generous savings to the provinces. We outline what we believe would be the expected and necessary quid pro quo by the provinces.

The Chair: That will generate questions.

Marie White, National Chairperson, Council of Canadians with Disabilities: Thank you for inviting me here today. Some of the solutions have been outlined, and I will paint the picture of poverty for you.

I would like you to imagine living on less than \$7,000 a year, which is the low end of social assistance in our country today. Imagine needing a wheelchair but being told that you are dependant on a service club to buy it for you. Imagine being deinstitutionalized without proper support, ending up homeless and living in abject misery. Imagine being told that you can immigrate to Canada but only if you leave your disabled child behind. Imagine having to call an institution home, as so many people with intellectual disabilities do. Imagine being told, as I was at the age of 29, when I acquired my disability, that I was too expensive to maintain at home and that I had to go live in a institution. You can tell I listened.

These are the realities faced by too many people with disabilities in our country. It is a disgrace. The personal, social and economic costs of disability and of exclusion experienced by people with disabilities are too high to be ignored. From my perspective, the reason that there is a level and degree of poverty among people with disabilities in this country is that social policy in Canada is homeless; and that is unacceptable.

Pour conclure, pour nous être entretenus avec des groupes de personnes handicapées et des interlocuteurs comme vous, nous reconnaissons qu'il faudra instaurer des critères rigoureux d'incapacité. Nous ne pouvons faire la promotion d'un programme qui offre un niveau de garantie relativement adéquat sans qu'il n'y ait des critères d'admissibilité importants, afin que les Canadiens soient assurés que les bénéficiaires ne sont pas des personnes qui, selon toute attente raisonnable, peuvent gagner leur vie grâce à un emploi.

Par chance, au Canada nous avons acquis de l'expérience dans ce domaine puisque nous avons un crédit d'impôt pour personnes handicapées ainsi que les critères d'incapacité du Régime de pensions du Canada. Ces deux systèmes sont en place et ils peuvent être adaptés pour établir l'admissibilité à ce programme. En fait, tout l'appareil administratif est en place, avec les processus d'appel et les précédents jurisprudentiels. La chose ne serait ni impossible ni difficile à faire.

Cette réforme suppose une entente fédérale-provinciale. Lorsque je dis cela, tout le monde sourcille, probablement à juste titre. La réalité, c'est que le Canada est une fédération. Il est impossible de réformer en profondeur notre système de sécurité du revenu sans une coordination fédérale-provinciale. Nous devons composer avec cette réalité. C'est inévitable. Cet obstacle peut être surmonté, en particulier parce que cette mesure promet d'engendrer de généreuses économies pour les provinces. Nous énumérons ici ce que nous croyons être la contrepartie provinciale qui est prévue et nécessaire.

Le président : Cet aspect soulèvera des questions.

Mary White, présidente nationale, Conseil des Canadiens avec déficiences : Merci de m'avoir invitée ici aujourd'hui. Quelques-unes des solutions ont été décrites, et je vais brosser le tableau de la pauvreté pour vous.

Imaginez que vous vivez avec moins de 7 000 \$ par année, soit le minimum de l'aide sociale au Canada aujourd'hui. Imaginez que vous avez besoin d'un fauteuil roulant, mais qu'on vous dit que vous devez attendre qu'un club philanthropique l'achète pour vous. Imaginez que vous êtes désinstitutionnalisés sans avoir de soutien adéquat, que vous vous retrouvez sans abri et que vous vivez dans la misère extrême. Imaginez qu'on vous dit que vous pouvez immigrer au Canada, mais seulement si vous laissez derrière vous votre enfant handicapé. Imaginez que votre chez-vous, c'est une institution, comme pour bon nombre de personnes ayant un handicap intellectuel. Imaginez qu'on vous dit que vous coûtez trop cher pour demeurer à la maison et que vous devez aller vivre dans un établissement. C'est ce qu'on m'a dit lorsque j'avais 29 ans, lorsque je suis devenue handicapée. Bien sûr, j'ai écouté.

Voilà la réalité qu'un trop grand nombre de personnes handicapées connaissent dans notre pays. C'est une honte. Les coûts personnels, sociaux et économiques de l'incapacité et de l'exclusion que connaissent les personnes handicapées sont trop élevés pour être ignorés. Selon moi, la raison pour laquelle les personnes handicapées se retrouvent dans la pauvreté ici, c'est que la politique sociale au Canada ne va nulle part; et ce n'est pas acceptable.

Over the last number of years, the Council of Canadian with Disabilities, CCD, has engaged individuals with disabilities, their families and the organizations that support them to develop a national action plan on disability, which was previously circulated to you. This plan provides a road map to help policy-makers, politicians and interested Canadians advance a national disability strategy, because we can no longer rely on the one-off, programmatic solutions. We need a strategy to address significant, overarching and interrelated issues that marginalize people with disabilities and keep them on the periphery of society. These issues are lack of access to disability-related support, poverty and underemployment or unemployment.

I will pick up on a point raised by Mr. Mendelson. To be effective, a national action plan on disability must transcend the traditional, fragmented, reactive approach. It demands federal leadership. It must involve comprehensive short- and long-range plans and decisive action to create an environment in which people with disabilities are actually able to achieve their potential.

For an inclusive and accessible Canada, the Government of Canada must be a leader. The government must commit to addressing poverty and reforming Canada's income support programs for persons with disabilities, and first steps, as articulated by Mr. Mendelson, could include making the disability tax credit refundable. We need that enhanced role in alleviating poverty to free up resources at the provincial level to ensure that we have adequate and acceptable investments in disability supports.

You can make every building in this country accessible to me. You can provide employment equity plans from one end of the country to the other, but if I do not have the disability supports that enable me to get out of house, get to work and be supported in my workplace, then it does not matter what you do. Disability supports are the foundations upon which progress for persons with disabilities will be made. We need supports to increase access to labour force participation through, for example, establishing targets for Canadians with disabilities in labour market development agreements.

We know that there is a significant overlap between the federal, provincial and territorial governments in terms of a role for disability, and I will say it again: As the government explores strengthening the federation and the economic union, there must be discussion. I assure you that the discussion is not happening; there is silence. There must be discussion on how we, as a country, ensure that supports and services are available and that there is full inclusion and active citizenship. We must have a plan.

When I acquired my disability 20 years ago, I was rendered paralyzed and in need of 24-hour care. I sat in a wheelchair for 10 years. When I acquired my disability, I was teaching, I was a

Au cours des dernières années, le Conseil des Canadiens avec déficiences, le CCD, a réuni des personnes handicapées, leurs familles et les organisations qui les soutiennent pour qu'elles élaborent un plan d'action national pour les personnes handicapées, qui vous a été distribué. Ce plan fournit une piste aux décideurs, aux politiciens et aux Canadiens qui s'intéressent à la question pour qu'ils élaborent une stratégie nationale pour les personnes handicapées, parce qu'on ne peut plus dépendre de solutions ponctuelles. Il nous faut une stratégie pour régler les problèmes importants, généralisés et interreliés qui marginalisent les personnes handicapées et les tiennent à l'écart de la société. Ces problèmes sont le manque d'accès aux mesures de soutien, la pauvreté et le sous-emploi ou le chômage.

Je vais reprendre un aspect que M. Mendelson a soulevé. Pour être efficace, un plan d'action national pour les personnes handicapées doit transcender l'approche traditionnelle, fragmentée et réactive. Ce plan exige un leadership fédéral. Il devra, avec des projets intégrés à court et à long terme et des mesures décisives, créer un environnement au sein duquel les personnes handicapées pourront réaliser leur potentiel.

Pour que le Canada soit inclusif et accessible, le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership. Il doit s'attaquer à la pauvreté et s'engager à réformer les programmes de soutien du revenu destinés aux personnes handicapées. Parmi les premières étapes, comme l'a expliqué M. Mendelson, il doit rendre remboursable le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Ce rôle accru est nécessaire pour alléger la pauvreté et libérer des ressources au niveau provincial pour que des sommes adéquates et acceptables soient investies dans les mesures de soutien offertes aux personnes handicapées.

Vous pouvez faire en sorte que tous les immeubles du Canada me soient accessibles. Vous pouvez mettre en place des plans d'équité en emploi d'un bout à l'autre du pays, mais si je n'ai pas les services de soutien qui me permettent de sortir de la maison, de me rendre au travail et de recevoir un appui dans mon milieu de travail, ce que vous faites ne sert à rien. Ce sont les mesures et les services de soutien offerts aux personnes handicapées qui permettront de faire des progrès dans ce domaine. Des mesures de soutien sont nécessaires pour permettre de participer davantage au marché du travail, par exemple, en établissant des cibles pour les Canadiens handicapés dans les ententes de développement du marché du travail.

Nous savons que les rôles joués à l'égard des personnes handicapées par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se recoupent, et je vais dire ceci encore une fois : un dialogue doit être instauré au moment où le gouvernement envisage de renforcer la fédération et l'union économique. Je vous assure que ce dialogue n'a pas lieu présentement; c'est le silence. Il faut discuter de la manière dont le Canada va s'assurer que les mesures de soutien et les services sont disponibles pour favoriser la pleine inclusion et l'entière participation citoyenne. Il nous faut un plan.

Lorsque je suis devenue handicapée il y a 20 ans, j'étais paralysée et j'avais besoin de soins 24 heures par jour. J'ai été confinée à un fauteuil roulant pendant 10 ans. Lorsque je suis

homeowner and I was active. When I acquired my disability, I somehow became an impoverished person who lived on social assistance, was judged by systems that felt they should determine where I lived, how I lived and the amount of money on which I should live. I am a perfect example of the fact that disability does not discriminate, and we are all but a moment away. Twenty years later, I have never forgotten those days of manoeuvring through that unfamiliar territory of disability and the framework of systems that placed me in poverty.

Let us not be of the view that addressing disability is for another day. It is not for another day. It should have happened years ago. We cannot afford to let people in our country remain marginalized and poor. We must make social, economic, cultural and political citizenship accessible to people because, if we do not, then we totally and completely forget people.

I entitled my presentation “Persons With Disabilities: The Forgotten Poor.” I believe that we must recognize that persons with disabilities do not want charity. I, as a person with a disability, do not want charity: I want parity. I want to share in the resources and wealth of a country that has much to share.

[Translation]

Walter Zélaya, Representative, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec: Mr. Chair, the Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec is one of the largest organizations representing persons with disabilities across Quebec. It is the umbrella organization for over 40 associations working throughout the province.

The poverty experienced by persons with disabilities is a very important consideration for COPHAN. In our opinion, the fight against poverty and social isolation should be waged from the standpoint of guaranteeing those human rights set out in international, national and provincial texts.

It is important to clearly define the work that needs to be done in this area and to recall that some of the important basic rights include the right to gender equality, the right to health and its determinants, the right to an adequate standard of living, the right to education, the right to work, the right to recognition of legal personality, the right to move about freely and the right to information.

On looking at the facts, we see that we already have most of the instruments in place that would allow these rights to be exercised. Since the 1980s, Quebec has been recognized on the world stage for its leadership in the area of the rights of persons with disabilities. It brought in a comprehensive policy entitled *On Equal Terms*. Twenty-five years later, this policy is being reviewed with the help of various stakeholders.

In spite of these efforts, persons with disabilities continue to live in poverty. They are the poorest of the poor.

devenue handicapée, j'enseignais, j'avais une maison et j'étais active. Lorsque je suis devenue handicapée, je suis devenue une personne pauvre qui vivait de l'aide sociale, qui était jugée par des systèmes qui décidaient où je vivais, comment je vivais et de combien d'argent j'avais besoin pour vivre. Je suis l'exemple parfait qui montre que l'incapacité ne fait pas de discrimination et que l'état dans lequel nous nous trouvons tous peut se transformer en un rien de temps. Vingt ans plus tard, je n'ai jamais oublié ces jours où je devais me frayer un chemin dans ce territoire inconnu de l'incapacité et le cadre de systèmes qui m'a rendue pauvre.

Ne remettons pas à plus tard ce que nous devons faire maintenant. La situation des personnes handicapées aurait dû être réglée il y a des années. Le Canada ne peut pas se permettre de laisser des gens dans la marginalité et la pauvreté. Nous devons faire en sorte que la citoyenneté sociale, économique, culturelle et politique soit accessible à tous parce que, si nous ne le faisons pas, nous oublions complètement certaines personnes.

J'ai intitulé ma présentation « Les personnes handicapées : Les pauvres oubliés ». Je crois qu'il faut reconnaître que les personnes handicapées ne demandent pas la charité. Pour ma part, en tant que personne handicapée, je ne veux pas la charité : je veux la parité. Je veux partager les ressources et les richesses d'un pays qui a beaucoup à offrir.

[Français]

Walter Zélaya, représentant, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec : Monsieur le président, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec est l'une des plus importantes organisations regroupant des personnes handicapées à travers le Québec, soit plus de 40 organisations nationales qui couvrent l'ensemble du Québec.

La question de la pauvreté chez les personnes handicapées est très importante pour la Confédération. Nous croyons que la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale doit être basée sur l'exercice des droits humains inclus dans les outils internationaux, nationaux et provinciaux.

Il est important de bien définir le travail à accomplir et se rappeler que parmi les grands droits fondamentaux, il y a le droit à l'égalité entre les hommes et les femmes, le droit à la santé et ses déterminants, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit à la reconnaissance de la personnalité juridique, le droit de se déplacer et le droit à l'information.

Lorsqu'on examine la situation, on se dit qu'on est d'accord et qu'on dispose déjà de la plupart des outils pour permettre que cela se réalise. Depuis les années 1980, le Québec est reconnu pour son leadership sur le plan international en ce qui concerne les droits des personnes handicapées. Il s'est doté d'une politique appelée la politique *À parts égales*. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, cette politique fait l'objet d'une révision en collaboration avec les différents acteurs et actrices concernés par la problématique.

Malgré cela, les personnes handicapées restent pauvres. Elles sont pauvres parmi les plus pauvres.

This state of affairs is unacceptable for a country like Canada, and for Quebec as well. We need to develop mechanisms and bring in measures that cut across all sectors.

In Quebec, the government is responsible for developing policies, laws, regulations and guidelines which are then adapted to certain regional, municipal and local structures. In order to fight the poverty and social isolation experienced by persons with functional limitations and by their families, it is critical that all of the aforementioned instruments be taken into account.

I will list some of the measures that can be taken and I hope to talk more about this later in our discussions.

We cannot disregard the heterogeneous nature of persons with functional limitations or their needs and how these are addressed. One of the main problems is that persons with disabilities are often looked upon as forming one large group, when in reality they present a wide range of problems and disabilities.

It is equally important to take into consideration the process whereby a person becomes disabled. Often we treat a disability as a personal, or individual problem. When the time comes to develop policies, we think in terms of persons in need of assistance. However, the reality is that persons have disabilities. They may have different disabilities, but their limitation is in fact the result of the individual's relationship with the environment. In that respect, the limitation is not an individual responsibility, but rather a state or societal responsibility that must be assumed by everyone in order to prevent isolation. The more our society and our technologies evolve, the more apparent it becomes that persons with disabilities continue to be excluded from society and the wealth that is generated.

One major problem stems from our perception of disabilities. It is important that our perception change so that we can take concrete steps to train stakeholders to deal with the needs of persons with functional limitations.

It is also important for us to recognize people's expertise. We often look upon persons with disabilities as people in need of our assistance, or as problems, when in reality, persons with disabilities are also part of the solution.

Let me give you an example. Why is it that a person could be involved in an accident tomorrow morning and from that moment on, from the moment that person is confined to a wheelchair, society and indeed the entire world view him in a different light? Yet, that person still has the same values, the same aspirations and the same desire to be a valuable, contributing member of society.

The solution also lies in taking a comprehensive approach to dealing with this situation. Among other things, Quebec has brought in legislation that hopefully, ten years down the road, will make it a leader among industrialized countries in reducing poverty. We commend the government on this noteworthy initiative. However, the solution lies in the comprehensive

C'est un constat difficile à faire et inacceptable pour un pays comme le Canada, ainsi que pour le Québec. Nous devons nous donner des mécanismes et des moyens et l'application des moyens doit être transversale.

Au Québec, le gouvernement établit des politiques, des lois, des règlements, et des directives qui sont ensuite régionalisés et municipalisés par certaines structures régionales et locales. Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles ainsi que leurs familles, il faudrait tenir compte de ces moyens.

Je vais en mentionner quelques-uns et j'espère pouvoir en parler davantage plus tard lors des échanges.

Nous devons tenir compte de l'hétérogénéité des personnes ayant des limitations fonctionnelles, de leurs besoins et des façons d'y répondre; un des problèmes majeurs c'est que souvent on voit les personnes handicapées comme un groupe monolithique. Or, il y a une grande diversité de problèmes et de difficultés.

Nous devons également tenir compte du processus de production de handicap. Souvent, nous voyons la question du handicap comme un problème des personnes et de l'individu. Au niveau des politiques, lorsqu'on veut en établir, on dit qu'on a des individus à aider. Mais la réalité est que les personnes ont des déficiences. Ils peuvent avoir différentes déficiences, mais le handicap est en fait le produit de la relation de l'individu avec l'environnement. Dans ce sens, ce n'est pas une responsabilité individuelle, mais bien une responsabilité d'État et de société que nous devons nous donner pour éviter que cela arrive. Plus la société et les technologies se développent, plus on se rend compte de la richesse produite, mais ces personnes continuent d'être à l'écart de la société.

Un des problèmes majeurs est dû à notre perception du handicap. Il faut donc changer cette vision du handicap. Cela nous amènera aussi à prendre des mesures concrètes pour former les intervenants sur les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Il faut reconnaître l'expertise des personnes. Nous percevons souvent les personnes handicapées comme des personnes qu'il nous faut aider et nous les percevons comme des problèmes. Or, les personnes handicapées font aussi partie de la solution.

Je vous donne un exemple : comment se fait-il qu'une personne puisse avoir un accident demain matin et que, à partir de ce moment, le regard de la société et de tout le monde change par rapport à cette personne, dès qu'elle est dans un fauteuil roulant? C'est pourtant la même personne avec les mêmes valeurs, les mêmes aspirations et le même désir de contribuer efficacement à la société.

L'application de moyens globaux doit également se faire. Le Québec s'est entre autres doté d'une loi avec laquelle il vise, dans dix ans, à faire partie du peloton de tête des pays où il y aurait le moins de pauvreté parmi les pays industrialisés. C'est une belle politique, et nous la saluons. Mais ce sont souvent les mécanismes et les moyens qu'on va se donner, dans la mesure où dans toutes

mechanisms developed and measures taken to address the problem, because these are often absent from the policies that are formulated.

Any strategy designed to fight the poverty experienced by persons with functional disabilities must involve all government departments and agencies, at the regional as well as municipal levels, along with unions, private sector and community agencies and anyone else who is committed to fighting poverty and social isolation. This issue cuts across all sectors of society and concerns all stakeholders.

Universal access is one concept in particular that must be embraced. This is extremely important. By universal access, we mean access to buildings, public transit and so forth. Para-transit services serve a need, but broader access is required. Persons with disabilities need to have access to regular public transit services. Another factor is the obligation to buy material and equipment that is universally accessible and to rethink as well the concept of universal access and how we apply it. I could talk about other issues related to universal access and I hope to be able to do just that later.

Another issue to consider is compensation for persons who incur costs as a result of their disability. Let me emphasize again the importance of distinguishing between a person's income and the compensation awarded to that person for the costs arising from their functional disabilities.

It is important to distinguish between measures that must be recognized, maintained and improved to fight poverty and social isolation. These include technical assistance provided through various programs, tax measures, special benefits under last resort assistance initiatives and access to rehabilitation services. It is critical to view the strategy to fight the poverty experienced by persons with disabilities not just as a component of last resort assistance. The strategy must be viewed from a much broader perspective.

One final issue to consider is income and comprehensive measures to address this problem. Persons with disabilities are among the poorest people in Canada. I would like to remind you that there are already many interesting tools and support programs in place, at least in Quebec. The problem, however, is that the programs are not properly funded and the various laws are often not interconnected.

In Quebec, for example, we have a residential rehabilitation program that is quite ingenious. However, a person who has an accident and requires changes to his home environment often must wait. Last year, the average wait time was five years.

ces politiques on manque de moyens globaux et de moyens généraux avec lesquels nous pouvons envisager les solutions de manière plus globale.

Dans toute stratégie visant à lutter contre la pauvreté des personnes ayant des limitations fonctionnelles, il faut impliquer tous les ministères et les organismes publics des différents paliers : régional, municipal, syndicats, organismes du secteur privé et du secteur communautaire, tous ceux engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce n'est pas un seul secteur qui doit être concerné par cette question, mais l'ensemble des acteurs de la société.

Nous devons nous donner des moyens spécifiques, comme entre autres l'accessibilité universelle. C'est très important. Et lorsqu'on parle d'accessibilité universelle, on parle des édifices, du transport en commun, et cetera. Oui, on parle du transport adapté parce qu'on en a besoin, mais il ne faudrait pas que ce soit seulement cela. Il faut que les personnes puissent avoir accès à tout, y compris le transport en commun régulier. Il y a également l'obligation d'acheter du matériel et des équipements accessibles universellement et de renouveler l'application et les concepts d'accessibilité universelle. Je pourrais nommer d'autres éléments en lien avec l'accessibilité universelle; j'espère avoir l'occasion d'y revenir tantôt.

Il y a également la question de compensation des coûts liés au handicap. Il est important de réitérer l'importance de séparer les revenus que les personnes reçoivent de ceux de la compensation des coûts liés aux limitations fonctionnelles.

Il est important de séparer les thèmes qui doivent être reconnus, maintenus et améliorés pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. On pourrait parler de l'octroi d'aides techniques provenant des différents programmes et mesures, l'octroi des mesures fiscales, l'octroi des prestations spéciales dans le cadre de l'aide de dernier recours et l'octroi de services dans le cadre de l'accès aux services de réadaptation. Il est important de voir la stratégie de lutte contre la pauvreté des personnes ayant des déficiences pas seulement à l'intérieur de l'aide de dernier recours, comme cela a souvent été le cas. C'est beaucoup plus global et beaucoup plus étendu que cela.

Finalement, il y a la question du revenu qui devra être posée et être comprise dans l'ensemble des mesures qui se sont faites. Parmi les personnes qui souffrent en premier lieu du taux élevé de pauvreté au Canada, nous savons qu'il y a les personnes handicapées. Je vous rappellerai donc que d'une certaine manière, au moins au Québec, on a déjà beaucoup d'outils et plusieurs programmes qui sont intéressants. Le problème majeur reste que ces programmes n'ont ni les fonds nécessaires pour le faire et souvent ni de lien entre les différentes lois.

Par exemple, nous avons un programme d'adaptation domiciliaire au Québec. C'est génial! C'est intéressant. Mais souvent, une personne qui vient d'avoir un accident et qui a besoin d'adaptation domiciliaire doit attendre. L'année dernière, l'attente moyenne était de cinq ans.

Obviously, I am not talking here about persons who have been involved in an automobile accident or a workplace accident. Such cases are dealt with differently because of insurance provisions.

So then, one person may be involved in an automobile accident, and another may fall off his roof. In both instances, they have a spinal injury, yet they face two different financial realities, despite the same diagnosis. Different programs present disparities and problems. In my opinion, it is important that all of these issues be examined thoroughly.

[English]

The Chair: Thank you all for your initial submissions. We will now move into a dialogue with the subcommittee.

One of our objectives is to try to rationalize the government support systems. We have the federal, provincial and municipal levels of government involved in helping people with their disabilities.

Mr. Mendelson suggested a simplification of the system that would involve a basic income provided at the federal level. Mr. Prince talked about the medium-term income. I am not sure when medium-term income becomes long-term income, and you may want to follow up on that. Ms. White talked about all of the other aspects of service delivered both by government and by people in the community.

Many different programs come into play here for people. In Quebec, we have learned about great advancement. I think Quebec is doing fairly well, but there is always more to be done.

We have to rationalize this between the federal and provincial governments. In particular, we are here to advise the federal government. Where do we draw those lines? What should the federal government be doing versus what should the provincial government be doing?

As you described the basic income, it sounds similar to the OAS and GIS system. However, not everyone in that category is unemployable, but you are saying that everyone should get it. Could you explain that? I thought you said that you would not test income for the basic income. You would only test the disability.

I throw all that out to you. I am interested in the division between the federal and provincial governments, and from the provinces on down there are municipal and local community organizations involved as well.

Mr. Mendelson: I had only a short time to explain.

Évidemment, je parle ici de personnes qui n'ont pas eu un accident de la route ou un accident de travail qui sont, pour leur part, des mesures liées aux assurances et il est bien certain que ces cas sont traités autrement.

Vous voyez donc qu'à l'intérieur d'une même catégorie, si vous avez un accident d'auto ou si vous tombez de votre toit, mais que vous avez une blessure à la moelle épinière dans les deux cas, vous allez avoir deux réalités sur le plan financier même si le diagnostic est le même. Vous voyez les disparités et les problèmes que cela pose dans les différents programmes. À mon avis, c'est important de pouvoir regarder l'étendue de toutes ces questions.

[Traduction]

Le président : Merci à tous pour vos exposés initiaux. Les membres du sous-comité auront maintenant l'occasion de poser des questions.

Un de nos objectifs est de rationaliser les systèmes de soutien du gouvernement. Les gouvernements fédéral et provinciaux de même que les administrations municipales contribuent aux programmes d'aide offerts aux personnes handicapées.

M. Mendelson a suggéré de simplifier le système de façon à ce qu'un revenu de base soit accordé au niveau fédéral. M. Prince a quant à lui parlé d'un revenu à moyen terme. Je ne sais pas exactement à quel moment un revenu à moyen terme devient un revenu à long terme, et il faudra peut-être préciser ce point. Mme White nous a entretenu de tous les autres aspects de la prestation de services, tant par le gouvernement que par la collectivité.

Bon nombre de programmes entrent en jeu pour les personnes handicapées. Nous avons appris qu'on avait fait d'énormes progrès au Québec. Je crois qu'on s'en tire très bien au Québec, mais il y a toujours place à l'amélioration.

Nous devons simplifier les processus entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Nous sommes ici pour offrir nos conseils au gouvernement fédéral. Comment pouvons-nous établir les limites? Quel devrait être le rôle du gouvernement fédéral par rapport aux gouvernements provinciaux?

De la façon dont vous avez décrit le revenu de base, cela ressemble au régime de Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti. Toutefois, même si tout le monde de cette catégorie n'est pas inapte au travail, vous affirmez tous devraient avoir droit aux prestations. Pouvez-vous préciser votre pensée? Je croyais que le revenu ne serait pas un critère utilisé pour calculer le revenu de base, et que l'on se limiterait à évaluer l'incapacité.

Je vous bombarde de questions. J'aimerais savoir comment les responsabilités sont divisées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, et entre les organisations municipales et communautaires qui relèvent des provinces également.

M. Mendelson : Je n'avais pas beaucoup de temps pour expliquer.

The basic income is like the OAS, or as if the GIS were the full program, with no OAS there. It is more like the seniors' benefit in design, if you remember that program. I hate to say that.

It is income tested in that, when other taxable income is reported, it is reduced by 50 cents for every dollar of taxable income the same way the GIS is.

For the eligibility test, we are suggesting two parts: first, a disability test for the disability tax credit — a prolonged impairment that markedly restricts the basic activities of life; second, employability criteria, which would say that by reason of a disability, the applicant cannot reasonably be expected to obtain an adequate income solely from employment. That is probably close to the test being applied now after a number of court cases with respect to the Canada Pension Plan disability test.

There is nothing impractical here. It is income tested. This is a replacement for welfare. It is not a universal benefit that goes to everyone. No one can walk in the door and demand it. There are administrative and other controls being suggested around it. Instead of having welfare as the program of last resort for half a million Canadians who have a disability, this would provide a much more adequate and much less stigmatizing program. That is how it is designed. It is meant to be practical.

The Chair: If a person becomes employable, one of the great problems with welfare is that there is a disadvantage to going off welfare because you lose status on housing and all sorts of other problems. Have you taken that into account in this design?

Mr. Mendelson: Yes, and it is not assumed that people are unemployable. This test is being applied. It is a test of reasonableness: Can you reasonably expect this person to earn an adequate income through employment? That test is being applied now in administrative appeals for CPP, so I am not talking about something vague.

A person can pass that eligibility test and find that he or she can develop a skill and become employable. In that case, he or she would remain eligible and would derive benefit from employment income.

We suggest \$1,200 as a threshold. The first \$1,200 is exempted; every dollar earned for the first \$1,200 would be kept as a benefit. Beyond that, the basic income would be decreased by 50 cents for every dollar earned. It would have to be adjusted for tax.

Le revenu de base est calculé de la même façon que celui du régime de Sécurité de la vieillesse, ou celui du Supplément de revenu garanti sans le complément de la Sécurité de la vieillesse. Même si je n'aime pas faire cette comparaison, cela ressemble un peu au programme de prestations aux aînés, si vous vous en souvenez bien.

Pour ce qui est de l'évaluation du revenu, on déduit 0,50 \$ de chaque dollar imposable déclaré, de la même façon que l'on procède pour le programme du Supplément de revenu garanti.

Par ailleurs, nous proposons que l'évaluation de l'admissibilité se fasse en deux volets. Premièrement, on évalue l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées — auquel ont droit les personnes souffrant d'une incapacité prolongée qui limite de façon marquée les activités de la vie quotidienne; deuxièmement, on évalue l'employabilité pour déterminer si on ne peut s'attendre raisonnablement du demandeur qu'il obtienne un salaire adéquat provenant d'un emploi. Cela se rapproche probablement des critères qu'on applique depuis les décisions juridiques rendues dans des affaires liées à l'évaluation de l'incapacité dans le cadre du Régime de pensions du Canada.

Il n'y a rien qui soit difficilement applicable. Ce sont des indemnités fondées sur le revenu qui remplacent l'aide sociale. Il ne s'agit pas de prestations universelles auxquelles tout le monde a droit. Il ne suffit pas de les demander pour les recevoir. On propose d'adopter des contrôles administratifs et d'autres mesures pour régir le processus. Le programme permettrait à un demi million de Canadiens aux prises avec une incapacité d'avoir recours à une aide beaucoup plus adéquate et moins stigmatisante que le programme d'aide sociale. Voilà dans quel but le programme a été conçu; nous voulons qu'il soit pratique.

Le président : Pour les prestataires d'aide sociale qui deviennent aptes au travail, un des grands problèmes vient du fait qu'ils perdent notamment l'aide au logement après la fin des prestations. Avez-vous tenu compte de cet aspect dans l'élaboration de votre programme?

M. Mendelson : Oui, et on ne présume pas que tous les prestataires sont inaptes au travail. On évalue l'employabilité des demandeurs selon un critère de nature raisonnable : peut-on s'attendre raisonnablement du demandeur qu'il obtienne un salaire adéquat provenant d'un emploi? C'est le critère qu'on applique maintenant dans le cadre des procédures administratives d'appel pour le Régime de pensions du Canada; il ne s'agit donc pas d'une évaluation approximative.

Une personne jugée admissible au programme pourrait par la suite acquérir des compétences et devenir apte au travail. Dans un tel cas, la personne demeurerait admissible aux prestations tout en touchant un revenu d'emploi.

Nous proposons d'adopter un seuil de 1 200 \$. Cette première tranche serait exemptée, c'est-à-dire que chaque dollar gagné serait libre de toute déduction. Au-delà de ce seuil, on appliquerait des déductions de 0,50 \$ pour chaque dollar de salaire. Le revenu devrait être rajusté aux fins de l'impôt.

In designing this kind of program, there is always tension between a high tax-back rate and a high benefit. If you have a high benefit and a low tax-back rate, you are paying benefits out to people who are making \$200,000. That is not feasible. This proposal seems to be a reasonable compromise for the community.

The Chair: Do the rest of you have a comment on the general question?

Ms. White: You raise an interesting point around employability. The proposal that Mr. Mendelson put forward has significant merit when you consider the rate and the social assistance rates. A level of concern always arises when you establish new programs which are sort of “for you.”

The issue of employability will require significant discussion. You would not want to set something up that creates what we have now, which is second and third generations of people living on an income support system because someone else deems them unemployable for life. We have people so deemed because systems feel that way.

I think that comes back to what Mr. Mendelson said about the tests. There are always criteria for programs. People with disability unfortunately are subject to too many criteria for everything. However, the criteria for this program would have to be strict and clearly defined so that we do not end up telling youth with disabilities who should have a sense that their lives will be better than when they reach age 18 or 19, this program would be for them.

Mr. Mendelson: Simply because someone is in a wheelchair does not mean the person would be eligible. That is an example.

[*Translation*]

Mr. Zélaya: Employability and labour force integration are two very important considerations. However, one particular problem remains. How can governments ask major institutions and society to integrate persons with disabilities into the labour force when they themselves do not make the effort required to integrate them into the public service? How can they preach to others when they are not even able to set an example? Right off the bat, that is a big problem.

In Quebec, we are working very hard to integrate persons with disabilities into the labour force. Various programs are in place but they must be considered from a different perspective. Accessibility must be a consideration. For example, a person with mobility problems must still be able to get to work. When an employee is forced to wait for para-transit services for two or three hours, how can the employer afford to keep him on? Furthermore, some locations are not easily accessible to persons with disabilities. Consideration must also be given to the various measures in place to compensate for a disability.

Quand on élabore un programme comme celui-là, il est difficile de trouver un juste milieu entre un taux élevé de récupération fiscale et un taux élevé de prestations. Si on verse des prestations élevées et qu'on applique un faible taux de récupération fiscale, on finit par payer des prestations à des gens qui gagnent un salaire de 200 000 \$. Ce n'est pas réaliste. Cette proposition semble donc être un compromis raisonnable pour la collectivité.

Le président : Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait répondre à la question?

Mme White : Vous avez soulevé un point intéressant à propos de l'employabilité. La proposition de M. Mendelson a beaucoup de mérite si on prend en compte le taux suggéré et le taux d'aide sociale. Il est toujours un peu inquiétant d'établir de nouveaux programmes qui sont, en quelque sorte, personnalisés.

La question de l'employabilité devra faire l'objet de longues discussions. Il faut éviter d'établir un programme qui créerait une situation semblable à celle que l'on vit aujourd'hui, soit une deuxième et une troisième génération de personnes bénéficiant d'un régime de soutien salarial parce que quelqu'un les a jugés inaptes au travail pour la vie. Les régimes actuels contribuent à perpétuer de telles situations.

Je crois que l'on peut se rapporter à ce que disait M. Mendelson à propos des critères. Peu importe le programme, il est indispensable d'en établir. Malheureusement, les personnes handicapées sont trop souvent soumises à toutes sortes de contraintes. Par contre, les critères utilisés dans le cadre de ce programme devraient être stricts et bien définis, de façon à ne pas laisser croire aux jeunes handicapés que ce programme sera leur seule issue à l'âge de 18 ou 19 ans, eux qui devraient aspirer à une vie meilleure.

M. Mendelson : Ce n'est pas parce qu'une personne se déplace en fauteuil roulant qu'elle est automatiquement admissible au programme. Ce n'est qu'un exemple.

[*Français*]

M. Zélaya : La question de l'employabilité et de l'intégration au marché du travail demeure très importante. Un des problèmes est celui-ci. Comment les gouvernements peuvent-ils demander aux grandes institutions et à la société d'intégrer des personnes handicapées au marché du travail alors qu'eux-mêmes ne font pas les efforts nécessaires pour les intégrer dans la fonction publique? Comment peut-on prêcher si on n'est pas capable de donner l'exemple? Au départ, cela pose énormément de problèmes.

Au Québec, nous travaillons très fort pour l'intégration au marché du travail des personnes handicapées. Différents programmes existent, mais finalement, force est de constater qu'on ne doit pas les voir juste de façon globale. Cela touche l'accessibilité. Par exemple, une personne qui a des difficultés locomotrices doit quand même se déplacer pour se rendre au travail. Quand l'employé doit attendre le transport adapté pendant deux ou trois heures pour se déplacer d'un endroit à un autre, comment l'employeur peut-il le garder? De plus, il y a l'aspect de l'accessibilité des lieux. Certains endroits ne sont pas accessibles pour les personnes handicapées. Il y a également toutes les mesures qu'on a prévues pour compenser le handicap.

Governments need to adopt a somewhat more serious approach. Until such time as the political will exist, I have no doubt that 30 or 40 years down the road, we will still be discussing the poverty experienced by persons with functional disabilities. Until now, there has been no genuine effort on the part of elected officials to truly reintegrate this marginalized population group into the labour force. When governments really start to take concrete steps to meet quotas and set percentages, then without question it will be easier to convince others to follow suit.

Large institutions and companies are currently being encouraged to see to it that persons with disabilities make up a certain percentage of their work force. They are not required to meet this target. No one actually does, because companies know very well that governments cannot compel them to meet targets that they themselves ultimately do not meet.

Morally, governments cannot make any kind of demands as far as integration is concerned. Let us start then by complying with the measures that the government has brought in and that we requested in the first place. Then we can move on and discuss other initiatives. Let us be serious about this. Until we actually do that, we will not be finished talking about this issue any time soon.

[English]

Mr. Prince: As a former president of the Treasury Board, I would say that is the role of the model employer in the public service.

I will weave together two things, the federal and provincial roles in the federation and what action can be done in the short term, say over the next one to three years. First, there is the labour market agreement for persons with disabilities. That is a long-standing intergovernmental agreement; it has been extended for one year and expires on April 1, 2009. The department is now looking at it.

That needs to remain as a dedicated program and not be rolled into some more generic labour market agreement where there are vague promises that some money will be designated or targeted. This program goes back to the 1950s. It is one of the last remaining programs targeted for Canadians with disabilities that comes from the Government of Canada. It needs to be enhanced. It has not been properly invested in for a decade now, so it has fallen behind. For the employability and employment side, that is a short-term action.

Another one is the Opportunities Fund for Persons with Disabilities. That is a small fund, about \$25 million a year, to provide innovative approaches to employability across the country. This low-profile program is very important, but it is one those little programs that could easily fall between the

Il faudra que les gouvernements soient un peu plus sérieux. Tant qu'il n'y aura pas de volonté politique, je vous assure que dans 30 ou 40 ans, on sera encore en train de parler de la pauvreté des personnes handicapées. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de volonté réelle de la part des élus pour faire en sorte que cette partie de la population, laissée en marge, puisse réintégrer le marché du travail. Du moment que les gouvernements vont commencer à se doter de moyens concrets pour atteindre les quotas et les pourcentages fixés, c'est sûr qu'il sera déjà plus facile de convaincre les autres.

Actuellement, on suggère aux grandes institutions et aux grandes entreprises d'atteindre un certain pourcentage d'employés handicapés. Elles ne sont pas obligées de l'atteindre. Aucune ne l'atteint, car elles savent très bien que les gouvernements n'ont aucun moyen coercitif pour le faire. parce que finalement eux-mêmes ne l'atteignent pas.

Moralement, les gouvernements ne peuvent pas exiger quoi que ce soit pour l'intégration. Commençons par respecter les mesures que le gouvernement a adoptées et qu'on a demandées. Ensuite, on pourra parler de tous les autres mécanismes. Soyons sérieux. Tant que cela n'est pas fait, on parlera encore longtemps.

[Traduction]

M. Prince : En tant qu'ancien président du Conseil du Trésor, je répondrais qu'il s'agit de la responsabilité de l'employeur modèle dans la fonction publique.

Je suis tenté d'associer deux aspects différents : les rôles du fédéral et des provinces au sein de la fédération et les mesures que l'on peut prendre à court terme, disons au cours des trois prochaines années. Il faut d'abord parler de l'entente relative au marché du travail pour les personnes handicapées, une entente intergouvernementale de longue date qui a été prolongée d'une année et qui vient à échéance le 1^{er} avril 2009. Le Ministère examine actuellement l'entente en question.

Il est aussi indispensable de préserver le caractère individuel du programme pour éviter de retomber dans une entente plutôt générique qui fait de vagues promesses quant aux montants qui seront alloués. C'est un programme qui existe depuis les années 1950. Il s'agit de l'un des derniers programmes ciblés à avoir été établi par le gouvernement du Canada à l'intention des Canadiens aux prises avec des incapacités, et il nécessite de grandes améliorations. Les investissements dans ce programme ont été insuffisants depuis une dizaine d'années, ce qui explique son retard. Pour ce qui est de l'employabilité et de l'aide à l'emploi, des mesures à court terme sont nécessaires.

Le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées est aussi à considérer. C'est un fonds modeste, environ 25 millions de dollars par année, qui permet de mettre en place des approches innovatrices pour favoriser l'employabilité dans l'ensemble du pays. Quoique limité, ce programme revêt une grande importance.

cracks or be snuffed out. The voices of Canadian with disabilities need to be heard, and that program needs to be maintained.

The refundable tax credit Mr. Mendelson talked about is clearly within the Income Tax Act and federal jurisdiction. That is doable.

We just brought in a Registered Disability Savings Plan. We have 30 years of experience in this country with refundable tax credits. This is not a scary, brave new world that we are unfamiliar with.

That program targets people with prolonged and very severe disabilities. The program I am talking about is for people already in the labour force who acquire a non-work-related disability. If their disabilities are work-related, people would go to a provincial workers' compensation system. However, acquired disabilities such as multiple sclerosis, breast cancer, lupus and other diseases that are not directly attributable to their place of work are just part of the human condition.

Currently, women with breast cancer are told they are not sick enough to qualify for CPP disability. People with MS are told they are not sick enough to qualify. They exhaust the 15 weeks provided for EI sickness benefits, which has not been changed since 1971 when it was first introduced. We have changed every other benefit under EI or UI — maternity, parental, fisher benefits, you name it; the only one we have not touched for 37 years is sickness benefits.

One might make a case that we have more health challenges now than we did in 1971. We have a better understanding of disabilities today, but public policy has not kept up with that understanding.

The proposal I have been discussing complements Mr. Mendelson's. Use that OAS metaphor, I am trying for a work-related measure for the 7 million or 8 million Canadians in the labour force right now, some of whom will experience more than just a mild, short-term illness, but it will be episodic. They will not be sick enough to qualify for CPP disability. They could perhaps work 20 hours this week and 2 next week, or 40 hours the following week and need a month off. Our programs are binary; you are totally sick and unemployable or healthy and able-bodied. Most countries in the Organisation for Economic Co-operation and Development, OECD, have a policy in the middle; we do not.

Il fait toutefois partie de ces petits programmes qui pourraient facilement tomber entre les mailles et être supprimés. Les personnes handicapées du Canada doivent pouvoir se faire entendre et ce programme doit être maintenu.

Le crédit d'impôt remboursable auquel M. Mendelson a fait référence relève sans aucun doute de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est de compétence fédérale. Alors, c'est faisable.

Nous venons d'instaurer un régime enregistré d'épargne-invalidité. Le pays compte 30 ans d'expérience avec les crédits d'impôt remboursables. Ce n'est donc pas comme si nous nous jetions dans l'inconnu.

Ce régime s'adresse aux personnes souffrant d'incapacités très graves et prolongées. Par contre, le programme que l'on propose cible les personnes déjà sur le marché du travail qui deviennent invalides et dont l'incapacité n'est pas liée au travail. Pour leur part, les personnes dont l'incapacité est liée au travail peuvent se tourner vers un régime provincial d'indemnisation des accidents du travail. Toutefois, on considère que les handicaps acquis, comme la sclérose en plaques, le cancer du sein, le lupus et d'autres maladies qui ne sont pas directement attribuables au milieu de travail, font partie de la condition humaine.

À l'heure actuelle, les femmes atteintes d'un cancer du sein n'ont pas droit aux prestations d'invalidité du RPC sous prétexte qu'elles ne sont pas suffisamment malades; et c'est la même histoire pour les personnes souffrant de sclérose en plaques. Ces personnes épuisent les 15 semaines de prestations de maladie prévues par le régime d'assurance-emploi, un principe qui est le même depuis la mise en place du régime en 1971. Tous les autres types de prestations versées dans le cadre du régime d'assurance-emploi ou d'assurance-chômage (prestations de maternité, prestations parentales, prestations pour pêcheur, et cetera.) ont été mises à jour; seules les prestations de maladie sont demeurées les mêmes depuis 37 ans.

On pourrait arguer que les problèmes de santé sont plus courants aujourd'hui qu'en 1971. Nous comprenons maintenant mieux les incapacités, mais les politiques publiques ne reflètent pas cette nouvelle compréhension.

Ma proposition rejoint celle de M. Mendelson. Pour utiliser la comparaison avec la Sécurité de la vieillesse, je veux mettre en place une mesure liée au travail pour les sept ou huit millions de Canadiens qui font actuellement partie de la population active, dont certains souffriront d'une maladie épisodique, et pas que d'un malaise passager. Toutefois, ces travailleurs ne seront pas suffisamment malades pour être admissibles à des prestations du RPC. Ils pourront peut-être travailler 20 heures une semaine, 2 heures la semaine suivante, puis 40 heures la semaine d'après, avant d'avoir besoin d'un mois de congé. Les programmes en place sont des programmes binaires : soit on est complètement malade et inapte au travail, soit on est en santé et physiquement apte à travailler. La plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE, disposent de politiques intermédiaires; pas nous.

With CPP disability, we have one of the toughest programs in the world. We have the highest rejection rate in the world; 50 per cent of the people who apply for CPP disability get turned down every year. Tens of thousands of Canadians every year who have paid into premiums, played by the rules — with 10, 20, 30 years workforce attachment — are told they are not sick enough for that program, and they have perhaps exhausted EI sickness benefits.

If they are lucky, if they are among the 43 per cent of the labour force who have long-term disability at work, and not a part of the 57 per cent who do not, they might then go back to their company plan and see if they can get that. Half of those companies will tell them to go back and appeal the decision at CPP disability because CPP is the payer of first resort, not the private company. Then they spend another year or two fighting CPP disability to try to get a benefit. You can see how families end up on welfare.

Most Canadians do not know this. That is why they lead lives of quiet desperation when disability hits their family. Disability can hit anybody; it does not discriminate.

That, to me, is a medium-term, five- to seven-year strategy. For the basic income, I think there would be a lot of political work and public opinion work to do. That would take a longer vision. It is a bold vision and it deserves our attention.

Another point for the short term, by 2009, is that the next review of CPP will come up in the triennial reviews of the first finance ministers. A suggestion would be to amend the CPP legislation to allow pilot projects and demonstration projects to be done under CPP, as is allowed under the EI legislation.

Over the years, we have tried different pilots to see how different combinations of income supports, employment services and benefits work in different regions of the country to learn lessons. We do not currently have the mandate under CPP to run demonstrations or pilots to see what combination of early interventions in unemployment could perhaps prevent someone from getting such a severe disability — something that could maintain them episodically in the labour force, maintain some earnings and dignity of work, rather than shuffling them around and letting them fall through the cracks. Then two years later, they are now disabled enough to give them a meagre pension benefit on CPP. This is how we can simplify and improve upon it.

Le programme de prestations d'invalidité du RPC est l'un des programmes les plus stricts en son genre au monde. Nous enregistrons le plus haut taux de refus de la planète; 50 p. 100 des demandes présentées dans le cadre du programme de prestations d'invalidité du RPC sont rejetées. Chaque année, des dizaines de milliers de Canadiens qui ont versé toutes les cotisations exigées et respecté les règles établies pendant 10, 20 ou 30 ans sur le marché du travail se font dire qu'ils ne sont pas assez malades pour être admissibles au programme, des travailleurs qui ont probablement écoulé toutes les semaines de prestations de maladie de l'assurance-emploi auxquelles ils avaient droit.

Avec un peu de chance, ils font partie des 43 p. 100 de travailleurs qui disposent d'une assurance-invalidité à long terme au travail, et non des 57 p. 100 qui n'en ont pas, et pourront se tourner vers le régime de l'entreprise en espérant recevoir quelque chose. La moitié des entreprises leur répondront de faire appel de la décision du RPC, parce que celui-ci est considéré comme le payeur de premier recours, pas l'entreprise privée. Ils passeront ensuite une année ou deux à se battre pour tenter d'obtenir des prestations d'invalidité du RPC. On peut facilement s'imaginer comment des familles peuvent aboutir à l'aide sociale.

La plupart des Canadiens ne sont pas au courant de cette réalité. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils vivent leur désespoir en silence lorsque l'invalidité frappe un membre de leur famille. Personne n'est à l'abri de l'invalidité.

Pour remédier à la situation, il faut, selon moi, établir une stratégie à moyen terme de cinq à sept ans. Pour ce qui est du revenu de base, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup à faire sur le plan politique et au niveau de l'opinion publique. Cela nécessitera sans doute une vision à plus long terme. C'est une vision ambitieuse qui mérite toute notre attention.

À court terme, soit d'ici 2009, il faudrait également tirer parti de l'examen triennal du RPC par les ministres des Finances. On pourrait proposer de modifier la loi régissant le RPC pour permettre la tenue de projets pilotes dans le cadre du RPC, tout comme le prévoit la Loi sur l'assurance-emploi.

Au fil des ans, nous avons mené des expériences pilotes afin de voir comment différentes combinaisons de mesures de soutien du revenu, de services d'emploi et de prestations pouvaient produire des résultats dans les différentes régions du pays. La Loi sur le RPC ne nous permet pas actuellement de réaliser de tels projets pilotes afin de déterminer quels types d'interventions au début de la période de chômage seraient susceptibles d'empêcher que la situation s'aggrave à ce point. Il faudrait trouver le moyen de permettre à ces personnes de continuer à travailler quand ils le peuvent, et de conserver ainsi une partie de leur rémunération et la dignité que procure le travail, plutôt que de les balloter d'un programme à un autre jusqu'à ce qu'ils passent entre les mailles du filet. On se retrouve alors, deux ans plus tard, avec une personne dont l'incapacité est assez grave pour que le RPC puisse lui verser de maigres prestations d'invalidité. C'est dans ce sens que nous pourrions simplifier et améliorer le système.

The Chair: Let me move on to my colleagues. Senator Keon, from Ontario, is vice-chair of the main committee, the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, and he also chairs the Subcommittee on Population Health. Many of these issues relate to the work he is doing.

Senator Keon: I will continue along the same vein. Navigating through the system must be enough to drive people insane. Perhaps I could start with you, Ms. White, but I would like you all to respond to this question, which I have asked over and over to the point where it is trite.

It is always rejected out of hand because it is too simplistic, but nonetheless I think that a brave new step is needed in this whole business. I believe everyone in this country should have an income up to the poverty line. That is a start. Whether they are disabled, not disabled or whatever, they should have an income up to the poverty line. Then all of the other things should kick in.

However, in concert with that, there should be an attempt, as our chairman said, to simplify the system. The social safety net in Canada reminds me of the American health care system, where they blow 30 per cent of their revenues on bureaucracy, trying to recover costs from various insurance companies and all of this kind of nonsense. In Canada, with our single payer, even although we have our problems, we eliminate that.

I am not suggesting that the many good programs be eliminated, but they could be simplified. I do not think the trade-off would be huge financially, but we really must come out and nail this one: that every Canadian should have an income up to the poverty line.

The previous witnesses have all said, "No, do not go there, it cannot happen." Let us hear your views.

Ms. White: I like your idea. I would stand behind you with a sign promoting that one. I can represent many people with disabilities who would feel strongly that that makes inordinate and incredible sense to them.

I would like to tell you that there are not people living on less than \$7,000 a year, but there are such people. I will use myself as an example. When I acquired my disability, I knew nothing about anything because I never had any experience with it. Suddenly, I had to navigate all the systems, and I did not have the first idea of where I was going. However, the issue was less that than it was the cost of the supports I required. At home, I have a wheelchair because at the end of day sometimes I am just too tired to walk. If I wanted to buy a new one, living on \$7,000 a year, then depending on where I live and which social worker I have and who is listening to me, I might not

Le président : Je vais maintenant céder la parole à mes collègues. Le sénateur Keon, de l'Ontario, est le vice-président de notre comité principal, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Il préside en outre le Sous-comité sur la santé des populations. Il s'intéresse donc de très près à bon nombre de ces questions.

Le sénateur Keon : Je vais poursuivre dans la même veine. Essayer de retrouver son chemin dans le labyrinthe du système, c'est assez pour vous rendre fou. Peut-être pourrais-je débiter avec vous, madame White, mais j'aimerais que tous répondent à cette question qui commence à sonner comme une vieille rengaine, tellement je l'ai posée souvent.

On rejette toujours cette suggestion du revers de la main parce qu'on la juge trop simpliste, mais je crois tout de même que nous avons besoin d'une nouvelle mesure courageuse de la sorte pour faire avancer ce dossier. J'estime que tous les citoyens du Canada devraient avoir un revenu correspondant tout au moins au seuil de la pauvreté. C'est un point de départ. Que vous ayez ou non une invalidité, votre revenu ne devrait pas être inférieur au seuil de la pauvreté. À partir de là, tous les autres éléments vont s'enclencher.

Parallèlement à cela, il convient toutefois de s'efforcer, comme l'indiquait notre président, de simplifier le système. Le filet de sécurité sociale du Canada me rappelle le système des soins de santé aux États-Unis, où la bureaucratie siphonne 30 p. 100 des recettes aux fins des démarches auprès des différentes compagnies d'assurance pour récupérer les coûts et d'autres mesures insensées du même genre. Au Canada, avec notre système à payeur unique, on parvient à éviter les pièges semblables, mais nous avons aussi nos problèmes.

Je ne suis pas en train de dire que nous devrions éliminer de nombreux programmes qui ont fait leurs preuves, mais il y a lieu de les simplifier. Je ne pense pas que les sacrifices financiers seraient énormes, mais il y a vraiment un objectif que nous devons viser : que chaque Canadien dispose d'un revenu correspondant tout au moins au seuil de la pauvreté.

Les témoins qui vous ont précédé ont tous répondu qu'il fallait renoncer aux efforts en ce sens, que c'était peine perdue. Voyons ce que vous en pensez.

Mme White : Votre idée me plaît bien. Je serais prête à vous suivre en brandissant une affiche pour en faire la promotion. Je peux vous dire que bon nombre des personnes handicapées que je représente y verraient énormément de logique.

J'aimerais bien pouvoir vous affirmer qu'il n'y a personne qui est obligé de vivre avec moins de 7 000 \$ par année, mais ce n'est malheureusement pas la réalité. Je vais vous donner mon exemple. Lorsque j'ai été frappée par une incapacité, je me suis retrouvée en terrain totalement inconnu. Je devais tout à coup me dépêtrer dans un enchevêtrement de systèmes, et je n'avais pas la moindre idée de la direction à prendre. Le problème venait toutefois davantage du coût des mesures de soutien dont j'avais besoin. À la maison, j'ai un fauteuil roulant parce qu'il m'arrive d'être tout simplement trop fatiguée pour marcher en fin de journée. Si je veux acheter un nouveau fauteuil, avec un revenu de 7 000 \$ par

get the money I need to buy the right wheelchair. The question is whether it is the best wheelchair for me or the one that fits someone's funding criteria.

I have no life insurance. It is a fascinating thing but, because I have a disease that is virus borne, which is rare, I could die. I ask people, well, could you not die, too? Apparently, it is different for me. I also have no group medical insurance because I am self-employed. When I need to buy anything, such as a walker at \$250, or a wheelchair or a new cane, no one reimburses me for the expense. People who live in poverty or just above the poverty line are caught in that same web. The cost of disability-related supports truly is the foundation on which we can build any plan.

We have not referenced parents of children with disabilities. Too many parents across this country have chosen to stay home because it is easier and cheaper and they can support their children because they cannot get the supports they need so they can maintain their link to the labour force. Raising a child is a costly venture and raising a child with a significant disability is an incredibly expensive venture unless you have a support plan. I believe that no one should live below the poverty line, so I am a big fan of yours now.

The Chair: He is not the only one with that view, but he will get the credit today.

Mr. Prince: The Keon vision.

Mr. Mendelson: We would all like to have a country in which no one is below the poverty line. The problem is how to achieve that result. The objective is clear, but how do you get there in a way that is sensible? First, there is no poverty line in Canada. There are many different ways of measuring poverty. The low income cut-offs, LICO, are poor indicators of poverty, and I am hopeful that better indicators will be developed soon. Ontario has undertaken to develop poverty measures. That would be important.

If we use the LICO system as an example, about \$13,000 for an individual in an urban area is the poverty line. I am not of the opinion that you can or you should guarantee every 20-year-old kid \$13,000 a year for life. That is not a sensible way to organize a system of social benefits. We would not necessarily be doing young kids any favours by providing a guarantee of poverty for life, or inducing them to go off skiing rather than to pursue a career.

année, il n'est pas certain que je puisse obtenir les fonds nécessaires pour avoir celui qui me convient; tout dépend de la région où je réside et du travailleur social qui s'occupe de mon cas. Il s'agit de savoir si j'obtiendrai le fauteuil roulant le mieux adapté à ma situation ou celui qui correspond aux critères de financement à respecter.

Je n'ai pas d'assurance-vie. C'est assez spécial mais, comme ma maladie est causée par un virus, ce qui est plutôt rare, je pourrais en mourir. Je fais valoir aux gens que personne n'est à l'abri de la mort. Mais il semble que les choses soient différentes pour moi. Je n'ai pas de régime d'assurance-maladie collective, car je suis travailleuse indépendante. Lorsque je dois acheter quelque chose, comme une marchette à 250 \$, un fauteuil roulant ou une nouvelle canne, je n'ai droit à aucun remboursement. Les personnes qui vivent dans la pauvreté ou juste au-dessus du seuil de pauvreté sont aux prises avec les mêmes problèmes. Les coûts des mesures de soutien pour les personnes vivant avec une incapacité devraient être à la base de tous nos efforts pour établir un nouveau régime.

Nous n'avons pas parlé des parents d'enfants handicapés. De trop nombreux parents canadiens ont dû choisir de rester à la maison parce que c'est pour eux une façon plus facile et moins coûteuse de prendre soin de leurs enfants, vu l'impossibilité d'avoir accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour demeurer actifs sur le marché du travail. Il est déjà coûteux d'élever un enfant, mais cela le devient beaucoup plus lorsqu'il s'agit d'un enfant souffrant d'un handicap important, à moins qu'on puisse compter sur un régime de soutien adéquat. Je crois que personne ne devrait vivre sous le seuil de la pauvreté, ce qui m'amène à appuyer inconditionnellement votre suggestion.

Le président : Il n'est pas le seul à penser ainsi, mais c'est lui qui obtient le crédit aujourd'hui.

M. Prince : La vision Keon.

M. Mendelson : Nous voudrions tous avoir un pays où personne ne vit sous le seuil de la pauvreté. Le hic, c'est de savoir comment en arriver à un tel résultat. L'objectif est clair, mais comment y parvenir de façon logique? Il faut d'abord préciser qu'il n'y a pas de seuil de pauvreté établi au Canada. Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. Les seuils de faible revenu ne constituent pas de bons indicateurs et j'ose espérer que l'on pourra en concevoir de meilleurs sous peu. L'Ontario a entrepris l'élaboration de mesures de la pauvreté. Ce serait là une étape importante.

Par exemple, selon le système des seuils de faible revenu (SFR), le seuil de la pauvreté se situerait à environ 13 000 \$ pour une personne vivant en milieu urbain. Je ne crois pas que l'on puisse ou que l'on doive garantir à tous les jeunes de 20 ans un revenu annuel de 13 000 \$ pour le reste de leur vie. Ce n'est pas une façon logique de concevoir un régime de prestations sociales. On ne rendrait pas nécessairement service à nos jeunes en leur garantissant un revenu les confinant la pauvreté à vie, ou en les incitant à aller faire du ski ou à se livrer à des activités semblables, plutôt que de poursuivre une carrière

I know I sound like a “small c” conservative when I say this, but we have learned throughout the Western world that income security programs have to be integrated with labour markets. That is the world, the reality, in which we live. We cannot pretend that we can wave a wand and end up in a paradise where no one is in poverty simply because we have a government guarantee they will not be. Societies with the lowest rates of poverty are the Nordic countries, and they accomplish that through a combination of factors, mainly because they do not have low-wage work. If you work as a waiter or a taxi driver, you do not get tips but you do earn a decent living. That means that people do not enjoy the advantage of cheap services, but it also means that they have created economies where there is effectively much less poverty than in any of the Anglo-American countries. However, it is not accomplished by simply handing out a guaranteed income to everyone, regardless of whether they are capable of earning a living.

Our basic income proposal is part of a larger package, which is a rethinking of the architecture of income security in Canada to make it more relevant to labour market realities. We suggest that there are people who cannot expect to earn an adequate living through employment because of disability. We know that there are about half a million people with disabilities living in poverty. We are trying to be non-utopian and to bring forward a concrete, specific, realistic, adaptable program, within the confines of existing administrative apparatus, but the reality is that it costs money. It could be done over the next year or two by a federal government without impinging upon the labour market realities.

The first major paper that I wrote was on the administrative costs of income security programs, believe it or not. Milton Friedman made the famous argument that you could introduce a negative income tax, and with the savings from an administrative morass you could pay the additional costs of the negative income tax. When I was a young researcher, I ran around looking naively to ask whether anyone had looked at the administrative cost of income security programs. As it turned out, no one had ever asked what they cost, so I did a study. Admittedly, it is vastly out of date today, but I found that the administrative costs varied from about 0.25 per cent for the total administrative cost for what was then the universal family allowance program. The unemployment insurance program we had then was about 4 per cent of the total administrative costs. I looked at municipal welfare in Ontario and found that it was the most expensive at about 10 per cent of the total administrative costs.

There are savings to be had, undoubtedly, and everyone in the public sector should be engaged in a continuous, relentless search for efficiency. However, you will not save enough money through administrative costs to pay additional benefits. It will require putting additional tax dollars on the table.

Certains percevront peut-être une tendance conservatrice dans mes propos, mais nous avons pu constater dans tout le monde occidental que les programmes de sécurité du revenu doivent être intégrés au marché du travail. C'est la réalité du monde dans lequel nous vivons. Nous ne pouvons pas prétendre qu'il nous suffit d'agiter une baguette magique pour nous retrouver dans un pays paradisiaque où personne ne sera pauvre, simplement parce que le gouvernement offre une garantie en ce sens. Les sociétés ayant les taux de pauvreté les plus faibles sont les pays nordiques qui sont parvenus à ce résultat grâce à une combinaison de facteurs, mais surtout parce qu'ils ont éliminé les emplois peu rémunérés. Dans ces pays, les serveuses ou les chauffeurs de taxi n'ont pas de pourboires, mais touchent un salaire décent. Ainsi, les gens ne profitent pas de services à rabais, mais ils bénéficient d'une économie où la pauvreté est beaucoup moins présente que dans les pays anglo-américains. Il ne suffit toutefois pas pour ce faire d'offrir un revenu garanti à tous les citoyens, sans égard à leur capacité de subvenir à leurs propres besoins.

Le revenu de base que nous proposons s'inscrit dans une vaste démarche qui vise à transformer en profondeur l'architecture de la sécurité du revenu au Canada afin de mieux l'adapter aux réalités du marché du travail. Selon notre hypothèse, certaines personnes ne peuvent pas s'attendre à tirer un revenu suffisant d'un emploi en raison de leur incapacité. Nous savons qu'il y a environ un demi-million de personnes handicapées qui vivent dans la pauvreté. Nous nous efforçons d'éviter toute utopie en proposant un programme concret, précis, réaliste et adaptable dans les limites de l'appareil administratif en place, mais reste quand même que cela entraîne des coûts. Un tel système pourrait être mis en œuvre d'ici un an ou deux par le gouvernement fédéral sans influencer sur le fonctionnement du marché du travail.

Croyez-le ou non, ma première publication importante portait sur les frais d'administration des programmes de sécurité du revenu. Milton Friedman a avancé le fameux argument voulant qu'il soit possible d'instaurer un impôt négatif sur le revenu et d'en défrayer les coûts additionnels à même les économies réalisées en sabrant dans les tracasseries administratives. Lorsque j'étais un jeune chercheur, je me suis demandé naïvement si quelqu'un s'était déjà intéressé aux coûts d'administration des programmes de la sécurité du revenu. Comme personne ne l'avait fait, j'ai réalisé une étude à ce sujet. Je dois admettre que les résultats sont en grande partie désuets aujourd'hui, mais j'ai alors constaté que les frais d'administration pouvaient être aussi faibles que 0,25 p. 100 des coûts totaux dans le cas du régime universel d'allocations familiales. Pour le régime d'assurance-chômage, ils étaient d'environ 4 p. 100 du total des coûts. En examinant l'aide sociale offerte par les municipalités ontariennes, j'ai constaté qu'on atteignait un sommet avec quelque 10 p. 100 des coûts totaux.

Il ne fait aucun doute qu'il doit y avoir des économies, et le secteur public devrait chercher sans relâche une façon efficace d'en faire. Toutefois, avec les frais administratifs, on ne pourra pas économiser assez pour verser des prestations supplémentaires. Il faudrait lever des impôts additionnels.

Without meaning to be too disputatious, I would say that focusing overly much on manoeuvring the system is bit of a cop-out. If you manoeuvre the system, you will find only welfare at the end of the rainbow, because there is not another program for most people. Yes, it is a complicated program and it is difficult, because welfare will require you to apply continually to CPP or QPP disability first because they are the primary payers. The program is discouraging and it could be made better, but that is not the core problem. The core problem is that once you manoeuvre it, you have, for most people, only welfare unless you are lucky and can find a liability somewhere. Therefore, replace welfare with an adequate program.

The Chair: That is a lot of food for thought.

[Translation]

Mr. Zélaya: At this point, I think it is important to recall the different policies that were supposed to be formulated elsewhere. I find the idea of a basic income quite interesting. Having said that, it is important to ensure that jurisdictions are respected. There is a broad consensus among Quebecers and among the different political parties that areas falling under Quebec's jurisdiction should be respected.

To my mind, the whole question of bringing in a guaranteed income is more a matter for the provincial government to debate. However, the federal government must take action in other areas.

Earlier, the importance of housing and social housing in particular was mentioned. A disappointing realization is that the federal government has been slow to act in the field of social housing, even though this is one tool with which to fight poverty.

Regarding social housing, there must be policies in place to guarantee that enough accessible housing is available to persons with disabilities. This continues to be an important area for me. Another possible solution would be to look at the concrete initiatives that different provinces have taken and that work well, in order to apply them to Quebec. Care should always be taken not to apply these solutions across the board.

Take, for example, a policy that works well in Quebec and greatly assists people in integrating the labour force. The Quebec government covers the cost of adapting vehicles for persons with functional disabilities for work purposes. It is no secret that adapting a vehicle can cost up to \$20,000. All Quebecers with a disability are entitled to receive this type of assistance which promotes labour force integration and independence.

Sans vouloir être trop raisonneur, je dirais que mettre trop l'accent sur les façons d'utiliser le système, c'est un peu un faux-fuyant. Si vous le faites, au bout du compte, vous ne trouverez que l'aide sociale, car il n'y a pas d'autres programmes pour la plupart des gens. Oui, c'est complexe et difficile, car l'aide sociale vous obligera toujours à demander d'abord des prestations d'invalidité au titre du RPC ou du RRQ, car ce sont les premiers payeurs. Le programme est décourageant et il pourrait être amélioré, mais ce n'est pas le problème fondamental. Le nœud du problème, c'est qu'une fois qu'ils sont engagés dans le système, la plupart des gens n'auront plus que l'aide sociale, à moins d'avoir la chance de pouvoir compter sur une autre source de revenus. Voilà pourquoi il faut remplacer l'aide sociale par un programme adéquat.

Le président : Il y a là matière à réflexion.

[Français]

M. Zélaya : Je considère important de rappeler à ce stade les différentes politiques qui devaient se développer ailleurs. Je trouve intéressante la question de disposer d'un revenu de base. Ceci étant dit, il est important de s'assurer que l'on respecte les champs de compétence. Vous savez qu'il y a un consensus au Québec qui est large et qui est partagé par les différents partis politiques dans lesquels on veut que les champs de compétence qui reviennent au Québec soient respectés.

À mon avis, la question de disposer d'un revenu garanti, c'est quelque chose qui incombe davantage au gouvernement provincial et c'est sur ce plan que doivent se tenir les discussions. Mais il y a d'autres champs de compétence dans lesquels le fédéral doit agir.

On a parlé tantôt de l'importance de la question du logement, entre autres du logement social. D'une part, il faut déplorer le retard du gouvernement fédéral dans le domaine du logement social, alors que c'est un levier de lutte contre la pauvreté.

Dans le même sens, d'autres politiques englobent la question du logement social, par exemple, le fait de s'assurer qu'il y ait suffisamment de logements accessibles et ciblés à l'usage des personnes handicapées. À mon avis, cela reste pour moi un domaine important. Une autre piste de solution serait d'envisager des moyens concrets que différentes provinces se sont donnés et qui fonctionnent, afin de les appliquer à l'ensemble Québec, toujours en évitant de le faire mur-à-mur.

Prenons l'exemple d'une politique qui fonctionne bien au gouvernement du Québec et qui aide beaucoup les personnes en intégration au marché du travail; le gouvernement du Québec défraie les coûts d'adaptation du véhicule d'une personne handicapée qui a besoin de l'adapter pour le travail. On sait que l'adaptation d'un véhicule peut coûter jusqu'à 20 000 \$. Or, toute personne ayant une incapacité au Québec a droit à cette aide et cela favorise l'intégration au marché du travail et à l'autonomie de ces personnes.

Often, I am critical of the Quebec government when I have to deal with certain matters. However, I must admit that I find this measure particularly interesting and helpful. It is precisely the kind of initiative that could be applied elsewhere.

The government should bring in a new strategy for the social and professional integration of persons with disabilities, one that would be part of a much broader strategy for the integration of this group into the labour force.

Major consultations have taken place in order to develop a policy and we hope that our recommendations will be considered. We have called for initiatives in the short and medium term.

I am very much in favour of bringing in a base income. The Honourable Senator's proposal is very interesting and forward looking. However, we must not lose sight of the fact that many more people need to be convinced of this initiative and that changes will not happen overnight.

[English]

Mr. Prince: I want to follow up on that by referencing the second part of the Caledon proposal on basic income, which is probably addressed in Mr. Mendelson's slides. By creating this national security income program, you would have 300,000 to 500,000 Canadians with disabilities who would go off provincial social assistance and onto this new national program. That would create a new windfall of saved expenditures by the provinces collectively of between \$1 billion to \$1.5 billion per year. That is the quid pro quo to then negotiate with provinces, respecting their jurisdictions, and saying we will take these people off social assistance.

I would envisage a broad, multilateral framework umbrella with bilateral agreements among communities, groups and government that would collaborate and consult with each other to decide what makes sense for Manitoba, Prince Edward Island or British Columbia. The slightly different needs and priorities of the different communities could be met along the themes of accessible transportation, education and the daily living supports that Ms. White discussed. If you get those three things right, a lot of young people with disabilities will get the employment opportunities and the income earnings of Canadians without disabilities.

We know what the three or four key ingredients are. They are largely provincial responsibilities. The federal leadership, however, can be done on the income side, which has been a long, historic role for the Government of Canada on income support. Get that right and free up the monies by taking people off the welfare caseloads, and work out arrangements across provinces on how to reinvest monies.

If a future Canadian government wanted to put additional dollars into that, as Mr. Mendelson said, that would make a huge difference. If you put \$500 million or \$1 billion per year into

Souvent, lorsque j'interviens auprès du gouvernement québécois, je suis là pour les critiquer, mais je dois avouer que cette mesure est particulièrement intéressante et elle aide beaucoup. C'est ce genre de mesure qui pourrait s'appliquer ailleurs.

Le gouvernement devrait adopter une nouvelle stratégie pour l'intégration socioprofessionnelle des personnes handicapées. Et cette stratégie fait partie d'une stratégie beaucoup plus large sur la question de l'intégration au marché du travail des personnes handicapées.

Pour l'élaboration de cette politique, il y a eu quand même des consultations importantes et on ose espérer que les recommandations que nous avons proposées seront retenues. À mon avis, ce sont des leviers qui sont à court et à moyen terme.

Je suis très favorable à l'établissement d'un revenu de base. Ce que l'honorable sénateur nous proposait est très intéressant, à l'avant-garde. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il faudra convaincre beaucoup plus de monde et qu'il est faux de penser que cela se fera à très court terme.

[Traduction]

M. Prince : J'aimerais parler de la seconde partie de la proposition de Caledon relative au revenu de base, dont il est probablement question dans les diapositives de M. Mendelson. En créant ce programme national de sécurité du revenu, de 300 000 à 500 000 personnes handicapées au Canada cesseraient de toucher l'aide sociale provinciale pour bénéficier de ce nouveau programme national. Cela permettrait à l'ensemble des provinces d'économiser entre 1 et 1,5 milliard de dollars par année. En contrepartie, on pourrait négocier avec les provinces, selon leurs compétences, en leur disant que ces gens n'auront plus recours à l'aide sociale.

J'imagine un vaste cadre multilatéral chapeautant des accords bilatéraux entre les collectivités, les groupes et le gouvernement, qui travailleraient en collaboration et se consulteraient pour déterminer ce qui est approprié pour le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard ou la Colombie-Britannique. On pourrait répondre aux différents besoins et aux diverses priorités des communautés en matière de transports accessibles, d'éducation et de soutien pour la vie quotidienne dont Mme White a parlé. Si nous réglons ces trois dossiers, beaucoup de jeunes personnes handicapées obtiendront des emplois et des revenus semblables à ceux des Canadiens qui n'ont pas de handicap.

Nous connaissons les trois ou quatre composantes clés. Elles relèvent principalement des provinces. Toutefois, le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important au chapitre du soutien du revenu, comme il le fait depuis longtemps. Faites le nécessaire pour libérer les fonds en sortant les gens de l'aide sociale, et entendez-vous avec les provinces sur la façon de réinvestir l'argent.

Si, plus tard, un autre gouvernement voulait injecter des sommes supplémentaires dans ce projet, comme l'a dit M. Mendelson, cela ferait une différence énorme. Si vous

improving the supply and quality of daily living supports in Canada, that would have a huge impact on poverty in this country.

There are 600,000 Canadians with disabilities right now who want to work but are not in the Canadian labour force. We hear every day about tight labour markets and an inability to find jobs. There are over half a million Canadians of adult age who want to work. Most of them need only a slight investment in daily supports and maybe a modest amount of workplace accommodation. What a tremendous payoff it would provide.

The Chair: Thank you. I would add that, before long, we will be doing a round table on guaranteed annual income or variations thereof.

Senator Munson: I will make a few observations. I was busy scribbling down your testimony because it is extremely important. It is moving and emotional. Things must be done.

You discussed leadership beginning at the top. We have had changes of government in the provinces and we have had governments that have not changed, but premiers have. This is a political question, but I will throw it out there for you to digest.

Ms. White, you talked about not having something done at the federal level being a disgrace. However, there was a time when I was a reporter that one covered a lot of these issues with provinces meeting the Prime Minister. Leadership begins at the top, and things trickle down because you focus on issues of the day. However, on this issue, as you said, there is a silence. I hope that our committee through an interim report will urge the present government to have that meeting, because it does focus the issue.

I also feel that the government is missing in this argument the issue of human rights. We spend a lot of time on accessibility and tax breaks with the government hoping this problem will go away. However, we have laws in this country that are supposed to respect a person's human rights. As you said, it is not about charity: it is about parity.

From my perspective, it is about more than regulation; it is about new laws. I work closely with the autistic community. Everyone gets excited about accessibility and new tax credits, but a portion of these 600,000 people want to work too, but they cannot work.

I am just throwing these ideas out there. I believe there must be new thinking, and new thinking begins when there is a focus in the Government Conference Centre here in Ottawa, and new thinking comes when partisanship goes away. Maybe politicians must sometimes close that door to hammer things out in order to provide new ideas to deal with what is a very serious issue.

consacrez 500 millions ou 1 milliard de dollars par année à l'amélioration des services de soutien pour la vie quotidienne au Canada, cela aura un grand impact sur la pauvreté dans ce pays.

Actuellement, il y a 600 000 personnes handicapées au Canada qui souhaitent travailler, mais qui ne font pas partie de la population active. Chaque jour, nous entendons parler du resserrement du marché du travail et de l'incapacité à trouver des emplois. Il y a plus d'un demi-million de Canadiens adultes qui veulent travailler. La plupart n'ont besoin que d'un léger investissement pour le soutien quotidien et peut-être de quelques aménagements de l'environnement de travail. Nous en retirerions beaucoup d'avantages.

Le président : Je vous remercie. Je voudrais ajouter que d'ici peu, nous prendrons part à une table ronde sur le revenu annuel garanti.

Le sénateur Munson : J'aimerais faire quelques remarques. J'étais en train de prendre des notes sur votre témoignage, car c'est extrêmement intéressant. C'est très touchant, émouvant. Il faut faire quelque chose.

Vous avez dit que le leadership commence au niveau supérieur. Il y a eu des changements de gouvernements dans certaines provinces, et dans d'autres, c'est le premier ministre qui a changé. C'est une question politique, mais je vous la sou mets pour que vous y réfléchissiez.

Madame White, vous avez mentionné que l'inaction du gouvernement fédéral était une honte. Toutefois, lorsque j'étais journaliste, j'ai couvert beaucoup de ces rencontres où les représentants des provinces et le premier ministre discutaient de ces questions. Quand l'exemple vient d'en haut, on se concentre sur les dossiers d'actualité. Néanmoins, dans ce cas, comme vous l'avez dit, le gouvernement reste silencieux. J'espère que notre comité, au moyen d'un rapport provisoire, exhortera le gouvernement actuel à tenir une rencontre afin de se pencher vraiment là-dessus.

J'estime également que le gouvernement oublie la question des droits de la personne. Nous parlons beaucoup de l'accessibilité et des allègements fiscaux avec le gouvernement, en espérant que le problème disparaîtra. Cependant, nous avons des lois dans ce pays qui sont censées protéger les droits de la personne. Comme vous l'avez indiqué, ce n'est pas une question de charité, mais de parité.

À mon avis, il faut faire plus que réglementer; il faut légiférer. Je travaille en étroite collaboration avec la communauté autistique. Tout le monde se réjouit de l'accessibilité et des nouveaux crédits d'impôt; toutefois, une partie de ces 600 000 personnes souhaite aussi travailler, mais ne peut le faire.

Je ne fais que lancer des idées. Je crois que nous devons adopter une nouvelle philosophie, et les pensées innovatrices commencent à émerger lorsqu'il y a une rencontre au Centre de conférences du gouvernement ici, à Ottawa, et quand on laisse de côté la partisanerie. Les politiciens doivent parfois s'en éloigner pour faire la part des choses, afin de proposer de nouvelles façons de régler ce problème très important.

If anyone wants to tackle those observations, I would be pleased to engage in conversation.

Ms. White: Everything we do should be framed within a rights-based approach. It does not matter which population we are discussing. I am glad you raised that. We have our Charter and our human rights code. Therefore, we have those protections.

However, an ongoing attitude shift is required, along with education for people who do not have the experience. Federal government leadership is demanded, because for too long Canadians have said, "It is okay; welfare will take care of them; there is a place and a program for them."

Indeed, there are programs for them. However, you are right: People are excluded due to those programs.

I would like to carry on with one comment I have heard around the employment piece. I will throw out my caution again. There are people across the country who for various reasons will never work. We must be careful, in an environment where we are crying out for tradespeople and workers, that we do not put all our eggs into the labour market basket.

When I acquired my disability, I was paralyzed. I had been a teacher; I would never go back. I did not know if I would ever be able to work again. My disability was very significant. What would happen to me if the programs were all tied to the labour market?

If we are to design new initiatives and look at new ways to include people, let us be careful that by tying it to a sector like the labour market we do not exclude those who, for any number of reasons, will never work.

Mr. Mendelson: May I clarify? When I say we need to design an income security system with the labour market in mind, I do not mean that everybody must work. I mean that we must be cognizant of the reality of employment as the preferable and number one alternative for everyone, where possible.

We must also design a program for those who cannot reasonably be expected to earn an income from work such that it will be adequate and honourable. That basic program is cognizant of the labour market, without expecting people necessarily to participate in the labour market but allowing them and encouraging them to do so where they can overcome those barriers.

[Translation]

Mr. Zélaya: That is a very interesting question, one that we must broach from a human rights standpoint. I alluded to this at the start of my presentation. It is important for us to remember that in Canada, we have the Charter of Rights and Freedoms, and in Quebec, the Quebec Charter. The Canadian government must be reminded of the Convention for Persons with Disabilities. Since the adoption of the Convention a year ago, Canada has yet

Si quelqu'un veut aborder ces sujets, je serais heureux d'en discuter.

Mme White : Tout ce que nous faisons devrait être s'inscrire dans une approche fondée sur les droits. Peu importe de qui nous parlons. Je me réjouis que vous ayez soulevé ce point. Nous avons une Charte et un code des droits de la personne. Nous avons donc cette protection.

Cependant, il convient de changer durablement les attitudes et de former les personnes inexpérimentées. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership, car depuis trop longtemps, les Canadiens disent : « Ça va; l'aide sociale s'en chargera; il y a une place et un programme pour eux. »

Effectivement, il y a des programmes pour eux. Toutefois, vous avez raison : les gens sont exclus précisément à cause de ces programmes.

J'aimerais revenir sur un commentaire que j'ai entendu à propos de l'emploi. Je tiens à adresser encore une mise en garde. Il y a des personnes dans ce pays qui, pour différentes raisons, ne travailleront jamais. Nous devons éviter, dans un environnement où nous réclamons des gens de métier et des travailleurs, de mettre tous nos œufs dans le même panier, celui du marché de l'emploi.

Lorsque je suis devenue handicapée, j'étais paralysée. J'exerçais le métier d'enseignante; je n'ai jamais plus enseigné depuis. Je ne savais pas si je serais capable de travailler à nouveau. Mon incapacité était très lourde. Qu'est-ce qui m'arriverait si les programmes étaient tous liés au marché du travail?

Si nous devons prendre de nouvelles initiatives et examiner de nouvelles façons d'inclure les personnes handicapées, il faut faire attention, en rattachant cela au monde du travail, de ne pas exclure ceux qui, pour diverses raisons, ne travailleront jamais.

M. Mendelson : Puis-je apporter une précision? Lorsque je dis que nous devons concevoir un système de sécurité du revenu en ayant à l'esprit le marché du travail, je ne veux pas dire que tout le monde doit travailler, mais que nous devons considérer la réalité de l'emploi comme la solution préférable et principale pour tous, lorsqu'elle est envisageable.

Nous devons également créer un programme pour ceux dont on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient un revenu d'emploi, pour qu'ils soient traités de façon appropriée et honorable. Ce programme de base tient compte du marché du travail, sans exiger que les gens y participent nécessairement, mais en les encourageant à le faire lorsqu'ils le peuvent.

[Français]

M. Zélaya : Je trouve cette question très intéressante. Il est important d'encadrer cela dans une perspective des droits de la personne. C'était le début de mon intervention. Il faut se rappeler qu'on a la Charte des droits et libertés et, au Québec, on a la Charte québécoise. On en profite pour interpeller le gouvernement canadien en lui disant qu'on a la convention pour les personnes handicapées. On est en retard et depuis la

to ratify it. As Canadians and Quebecers, we have observed that this country has been lagging behind in certain areas for some time now.

I remind you that in May of 2006, the Committee on Economic, Social and Cultural Rights, as part of its review of a report tabled by Canada in accordance with Articles 16 and 17 of the Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, challenged Canada to act on economic rights issues. Very clear suggestions and recommendations were put forward. Some of the principles set out in the Covenant on Economic, Social and Cultural Rights include the importance of protecting the poor everywhere from discrimination based on social or economic status. The Committee challenged Canada to take action on this front.

Another recommendation called for priority consideration to be given to eliminating economic disparities by recalling the obligations set out in the various articles of the Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, and for looking into how poverty leads to discrimination. Clearly, it is important to take a human rights approach to combating poverty and its effects on persons with disabilities. We must bear in mind that Canada has a duty, and not just on the international scene, to address and follow up on all of the issues that have been identified.

[English]

Mr. Prince: I am glad you brought up some history. Over the last 30-odd years, parliamentary committees that have discussed or addressed disability issues have more or less done so in a non-partisan way or with a very muted form of partisanship. It is a good example of where parliamentary committees have been proactive and positive. People like Bruce Halliday, a Conservative member of Parliament from Southwestern Ontario, and Carolyn Bennett, a Liberal, have over the years chaired committees and provided leadership. I have worked with Bloc Québécois members, Reform members, Alliance members, Conservatives and Liberals.

Disability issues and trying to navigate the systems is one of the top three subjects in the mail that MPs receive. That makes it a Canadian issue, taking it out of partisan politics. I would put the challenge not only to the current government but to all the parties.

I hear silence from most parties. Even where parties have rolled out poverty reduction plans in the last year or so, disability is often conspicuously absent. That has been a disturbing, recurring pattern for a long time.

signature il y a un an, le Canada n'a pas encore ratifié cette question. Cela nous amène à faire des constats. Comme Canadiens et Québécois, on constate le retard pris depuis un certain temps à l'égard de ces domaines ou d'autres domaines.

À ce titre, je voudrais vous rappeler qu'en mai 2006, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, dans le cadre de l'examen du rapport présenté par le Canada et conformément aux articles 16 et 17 du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels interpellait le Canada finalement sur les questions de droits économiques. Il y avait des suggestions et des recommandations très claires qui étaient faites à cet égard. Pour en rappeler quelques-uns dans le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, vous retrouvez l'importance de protéger les pauvres dans toutes les entités contre la discrimination liée à leur statut social ou économique. C'est une nouvelle internationale et on interpellait le Canada à ce niveau.

On recommandait également d'éliminer à titre prioritaire les inégalités économiques en ayant à l'esprit le caractère d'urgence d'obligations énoncées aux différents articles du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et il recommandait d'évaluer dans quelle mesure la pauvreté constitue un problème de discrimination. Déjà, on voit qu'il faut situer la question de la lutte contre la pauvreté des personnes handicapées dans une perspective des droits de la personne, c'est essentiel. C'est important de le faire dans ce sens. Il va falloir qu'on nous rappelle le devoir du Canada non seulement au niveau international, mais s'assurer qu'on va y donner suite et répondre à ces questions qui ont été soulevées déjà au niveau international.

[Traduction]

M. Prince : Je suis heureux que vous nous ayez rappelé certains faits. Ces 30 dernières années, les comités parlementaires qui ont examiné ou réglé des questions relatives aux personnes handicapées l'ont plus ou moins fait de façon peu ou pas partisane. Ceci est un bon exemple de dossiers dans lesquels les comités parlementaires ont pris des initiatives. Des personnes comme Bruce Halliday, un député conservateur du sud-ouest de l'Ontario, et Carolyn Bennett, une députée libérale, ont, au fil des ans, présidé des comités et assuré un leadership. J'ai travaillé avec des députés bloquistes, réformistes, alliés, conservateurs et libéraux.

Les problèmes auxquels sont confrontées les personnes handicapées et les difficultés que posent les dédales administratifs sont parmi les trois sujets le plus souvent abordés dans les messages adressés aux députés. Il s'agit donc d'une question qui touche l'ensemble des Canadiens et qui transcende les politiques partisans. Je jetterais le gant non seulement au gouvernement actuel, mais à tous les partis.

La plupart d'entre eux restent impassibles. Même ceux qui ont mis en œuvre des plans de réduction de la pauvreté au cours de la dernière année ont bien souvent oublié le sort des personnes handicapées. C'est depuis longtemps une tendance inquiétante et récurrente.

I am not picking on any one party; I am picking on them all. Let us see some vision and leadership like we saw in past decades. There has not been much movement not only in this current government but in recent ones.

I applaud this subcommittee for taking up this issue. I know you have had urban-based poverty issues. I would like to put on the record that Aboriginal Canadians who live in cities have 30 per cent and 40 per cent disability rates. They are twice the national average.

As Mr. Zélaya said, this is a diverse, heterogeneous population. A general, universal income program approach is sometimes confounded because we are dealing with a variety of circumstances, some of which have historic political roots. How do we address veterans, Aboriginal peoples or others when it is hard to blend everyone into one program?

There are often good reasons why historically we have separate programs. I would hate to see some of those programs lost or blurred. However, I appreciate the challenge of thinking more creatively. Thank you.

The Chair: We do not intend to be silent. We have had a number of sessions already. We have had sessions involving Aboriginals in our cities. In fact, we have a panel coming up in May on the rights-based approach to poverty.

Ms. White: Invite us back.

The Chair: We are hearing a lot of it today. This is a great start for us.

Senator Cordy: I will ramble along to some of the questions that have been asked. I want to thank you all. Each of you brought out a different perspective on the whole issue of disability and poverty.

We look at poverty in general and housing and transportation. When you throw in disability, you certainly get more challenges for those who are trying to cope with a number of issues or circumstances. Some of you have mentioned particular supports that you need.

We seem to have an all-or-nothing approach. You all talked about welfare not being the answer. However, it seems to be what people have to do. They have to go on welfare because we have all or nothing. If you are not on welfare and you are not getting much money, then you are not getting money for medications or a support system for eye glasses and a myriad of things that are only available to you.

Je ne montre du doigt aucun parti en particulier; je les mets tous dans le même sac. Qu'ils fassent donc preuve de vision et de leadership, comme certains l'ont fait au cours des dernières décennies. Le gouvernement actuel n'a pas fait grand-chose, pas plus que ceux qui l'ont précédé d'ailleurs.

Je félicite le sous-comité de s'attaquer au problème. Je sais que vous vous êtes intéressés à la pauvreté en milieu urbain. J'aimerais faire remarquer que 30 à 40 p. 100 des Autochtones canadiens vivant dans des villes ont un handicap, un pourcentage deux fois plus élevé que la moyenne nationale.

Comme l'a fait remarquer M. Zélaya, les personnes handicapées forment un groupe diversifié et hétérogène. Parfois, un programme général de prestations ne convient pas, parce que les personnes visées se trouvent dans des situations diverses, dont certaines ont des racines politiques historiques. Comment répondre aux besoins des anciens combattants, des Autochtones ou d'autres citoyens avec un seul programme si leurs situations diffèrent?

Nous avons souvent eu d'excellentes raisons d'offrir des programmes distincts par le passé. Ce serait dommage que certains disparaissent ou s'éloignent de leur objectif premier. Je comprends toutefois que nous devons faire preuve de plus de créativité. Merci.

Le président : Nous n'avons pas l'intention de rester impassibles. Nous avons déjà tenu plusieurs séances, auxquelles ont parfois participé des Autochtones des zones urbaines. En fait, nous recevons en mai un groupe d'experts qui viendra discuter d'une approche de lutte contre la pauvreté axée sur les droits.

Mme White : Vous pourriez nous réinviter.

Le président : Nous recueillons beaucoup de témoignages là-dessus aujourd'hui. C'est un bon départ pour nous.

Le sénateur Cordy : J'aimerais revenir sur certaines des questions qui ont été posées. Je tiens à vous remercier tous. Chacun d'entre vous nous a donné une opinion différente sur toute la question de l'incapacité et de la pauvreté.

Notre examen porte sur la pauvreté en général, ainsi que sur le logement et le transport. Le fait d'avoir un handicap vient compliquer la vie des personnes qui sont aux prises avec des problèmes ou des situations particulières. Certains d'entre vous avez parlé de l'aide spécifique dont vous avez besoin.

Nous avons apparemment adopté l'approche du « tout ou rien ». Vous avez tous affirmé que l'aide sociale ne réglait rien. C'est pourtant la solution vers laquelle les gens doivent se tourner, parce que nous ne leur offrons que la solution du « tout ou rien ». Ceux qui ne reçoivent pas de prestations d'aide sociale ou de revenus convenables n'ont pas d'argent pour acheter des médicaments ou ne bénéficient pas d'un régime couvrant l'achat de lunettes et toutes ces choses dont vous seuls pouvez vous prévaloir.

We seem to push people by necessity into the welfare role. I am interested in the national income because, in addition to providing stability and an income to survive on, it gives people back their dignity. We must be aware of that.

I am interested in whether there have been any discussions with provinces. As a number of you have mentioned already, it is the Canadian way to be concerned about whose responsibility it is, federal or provincial.

I am also interested in whether you recommend changes to employment insurance. I recognize that not everyone is eligible for it whether disabled or not — for example, if you are self-employed or if you have never been in the labour market because you have had a disability since an early age. However, looking at those who have been in the labour market, should we have changes to the EI program? As it stands now, it is still an all-or-nothing program.

I was on a committee where we studied mental health and mental illness as a disability. Many times, people might be able to go back to work for one or two days a week or four days a week and realize that it is not working. Then they must go through another two-week waiting period, and so on. Should we look at changes to EI to make it easier for people to gradually get back into the workplace, whether they go part time or go for a bit and stop, without making it so cumbersome to get back onto the program?

Mr. Mendelson: Perhaps I will say a few words about discussion with the provinces. Mr. Prince has addressed specifically the issue of temporary or episodic disability and EI. I will refer that to him.

Our basic income proposal is meant to substitute for welfare. It is really a hardcore program, if I could put it that way, meant to address people with long-term disabilities who currently have nowhere else to go.

We have had discussions with provinces. In fact, I was invited to do this presentation to the interprovincial meeting of deputy ministers about six months ago, at their request. They are very interested, obviously.

From a provincial perspective, there is a lot to be recommended in this program. They see big savings. We argue that the federal government should proceed with the program only if there is agreement with the provinces to reinvest those savings into disability support programs.

Frankly, if we did that package, I think we would end up going from a class D country for people with disabilities to a class B+ country for people with disabilities — not quite A+ yet, but we would be much better.

I think that the provinces are quite interested. They could be a partner in this, but it will not be provinces who are initiating this kind of discussion; it will have to be the federal government.

Il semble que, par nécessité, les gens soient réduits à l'aide sociale. Le programme national de prestations m'intéresse, car non seulement il assure une certaine stabilité et un revenu grâce auquel les personnes peuvent survivre, mais il permet aux bénéficiaires de retrouver leur dignité, il ne faut pas l'oublier.

J'aimerais savoir si on a abordé la question avec les provinces. Comme certains d'entre vous l'ont déjà souligné, nous nous demandons toujours, au Canada, si les programmes relèvent de la compétence du gouvernement fédéral ou des provinces.

Je me demande également si vous nous recommanderiez de modifier le programme d'assurance-emploi. Je suis conscient que tout le monde n'y est pas admissible, peu importe qu'on soit handicapé ou pas — par exemple, un travailleur autonome ou une personne qui n'a jamais travaillé parce qu'elle est handicapée depuis son plus jeune âge. Cependant, si nous pensons à ceux qui ont déjà été sur le marché du travail, devrions-nous modifier le programme d'assurance-emploi? C'est encore un programme « à prendre ou à laisser ».

J'ai déjà fait partie d'un comité qui étudiait les problèmes de santé mentale et le handicap qu'ils pouvaient représenter. Souvent, les gens essaient de retourner travailler un, deux ou voire quatre jours par semaine, puis réalisent qu'ils en sont incapables. Ils doivent alors attendre encore deux semaines et tout recommencer. Devrions-nous modifier le programme d'assurance-emploi afin de faciliter un retour graduel sur le marché de l'emploi à ceux qui choisissent de travailler à temps partiel ou de façon ponctuelle, pour que ce soit moins compliqué pour eux de réintégrer le programme?

M. Mendelson : Je pourrais peut-être dire quelques mots au sujet des discussions avec les provinces. M. Prince a justement parlé des incapacités temporaires ou épisodiques et de l'assurance-emploi. Je m'adresse donc à lui.

Le programme de prestations du revenu de base que nous proposons devrait remplacer le système d'aide sociale. Il s'agit vraiment d'un programme de base, si je puis m'exprimer ainsi, qui doit répondre aux besoins des gens ayant des incapacités à long terme et qui n'ont aucune autre ressource vers laquelle se tourner.

Nous avons discuté de la question avec les provinces; en fait, j'ai été invité à présenter cet exposé à la réunion interprovinciale des sous-ministres, il y a environ six mois. Ils sont évidemment très intéressés.

Ce programme présente bien des avantages pour les provinces, qui voient toutes les économies qu'il leur permettrait de réaliser. Mais selon nous, le gouvernement fédéral devrait mettre le programme en œuvre seulement s'il s'entend avec les provinces pour que ces dernières réinvestissent les économies dans des programmes d'aide aux personnes handicapées.

Franchement, si nous mettons les mesures en œuvre, je crois que nous permettrons au Canada de passer de la note D à la note B+ sur le plan de l'aide accordée aux personnes handicapées — pas encore un A+, mais une nette amélioration de la situation.

Je crois que les provinces sont très intéressées. Elles pourraient participer au programme, mais c'est le gouvernement fédéral qui amorcerait les discussions. Je crois que c'est réalisable. Je

I think that is possible. I do not see any ideological barrier to any party adopting this kind of program. Maybe I am naive, but I am hopeful that we can keep at this for a few years and see parties incorporate some aspect of this into their program.

Regarding the annoying point about who is responsible for what, the federal government or the provinces, we believe this could be operated with an opting-out clause if Quebec or another province felt the need to run its own program. I do not think that would be a significant barrier. We have the CPP and the QPP, and it works quite well. In some sense, this could be considered an income-tested extension of disability benefits in the CPP/QPP. I do not see that as a barrier.

From my perspective, I would rather see one program being run by the federal government. I do believe it is within the parameters of the current Constitution, but that is my own view. The discussion could be held with the provinces. I do not think that the problem of jurisdiction would end up being a serious impediment.

Ms. White: I would like to pick up on that point and something that you said about what corrals people.

It does not matter where programs are delivered — federal, provincial, territorial or municipal levels — if we apply a gender lens to everything. We do it in my home province. We have a very clear office of women's issues and we apply a gender lens. We should equally apply a disability lens to every program, policy and initiative that rolls out from any level of government, a lens that looks at programs or policies in terms of how they currently systemically discriminate, how they exclude people. We need principles of inclusion and access so that we do not exclude people.

Would the provinces see any kind of basic income at a federal level as a windfall? I suspect they would. I have been in the municipal political level, and any time another level of government wants to take on something that is costly, it is always good.

I am fond of saying I do not want strings attached, I want a noose. I would hate to think that we would move in this direction and that there would be wonderful money freed up in a province without a clear, delineated framework that says that the monies that are freed have to go toward disability-related supports.

[Translation]

Mr. Zélaya: You alluded to the employment insurance program. There is talk now of ensuring that certain persons with disabilities have access to this program and of taking steps to ensure that they are not excluded. This calls to mind the time when government made drastic cuts to programs and assured us

n'entrevois aucun obstacle idéologique qui empêcherait un parti d'adopter ce genre de programme. C'est peut-être naïf de ma part, mais j'espère que nous pourrions continuer dans cette voie pendant quelques années et que les partis intégreront certains aspects de cette proposition dans leur programme.

Quant à la délicate question de savoir si cela relèverait de la compétence du fédéral ou des provinces, nous croyons que le programme pourrait prévoir un droit de retrait permettant au Québec ou à une autre province de lancer son propre programme. Je ne pense pas que ce serait un obstacle insurmontable. Après tout, le RPC et le RRQ fonctionnent très bien en parallèle. D'une certaine manière, ce programme pourrait être considéré comme une prolongation des prestations d'invalidité du RPC et du RRQ versées en fonction du revenu. Je ne vois aucun obstacle à cet égard.

Pour ma part, je recommanderais qu'un seul programme soit mis en œuvre par le gouvernement fédéral. Je crois que la Constitution le permet, mais ce n'est que mon opinion. On pourrait discuter de la question avec les provinces. Je ne crois pas que le problème du partage des responsabilités constituerait un obstacle sérieux.

Mme White : J'aimerais revenir sur ce point et sur quelque chose que vous avez dit au sujet de l'admissibilité au programme.

Il importe peu de savoir de qui relève le programme — que ce soit du gouvernement fédéral, des provinces, des territoires ou des administrations municipales — si l'on tient toujours compte de la sexospécificité. Nous le faisons dans ma province, où un bureau est clairement responsable de la condition féminine, et nous tenons compte de la différence entre les sexes. Nous devrions faire de même pour les personnes handicapées à l'égard de chaque programme, politique et initiative que mettent en œuvre les divers ordres de gouvernement. Nous devons tenir compte des besoins de ces personnes lorsque nous examinons les programmes et les politiques pour déterminer pourquoi certains en sont systématiquement exclus. Nous devons nous appuyer sur des principes d'inclusion et d'accès pour que personne ne soit laissé pour compte.

Est-ce que les provinces considéreraient les prestations du revenu de base versées par le fédéral comme une véritable manne? J'en ai bien l'impression. J'ai déjà travaillé dans le domaine de la politique municipale, et on se réjouit chaque fois qu'un autre ordre de gouvernement veut se charger d'une initiative coûteuse.

J'ai coutume de dire que je ne veux pas que nous imposions des conditions, mais bien des exigences. Il ne faudrait pas que nous allions de l'avant et que les provinces reçoivent des fonds sans que l'on ait établi un cadre clairement défini précisant que l'argent doit servir à aider les personnes handicapées.

[Français]

M. Zélaya : Vous avez souligné la question du programme d'assurance-emploi et maintenant, on parle de certaines personnes handicapées qui pourraient y avoir accès et comment s'assurer qu'elles ne soient pas mises à l'écart. Cela nous rappelle comment les gouvernements, lorsqu'ils ont fait des compressions

that the most vulnerable members of society would not be affected. We do not believe that will be the case here. Some persons will suffer and in our opinion, this is a major problem.

Another problem is that when policies are applied, the only consideration is the political agenda. On other occasions, a short-term approach is taken. Persons with the most serious disabilities may not be affected, but the same cannot be said for persons with disabilities that are temporary or less severe.

In Quebec, we have witnessed cuts to income security. We had been told that disabled persons would not be victimized, but we soon realized that this was not the case. When examining the various initiatives taken to fight the poverty experienced by persons with disabilities, it is important not to develop separate policies. I agree that this approach may be appropriate in some instances, but what we really need is to adopt inclusive policies.

If we make improvements to the employment insurance program, there is no question that this will have an impact not only on persons with disabilities, but also on women, immigrants and others. That is what we mean when we say policies that cut across all sectors are needed, along with both comprehensive and specific measures to fight poverty.

There is no miracle solution to the problem of poverty that persons with functional disabilities experience, merely a series of different measures that can be taken to address the problem. Each time cuts are made, we need to look beyond the numbers and think in terms of the impact that policies have, in the medium or long term, on the most vulnerable population groups.

[English]

Mr. Prince: I will pick up on the EI question. In my paper, I present three options. I do not particularly favour one over the other because there is still a lot of analysis and discussion that needs to be conducted at administrative levels at both the community and the political levels.

Our sickness benefit under EI is 15 weeks maximum. About a third of the people who use it exhaust it; they run the full 15 weeks. The average is about nine weeks for both men and women. There is a slight gender difference but not much. A good 12,000 to 15,000 Canadians a year exhaust it by using the full 15 weeks.

The question is what happens to them in week 16. We do not know. We know that some of them between week 16 and week 54 go on welfare. Why week 54? That is how long you have to wait before you can knock on the door of CPP disability. That is a long time. In the meantime, you are drawing down

draconiennes dans les programmes, nous ont assuré que les personnes les plus vulnérables ne seraient pas touchées ou victimes. Et même si on disait non, ce n'est pas vrai ce que vous nous dites, une partie va en subir les frais et on se rend compte que c'est un problème majeur.

Un des problèmes, c'est que lorsqu'on applique les politiques, on ne regarde que l'agenda politique et, d'autre part, lorsque ce n'est pas le cas, c'est seulement à court terme. Les personnes les plus handicapées n'ont pas été affectées, mais ceux qui ont des handicaps non permanents ou moins lourds ont été victimes.

Au Québec, on l'a vu avec les compressions sur la sécurité du revenu; on nous avait assuré que les personnes handicapées ne seraient pas victimes et on s'est rendu compte que ce n'était pas le cas. C'est important lorsqu'on regarde la question des différentes mesures qui seront prises dans la lutte contre la pauvreté pour les personnes handicapées de ne pas juste faire des politiques carrément à part. Oui, il y en a des mesures à part, comme j'ai mentionné tout à l'heure, où l'on devrait avoir des mesures pour les personnes handicapées, mais de les voir comme les grandes politiques qu'on adopte sont des politiques inclusives. C'est dans ce cadre qu'on doit les voir.

Si on améliore et on bonifie le programme de l'assurance emploi, c'est certain que cela aura un impact pour les personnes ayant des déficiences, mais aussi pour les femmes, les immigrants, et cetera. C'est dans cette perspective qu'on se dit que cela prend des politiques transversales, des mesures globales et ensuite des mesures spécifiques pour la lutte contre la pauvreté.

Donc, pour la lutte contre la pauvreté des personnes handicapées, il va falloir le voir dans cette perspective, de dire qu'il n'y a pas une mesure miracle qui pourra résoudre tout, mais différentes mesures. Il faut s'assurer, chaque fois qu'il y a des compressions, qu'on ne regarde pas seulement en termes de nombres, mais en termes d'impact à moyen ou long terme des politiques sur les populations les plus vulnérables.

[Traduction]

M. Prince : Je vais répondre à la question sur l'assurance-emploi. Dans mon document, je propose trois options. Je n'en préconise aucune parce qu'il faut mener encore quantité d'analyses et de discussions auprès des administrations, que ce soit au sein de la collectivité ou dans le milieu politique.

Les prestations de maladie que prévoit le programme d'assurance-emploi sont d'une durée maximale de 15 semaines. Le tiers des prestataires épuisent leurs 15 semaines. La moyenne est d'environ neuf semaines, tant pour les hommes que pour les femmes. Il y a une légère différence entre les deux, mais très peu. Environ 12 000 à 15 000 Canadiens se prévalent de la totalité des 15 semaines de prestations chaque année.

Et que font ces personnes à la 16^e semaine? Nous l'ignorons. Nous savons que certaines reçoivent des prestations d'aide sociale de la 16^e à la 54^e semaine. Pourquoi la 54^e? C'est le temps qu'il faut attendre avant de pouvoir présenter une demande de prestations d'invalidité partielle dans le cadre du RPC. C'est

on your assets — your own personal savings and so forth. Some, we are not sure how many, are ending up on these huge welfare caseloads.

One option is to take the 15 weeks and look at other countries. There are lots of different experiences, even though many European countries backed off on their disability benefits. They did that because they were way more generous than we are. We could double this and still be nowhere near where the Dutch panicked and cut back or where the Germans cut back.

There is lots of scope for us to modestly double the benefit to 30 weeks. There would still be a gap between EI and CPP disability. We could make it right out to 50 weeks. Some countries go to two years. We have lots of places where we could be more timid but still be better than we are now.

On the issue of rapid reinstatement for people who leave benefits, that is more germane for provincial workers' compensation programs or for CPP disability. Most Canadian jurisdictions have taken positive steps forward there, and if people are willing to take the chance of going off the benefit but their illness flares up again and they need to come back, they are now assured the right of coming back and not having to go through the process again.

There are ways we can streamline and navigate and be smarter regarding the burden we put on Canadians. We are very suspicious about whether people are really that sick. There is a phobia, and the irony is that we have the most meagre programs among most industrial countries. It is not like we have Cadillac versions out there.

The Chair: I wish to thank you for your contributions to our deliberations. This meeting now stands adjourned.

The committee adjourned.

un long délai. Entre-temps, les gens doivent puiser dans leurs réserves — leurs économies, et cetera. Certains, nous ne sommes pas sûrs du nombre, finissent par venir grossir les rangs des bénéficiaires de l'aide sociale.

Nous pourrions comparer la période de 15 semaines à ce qui est offert dans d'autres pays. Chacun a sa propre approche, même si de nombreux pays européens ont réduit leurs prestations d'invalidité; je ferais cependant remarquer qu'ils étaient bien plus généreux que nous. Nous pourrions doubler ces prestations et être encore loin du montant que versaient les Néerlandais et les Allemands avant de s'affoler et de faire marche arrière.

Nous disposons d'une bonne marge de manœuvre qui nous permettrait de doubler la durée des prestations pour la faire passer à 30 semaines, ce qui est raisonnable. Mais il existerait toujours une interruption entre les prestations de l'assurance-emploi et d'invalidité. Nous pourrions prolonger la période jusqu'à 50 semaines. Certains pays vont même jusqu'à deux ans. À bien des égards, nous pourrions être plus prudents qu'eux, mais faire quand même mieux que maintenant.

Quant au rétablissement rapide des prestations pour ceux qui n'en reçoivent plus, cela relève davantage des programmes d'indemnisation des accidentés du travail ou de prestations d'invalidité du RPC. Au Canada, la plupart des gouvernements ont pris des mesures favorables en ce sens; les personnes qui prennent le risque de ne plus recevoir de prestations, mais qui doivent de nouveaux se prévaloir du programme parce que leur maladie réapparaît sont maintenant assurées de pouvoir le faire sans devoir se soumettre de nouveau à toutes les formalités.

Il est possible de simplifier les procédures, de les rendre plus conviviales et moins fastidieuses pour les Canadiens. Nous sommes très méfiants lorsqu'il s'agit de déterminer si les gens sont réellement malades. Il existe une véritable phobie à ce sujet, alors que, comble de l'ironie, nous avons les programmes les moins généreux parmi les pays les plus industrialisés. Ce n'est pas comme si nous offrions la crème des programmes.

Le président : Je tiens à vous remercier d'avoir participé à nos délibérations.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Thursday, April 3, 2008

University of Saskatchewan:

Evelyn Peters, Professor, Department of Geography.

National Association of Friendship Centres:

Kama Steliga, Executive Director, Lillooet Friendship Centre;

Calvin Hanselmann, Director of Research.

Thursday, April 17, 2008

Caledon Institute of Social Policy:

Michael Mendelson, Senior Scholar.

Council of Canadians with Disabilities:

Marie White, National Chairperson.

University of Victoria:

Michael Prince, Professor of Social Policy.

Confédérations des organismes de personnes handicapées du Québec:

Walther Zelaya, Representative.

TÉMOINS

Le jeudi 3 avril 2008

Université de la Saskatchewan :

Evelyn Peters, professeure, Département de géographie.

Association nationale des Centres d'amitié :

Kama Steliga, directrice générale, Lillooet Friendship Centre;

Calvin Hanselmann, directeur de recherche.

Le jeudi 17 avril 2008

Caledon Institute of Social Policy :

Michael Mendelson, chercheur principal.

Conseil des Canadiens avec déficiences :

Marie White, présidente nationale.

Université de Victoria :

Michael Prince, professeur de politique sociale.

Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec :

Walter Zelaya, représentant.